

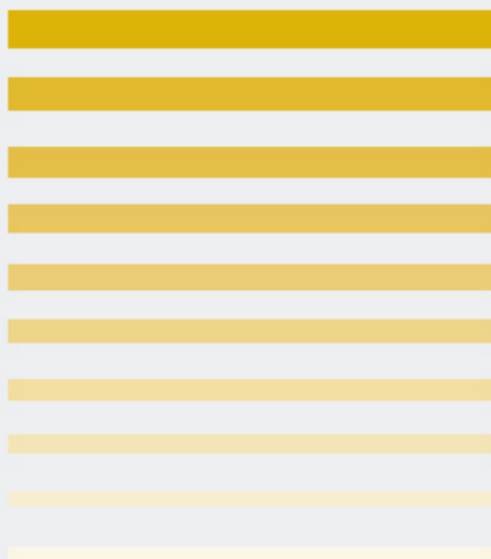


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 7 - Numéro 17

30 avril 2010



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	23
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	99
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	106
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	113
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	225
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVLM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Gordon Neil Henriksen (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-045	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 16 mars 2010
2°	<i>Pascal Porlier (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-046	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 16 mars 2010
3°	<i>Alain Thivierge (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-047	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 16 mars 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	Luc Guimond (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)	2009-048	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 16 mars 2010
5°	Denis Bélisle (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)	2009-026	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010
6°	Robert Bouvier (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)	2009-027	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
7°	<i>Philippe Léger (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-028	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010
8°	<i>François Marcotte (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-029	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010
9°	<i>Guy Morissette (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-030	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
10°	<i>Luc Pelletier (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2009-031	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	5 mai 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 mars 2010
11°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion d'actifs Joël Raby inc (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon). (intimée)</i>	2009-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	6 mai 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de la remise de l'audience <i>pro forma</i> du 2 février 2010
12°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc et Manuel Da Silva (intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	10 mai 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'avis d'audience du 9 avril 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Aquablue International, Aquablue Spring Water International inc et Manuel Da Silva (intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	11 mai 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'avis d'audience du 9 avril 2010
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon) (intimés) 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements</i>	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 mai 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury Demande de prolongation de blocage [LVM-249, 250, 265 et 323.7]	Audience <i>pro forma</i> À la suite de l'audience du 8 mars 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec Inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Marcel Jacques, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec Inc., Luc Dugré, Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco Inc. et Sylvain Auger (Laurin Duhaime, avocats) (intervenants)</i>					

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion de placements Hélène Dion Inc (intimée)	2010-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 mai 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 20 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>
16°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion privée Diamant Inc (intimée)	2010-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 mai 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 20 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>
17°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Réal Robitaille (intimé)	2009-044	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 mai 2010 9 h 30	Demande de blocage, d'ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-249, 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 15 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Investissements de capital Dynahedge inc et Nicholas Pantazis (intimés)</i>	2010-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 mai 2010 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LVM-265 et 266]	À la suite des audiences <i>pro forma</i> du 24 mars 2010 et du 15 avril 2010
19°	<i>Richard Tremblay et Claude Valade et René Viau et Fonds de placement Nor-West et Michel Larocque et Mario Dumais et Try Minh Huynh et Gia Tuong Quan et Trinh Tuong Quan et 9137-1534 Québec Inc. et 9201-7144 Québec Inc. (requérants-intimés) c. Autorité des marchés financiers (intimée-demanderesse)</i>	2009-041	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 mai 2010 9 h 30	Requête en annulation d'ordonnance de blocage pour motifs d'insuffisance <i>ab initio</i>	À la suite de l'avis d'audience du 7 avril 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9144-8597 Québec Inc. et Judith Martins</i>	2010-015	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 mai 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller [LVM-265 et 266]	À la suite de l'avis d'audience du 20 avril 2010-04-22 <i>Audience pro forma</i>
21°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Dominic Côté (intimé), Scotia Capitaux Inc. faisant affaires sous le nom de Scotia Itrade, RBC Placements en direct, TD Canada Trust et Banque Royale du Canada (mises en cause)</i>	2010-002	Alain Gélinas Claude St Pierre	26 mai 2010 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-249, 250]	À la suite de l'avis d'audience du 20 avril 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
22°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard (intimés)</i>	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 juin 2010 9 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010
23°	<i>Pierre Asselin (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2010-004	Alain Gélinas Claude St Pierre	15 juin 2010 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 15 avril 2010
24°	<i>AMF (demanderesse) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund Et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)</i>	2008-013	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 juin 2010 9 h 30	Demande de levée d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 28 avril 2010 Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
25°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leeuw & Associés Inc. et Francis Daniel De Leeuw (Lapointe Rosenstein Marchand Melançon) (intimés)</i>	2006-026	Alain Gélinas	30 juin 2010 9 h 30		À la suite de la décision du 30 novembre 2009. <i>Audience pro forma</i>
26	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alan Murphy (intimé)</i>	2010-014	Alain Gélinas Claude St Pierre	30 juin 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller, radiation d'inscription de représentant autonome, interdiction d'activité de représentant, dépôt de la décision au greffe de la Cour supérieure. [LAMF 93, 94 et 115.12, LDPSF 115 et 1461. et LVM 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 22 avril 2010 <i>Audience pro forma</i>
27	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Jean-Pierre Lefebvre (La Roche Rouleau & Associés) (intimé)</i>	2009-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	5 juillet 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et imposition des frais reliés à l'enquête [LVM-265, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'avis d'audience du 8 décembre 2009 et de l'audience <i>pro forma</i> du 2 février 2010

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
28	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Jean-Pierre Lefebvre (La Roche Rouleau & Associés) (intimé)</i>	2009-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	6 juillet 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, interdiction d'opérations sur valeurs et imposition des frais reliés à l'enquête [LVM-265, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'audience du 5 juillet 2010
29	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Kenneth Battah (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)</i>	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	14 juillet 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 20 avril 2010 <i>Audience pro forma</i>
30	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion d'actif Ratio Capital Cor., et Denis Hamel et Christophe Leconte (intimés)</i>	2010-003	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 septembre 2010 9 h 30	Interdiction d'exercer l'activité de conseiller et mesure propre à assurer le respect de la loi. Demande d'être entendus des intimés [LVM-265 et 266 et LAMF-93, 94 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
31	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Luc Despatie (intimé)</i>	2010-006	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 septembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 21 avril 2010

Le 30 avril 2010

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca www.bdr@gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

AVIS RELATIF À L'OFFRE DE PRODUITS D'ASSURANCE AFFÉRENTS À UN VÉHICULE

Le 27 mars 2009, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié un Avis dans lequel elle prenait position sur les garanties de remplacement automobiles, à savoir qu'elle considérait que celles-ci constituaient des produits d'assurance automobile assujettis à son encadrement.¹

Dans le cadre de ses travaux, l'Autorité a constaté que d'autres produits liés aux véhicules automobiles étaient vendus à titre de garanties, alors qu'ils constituaient eux aussi des produits d'assurance.

Plutôt que de se prononcer sur chacun des produits offerts actuellement sur le marché, l'Autorité souhaite donner sa position sur ce qu'elle considère comme des produits d'assurance afférents à un véhicule, sur l'encadrement dont de tels produits doivent faire l'objet ainsi que sur la façon dont ils doivent être distribués.

Ainsi, l'Autorité considère qu'un produit est un produit d'assurance afférent à un véhicule notamment lorsque :

- le produit est offert à l'occasion de la vente ou de la location d'un véhicule, de l'une de ses composantes, ou de l'un de ses équipements ou accessoires (p. ex. : pneus, pare-brise);
- en contrepartie du paiement de son coût d'achat, le produit donne droit à une indemnité lors de la réalisation d'un risque couvert par le contrat (p. ex. : perte, vol, accident, vandalisme).

Par ailleurs, l'Autorité ne considère pas comme un produit d'assurance, un produit qui ne prévoit que le remboursement de son coût d'acquisition et l'annulation du contrat intervenu en cas d'inefficacité du bien vendu (p. ex. : un système antivol dont le commerçant offre le remboursement du coût d'acquisition en cas de vol).

En conséquence :

- Le produit, lorsqu'il en est un d'assurance, doit être émis par un assureur dûment inscrit auprès de l'Autorité;
- À l'exception de l'assurance de remplacement automobile², qui peut être distribuée sans représentant selon l'article 408.1 et le paragraphe 5° de l'article 424 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, les produits d'assurance afférents à un véhicule ne peuvent être distribués que par l'entremise de représentants certifiés auprès de l'Autorité (agents et courtiers en assurance de dommages).³

¹ Voir l'Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif aux garanties de remplacement automobiles, publié le 27 mars 2009 au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 6, n° 12, à la section 3.1.

² Anciennement connue sous le nom de « garantie de remplacement ».

³ Il est important de noter que certaines garanties supplémentaires peuvent être offertes par un commerçant titulaire d'un permis délivré par le président de l'Office de la protection du consommateur (l'« Office »). Le distributeur de ce commerçant peut aussi en faire le commerce, si le titulaire en a avisé l'Office.

Compte tenu des répercussions possibles de cette position, l'Autorité entend appliquer certaines mesures.

Ainsi, à compter de la publication de cet Avis, l'Autorité accordera une période de trois (3) mois aux principaux intervenants afin de leur permettre :

- de modifier leurs produits en retirant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque couvert par le contrat (p. ex. : perte, vol, accident, vandalisme); ou
- de retirer leurs produits du marché s'il leur est impossible de se conformer au présent Avis.

Toutes les « garanties » vendues avant la date du présent Avis ainsi que celles qui le seront pendant la période de transition devront être honorées selon leurs termes et conditions, et ce, jusqu'à leur échéance.

Pour toute question, veuillez prendre connaissance des questions et réponses qui suivent ou vous adresser au Centre d'information :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Le 30 avril 2010.

PRODUITS D'ASSURANCE AFFÉRENTS À UN VÉHICULE

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION : Qu'est-ce qu'un produit d'assurance afférent à un véhicule?

Il s'agit d'un produit offert à l'occasion de la vente ou de la location d'un véhicule, de l'une de ses composantes, ou de l'un de ses équipements ou accessoires et qui, en contrepartie du paiement de son coût d'achat, donne droit à une indemnité lors de la réalisation d'un risque couvert par le contrat, tels la perte, le vol, un accident ou du vandalisme.

QUESTION : Pourquoi ces produits constituent-ils des produits d'assurance?

Le contrat d'assurance est composé de trois (3) éléments : une prestation, un risque et une prime (contrepartie).

Or, ces différents produits présentent ces composantes. En effet :

- il y a versement d'une prestation (paiement d'une indemnité);
- advenant la réalisation d'un risque (perte, vol, accident, vandalisme, etc.);
- moyennant une contrepartie (paiement du coût d'achat de la protection).

QUESTION : Qu'en est-il de la garantie sur le marquage?

Le **marquage** consiste à procéder à l'identification des pièces d'un véhicule par des gravures, des autocollants enduits de substances chimiques ou encore, par l'application de micropoints. Ce procédé d'identification des véhicules est très souvent assorti d'une protection généralement connue sous le nom de « **garantie de marquage** ». Selon le produit offert, la garantie prévoit le versement d'une indemnité si le véhicule volé n'est pas retrouvé ou est déclaré perte totale à la suite du vol. Cette indemnité est généralement versée sous forme de montant forfaitaire en vue du remplacement du véhicule.

Le marquage des véhicules, en soi, n'est pas un produit d'assurance. Cependant, la portion indemnitaire de la garantie de marquage doit être considérée comme une protection d'assurance. En effet, bien que le nom du produit utilise le terme « garantie », il ne s'agit pas d'une garantie : l'objet du contrat n'est pas de protéger le consommateur contre les vices de qualité du bien vendu.

L'engagement à verser une indemnité pour le remplacement du véhicule volé, s'il n'est pas retrouvé ou est déclaré perte totale à la suite du vol, comporte toutes les caractéristiques d'un contrat d'assurance :

- il y a versement d'une prestation (le paiement d'une indemnité en vue du remplacement du véhicule);
- advenant la réalisation d'un risque (la perte du véhicule);
- moyennant une contrepartie (le paiement du coût d'achat de la protection).

Par conséquent, tout produit contenant une portion indemnitaire doit être émis par un assureur titulaire d'un permis délivré par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »).

QUESTION : La position de l'Autorité constitue-t-elle un changement par rapport aux prises de position antérieures?

Non. Le 27 mars 2009, l'Autorité publiait un Avis dans lequel elle prenait position sur les garanties de remplacement automobiles. Dans cet Avis, l'Autorité indiquait qu'elle considérait que les garanties de remplacement constituaient des produits d'assurance automobile assujettis à son encadrement.¹

La position de l'Autorité sur les produits d'assurance afférents à un véhicule s'inscrit donc dans la continuité de l'Avis sur les garanties de remplacement.

Elle complète également l'*Avis relatif à l'offre de la garantie d'écart*, publié en même temps que l'*Avis relatif à l'offre de produits d'assurance afférents à un véhicule*.

QUESTION : Qui peut vendre ce produit?

Les produits d'assurance afférents à un véhicule ne peuvent être offerts que par l'entremise de représentants certifiés auprès de l'Autorité (agents et courtiers en assurance de dommages).

En effet, à l'exception de l'assurance de remplacement², qui peut être distribuée sans représentant selon l'article 408.1 et le paragraphe 5° de l'article 424 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, les produits d'assurance afférents à un véhicule ne peuvent être distribués que par l'entremise de représentants certifiés.

Les concessionnaires d'automobiles, par exemple, ne sont donc pas autorisés à les vendre.

QUESTION : Est-ce que l'encadrement est effectif immédiatement?

Non, car certains travaux devront être réalisés par les intervenants du milieu afin de rendre leurs produits conformes à la position adoptée par l'Autorité.

L'Autorité accorde donc une période transitoire de trois (3) mois aux différents intervenants afin de leur permettre :

- de modifier leurs produits en retirant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque couvert par le contrat (p. ex. : perte, vol, accident, vandalisme); ou
- de retirer leurs produits du marché s'il leur est impossible de se conformer à l'Avis.

QUESTION : Quels sont les bénéfices du nouvel encadrement pour les consommateurs?

Les produits d'assurance afférents à un véhicule devront être émis par des assureurs, dont les activités sont encadrées par l'Autorité, permettant ainsi aux consommateurs d'être mieux protégés des risques d'insolvabilité.

Par ailleurs, les consommateurs pourront s'adresser à l'Autorité en cas de problème, pour porter plainte ou simplement pour s'informer.

De même, les assureurs relèvent de l'Autorité et sont tenus de déclarer annuellement les plaintes qu'ils ont reçues. Dans certains cas, l'Autorité peut même agir comme médiateur entre le plaignant et l'assureur. Cette possibilité ne pouvait être offerte auparavant.

Finalement, l'Autorité pourra exercer un contrôle plus serré des représentants qui vendront ces produits.

1 Voir l'Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif aux garanties de remplacement automobiles, publié le 27 mars 2009 au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 6, n° 12, à la section 3.1.

2 Anciennement connue sous le nom de « garantie de remplacement ».

AVIS RELATIF À L'OFFRE DE LA GARANTIE D'ÉCART

Le 27 mars 2009, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié un Avis dans lequel elle prenait position sur les garanties de remplacement automobiles, à savoir qu'elle considérait que celles-ci constituaient des produits d'assurance automobile assujettis à son encadrement.¹

Dans le cadre de ses travaux, l'Autorité a constaté que d'autres produits liés aux véhicules étaient vendus à titre de garanties alors qu'ils constituaient eux aussi des produits d'assurance. À cet égard, l'Autorité a publié un Avis afin de donner sa position sur ce qu'elle considère comme des produits d'assurance afférents à un véhicule, sur l'encadrement dont de tels produits doivent faire l'objet ainsi que sur la façon dont ils doivent être distribués.²

En raison de ses particularités, l'Autorité souhaite toutefois se prononcer spécifiquement sur le produit nommé « garantie d'écart ».

La garantie d'écart est une protection qui couvre la différence entre le solde de la dette liée à l'acquisition d'un véhicule (à la suite d'un achat ou d'une location à long terme) et la valeur du véhicule au moment d'un sinistre qui en entraîne la perte (valeur telle qu'établie par l'assureur automobile). Elle est offerte par un tiers ou encore, par un créancier ou un locateur.

L'Autorité considère que la garantie d'écart, lorsqu'elle est **offerte par un tiers**, est un produit d'assurance. En effet, le paiement d'une indemnité, équivalant à la différence entre le solde dû au créancier (ou au locateur) et le montant versé par l'assureur automobile lors de la réalisation d'un risque qui entraîne la perte du véhicule automobile, constitue de l'assurance. Ainsi, ce produit ne peut être émis que par un assureur et distribué par l'entremise d'un représentant certifié auprès de l'Autorité.

Par contre, lorsque **le créancier ou le locateur** consent à ne pas exiger le remboursement de la différence entre le solde qui lui est dû et le montant versé par l'assureur automobile lors de la réalisation d'un risque qui entraîne la perte du véhicule, l'Autorité considère qu'il ne s'agit pas d'une protection d'assurance, mais plutôt d'une renonciation de celui-ci en faveur de son cocontractant (l'acheteur ou le locataire).

En conséquence :

1. Si le produit est offert par un tiers, il s'agit d'un produit d'assurance;
2. La renonciation du créancier ou du locateur à exiger de son cocontractant le remboursement de la différence entre le solde qui lui est dû et le montant versé par l'assureur automobile ne relève pas de l'assurance;

3. Dans la mesure où il s'agit d'un produit d'assurance :

- (a) Le produit doit être émis par un assureur dûment inscrit auprès de l'Autorité;
- (b) Seuls les représentants certifiés auprès de l'Autorité (agents et courtiers en assurance de dommages) sont autorisés à offrir le produit. En effet, les dispositions relatives à la distribution sans représentant contenues dans la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2, ne prévoient pas la possibilité d'offrir ce produit par l'entremise de distributeurs;
- (c) L'offre du produit par toute personne autre qu'un représentant certifié auprès de l'Autorité doit cesser immédiatement;
4. Toutes les « garanties d'écart » vendues avant la date du présent Avis devront être honorées selon leurs termes et conditions, et ce, jusqu'à leur échéance.

¹ Voir l'Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif aux garanties de remplacement automobiles, publié le 27 mars 2009 au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 6, n° 12, à la section 3.1.

² Voir l'Avis relatif à l'offre de produits d'assurance afférents à un véhicule, publié le 30 avril 2010 au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 7, n° 17, à la section 3.1.

Pour toute question, veuillez prendre connaissance des questions et réponses qui suivent ou vous adresser au Centre d'information :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Le 30 avril 2010.

GARANTIES D'ÉCART

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION : Qu'est-ce que la garantie d'écart?

La garantie d'écart est une protection qui couvre la différence entre le solde de la dette liée à l'acquisition d'un véhicule (à la suite d'un achat ou d'une location à long terme) et la valeur du véhicule au moment d'un sinistre qui en entraîne la perte (valeur telle qu'établie par l'assureur automobile).

Exemple :

Solde de la dette	20 000 \$
Valeur du véhicule sinistré (prestation d'assurance + franchise le cas échéant)	15 000 \$
Différence absorbée par la garantie d'écart	5 000 \$

QUESTION : Pourquoi la garantie d'écart constitue-t-elle un produit d'assurance (et non une garantie comme son nom l'indique)?

Malgré son nom, la garantie d'écart ne constitue pas une garantie.

Un contrat de garantie protège le consommateur contre les vices de qualité du bien vendu.

Un contrat d'assurance protège le consommateur contre divers risques (perte, vol, accident, vandalisme, etc.).

Or, c'est ce dernier type de protection qu'offre la garantie d'écart, lorsqu'elle est offerte par un tiers. En effet, tous les éléments du contrat d'assurance s'y retrouvent :

- il y a versement d'une prestation (le paiement d'une indemnité équivalant à la différence entre le solde dû au créancier ou au locateur et le montant versé par l'assureur automobile);
- advenant la réalisation d'un risque (la perte du véhicule);
- moyennant une contrepartie (le paiement du coût d'achat du produit).

QUESTION : La garantie d'écart (GAP) offerte dans les contrats de location à long terme est-elle un produit d'assurance?

Non. Il s'agit d'une clause contractuelle par laquelle le locateur renonce, dans le contrat de location, à exiger le remboursement de la différence entre le solde qui lui est dû et le montant versé par l'assureur automobile lors de la réalisation d'un risque qui entraîne la perte du véhicule. Il s'agit donc d'une renonciation contractuelle du locateur en faveur de son cocontractant, le locataire (le consommateur).

Par ailleurs, cette protection n'est pas « vendue » au consommateur, car elle est en général automatiquement incluse dans le contrat de location.

QUESTION : Y a-t-il une différence selon que le véhicule est acheté ou loué à long terme?

De façon générale, une telle clause d'exonération n'est prévue que dans les contrats de location à long terme. Cependant, une clause similaire, contenue dans un contrat de vente à tempérament, serait également considérée comme une clause de renonciation contractuelle et ne constituerait pas de l'assurance.

QUESTION : La Loi sur la protection du consommateur¹ ne prévoit-elle pas une protection similaire?

Des dispositions de la *Loi sur la protection du consommateur* (la « LPC »), en matière de vente à tempérament et de location à long terme de biens, prévoient que le commerçant assume les risques de perte ou de détérioration par cas de force majeure, tant que la propriété du bien faisant l'objet du contrat n'a pas été transférée au consommateur. La garantie d'écart pourrait donc présenter une utilité limitée pour le consommateur, puisque ce dernier bénéficie déjà d'une certaine protection en vertu de la LPC.

Cependant, la protection prévue dans la LPC ne couvre pas tous les risques de perte ou de détérioration. Elle ne couvre que les risques de perte ou de détérioration par cas de force majeure.

De plus, la LPC n'a pas d'application lors de transactions commerciales. Elle ne protège pas le commerçant qui se procure un bien pour son entreprise.

Pour plus d'informations sur la protection offerte par la LPC : www.opc.gouv.qc.ca.

QUESTION : La position de l'Autorité constitue-t-elle un changement par rapport aux prises de position antérieures?

Non. Le 27 mars 2009, l'Autorité publiait un Avis dans lequel elle prenait position sur les garanties de remplacement automobiles. Dans cet Avis, l'Autorité indiquait qu'elle considérait que les garanties de remplacement constituaient des produits d'assurance automobile assujettis à son encadrement.²

La position de l'Autorité sur la garantie d'écart s'inscrit donc dans la continuité de l'Avis sur les garanties de remplacement.

Elle complète également l'*Avis relatif à l'offre de produits d'assurance afférents à un véhicule*, publié en même temps que l'*Avis relatif à l'offre de la garantie d'écart*.

QUESTION : Qui peut vendre ce produit?

La garantie d'écart ne peut être offerte que par l'entremise de représentants certifiés auprès de l'Autorité.

Les concessionnaires d'automobiles, par exemple, ne sont donc pas autorisés à la vendre.

QUESTION : Est-ce que l'encadrement est effectif immédiatement?

Oui. L'Autorité n'accorde aucune période transitoire. Dès la publication de l'Avis, les différents intervenants devront s'y conformer.

Par ailleurs, toutes les « garanties d'écart » vendues avant la publication de l'Avis devront être honorées selon leurs termes et conditions, et ce, jusqu'à leur échéance.

1 L.R.Q., c. P-40.1.

2 Voir l'Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif aux garanties de remplacement automobiles, publié le 27 mars 2009 au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 6, n° 12, à la section 3.1.

QUESTION : Quels sont les bénéfices du nouvel encadrement pour les consommateurs?

Les garanties d'écart devront être émises par des assureurs, dont les activités sont encadrées par l'Autorité, permettant ainsi aux consommateurs d'être mieux protégés des risques d'insolvabilité.

Par ailleurs, les consommateurs pourront s'adresser à l'Autorité en cas de problème, pour porter plainte ou simplement pour s'informer.

De même, les assureurs relèvent de l'Autorité et sont tenus de déclarer annuellement les plaintes qu'ils ont reçues. Dans certains cas, l'Autorité peut même agir comme médiateur entre le plaignant et l'assureur. Cette possibilité ne pouvait être offerte auparavant.

Finalement, l'Autorité pourra exercer un contrôle plus serré des représentants qui vendront ce produit.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Amato	Giovanna	Financière Banque Nationale inc.	2010-04-22
Assadi	Pejman	Desjardins sécurité financière investissements inc..	2010-04-16
Assee	Nicole Claudette	TD Waterhouse Canada inc.	2010-04-19
Auger-Turgeon	Suzanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-23
Azara	Ala	Services d'investissement TD inc.	2010-04-20
Barrette	Linda	Placements Banque Nationale inc.	2010-04-16
Beauchemin	Richard	Desjardins sécurité financière investissements inc..	2010-04-22
Benamara	Sid Ahmed	Desjardins sécurité financière investissements inc..	2010-04-17
Benoit	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-23
Bernard	Christophe	Services d'Investissement Quadrus ltee.	2010-04-23
Betancourt Gil	Alexandra	Services d'investissement TD inc.	2010-04-16
Bibaud	Brigitte	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-20
Biduk	Roger Michael	Valeurs Mobilières Union ltée	2010-04-22
Blais	Alex	Placements Manuvie incorporée	2010-04-22
Bouchard-Dion	Ann-Marie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-21
Boudreau	Pierre-Luc	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-19
Brenhouse	Nadia	GBC Asset Management Inc.	2010-04-21
Capozzo	Mathieu	Financière Canaccord ltée	2010-04-21
Carrier	Francois	Société de Placements SEI Canada	2010-04-23
Cloutier	Alain	Les investissements Global Maxfin inc.	2010-04-20
Coache	Line	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-19
D'Aragon	Jean-François	BMO Investissements inc.	2010-04-20
Diallo	Aissata Aïda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-16
Dominguez Ruiz	Denis Ivan	PFSL Investments Canada Ltd	2010-04-22
Doucet-Lussier	Fernande	Fonds d'études pour les enfants inc.	2010-04-21
Doumit	Anthony	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-19
Ducharme	Michelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Dusebayeva	Dinara	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-20
Durand	Dominic	Services financiers groupe Investors inc.	2010-04-16
Fawaz	Antoine	Placements Scotia inc.	2010-04-19
Gagne	Roxanne	Placements Banque Nationale inc.	2010-04-12
Gagnon	Nathalie	Placements Banque Nationale inc.	2010-04-20
Gennaro	Katiuscia	Services d'investissement TD inc.	2010-04-19
Ghantous	Roula	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-19
Giacari	Jennifer	Services financiers groupe Investors inc.	2010-04-23
Haji Seyed Javadi	Leila	Corporation de distribution des fonds d'éducation globale	2010-04-22
Jacques	Vladimir	Placements Financiere Sun Life (Canada) inc.	2010-04-01
Kadiri	Najat	Services d'Investissement TD inc.	2010-04-20
Kandyba	Katherine Ann	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-04-15
Koloda	John	Services d'Investissement Quadrus ltee.	2010-04-21
Lamoureux	Claudette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-20
Leblanc	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-23
Leblanc	Donald	Financière Banque Nationale inc.	2010-04-16
Magny	François	Services d'investissement TD inc.	2010-04-24
Marcoux	Line	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-01
Metcalfe	Denis	Services financiers groupe Investors inc.	2010-04-23
Michaud	Carole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-19
Milner	Kirsten	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-22
Moreno	Lennie	Placements Banque Nationale inc.	2010-04-14
N'Guessan	Kouamé Patrice	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-20
Nicolov	Emile Borislav	Financière Canaccord ltée	2010-04-16
Pallotta	Giuseppe	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-04-20
Potvin	Evans	Services en Placements Peak inc.	2010-04-19
Rebhi	Amine	Services d'Investissement Quadrus ltee.	2010-04-19
Ringuet	Jocelyn	La Capitale, services conseils inc.	2010-04-21
Rosner,	Wolfgang	Financière Canaccord ltée	2010-04-23
Roy	Sylvie	Services financiers groupe Investors inc.	2010-04-19
Senatus	Eward	Placements Scotia inc.	2010-04-16
Shinder	Nicholas	Financière Canaccord ltée	2010-04-16
Siewe Falio	Gaelle	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Stieger	Jonathan	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-19
Timsiline	Kahina	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-04-13
Tremblay	Dorys	Gestion Universitas inc.	2010-04-16
Walker	Clair	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-04-19
Woodaman II	Gregory James	Financière Canaccord ltée	2010-04-16
Zhong	Yanhua	Fonds d'éducation Heritage inc.	2010-04-21

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Tang	Carmen	Gestion d'actifs Sectoriels inc.	2010-04-23

Cabinets de services financiers et sociétés autonomes

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial

2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101010	Baillargeon	Rosaire	3A	2010-04-22
107386	Cliche	Martine	3A	2010-04-27
110025	Desrosiers	Chantal	1A	2010-04-27
114257	Gendron	Nicole	4B	2010-04-22
117696	Labbé	Jean	3A	2010-04-27
118301	Lafontaine	Lucie	4A	2010-04-23
119658	Larouche	André	6	2010-04-26
122775	Marcoux	Line	6	2010-04-26
128828	Rifaï	Mayssa	4A	2010-04-26
130076	Sabourin	André	4A	2010-04-26
133480	Turcotte	Normand	4A	2010-04-21
139815	Thériault	Lynda	4A	2010-04-26
140414	Leblanc	Donald	6	2010-04-21
143066	Boivin	Karine	4A	2010-04-26

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
148269	Létourneau	Yves	1A	2010-04-23
151162	Fawaz	Antoine	6	2010-04-26
157949	Herskovits	Shirley	4A	2010-04-26
158130	McEwen	Derek	4A	2010-04-26
158336	Imperiale	Lucy	4B	2010-04-26
162249	Telfer	Colin P	4A	2010-04-27
163917	Denis	Pascale	3B	2010-04-26
164354	Mazzocco	Donato	2C	2010-04-21
164402	Pichette	Véronique Hae Ok	3B	2010-04-21
167415	Morin	Tommy	1A	2010-04-21
168354	Hamelin	Viviane	1A	2010-04-26
169868	Gagné	Marie-Lou	4A	2010-04-26
173987	Bilodeau	Jessyca	4B	2010-04-27
177250	Corneillier	Luc	5A	2010-04-22
178216	Kandyba	Katherine Ann	1A	2010-04-27
178434	Giaccari	Jennifer	1A	2010-04-27
178725	Gervais	Annie	4B	2010-04-26
178869	Arguin	Karine	3C	2010-04-22
182683	Gauthier	Francis	3B	2010-04-22
182747	Lahaie	Olivier	4B	2010-04-22
182948	Morin	Marie-Claude	4B	2010-04-27
183465	Zakrevsky	Stéphanie	3B	2010-04-22
184932	Privé	Julie	1A	2010-04-23
185027	Platis	Denis	1B	2010-04-26
185326	Cesar-Mathieu	Louis Lulli Jr.	3B	2010-04-21
186331	Bourega	Abdelaziz	1A	2010-04-23

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Radiations et suspensions pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
501372	Georges Exilus	2010-PDIS-2242	Suspension	2010-04-16
502594	Le Groupe Invali-Vie inc.	2010-PDIS-2239	Suspension	2010-04-16
502955	Nicolas Iracleous	2010-PDIS-2246	Suspension	2010-04-16
508486	Danny Bourque	2010-PDIS-1336	Radiation	2010-03-26
510655	Michaud Faustin	2010-PDIS-2248	Radiation	2010-04-16
510961	Adena Franz	2010-PDIS-2240	Suspension	2010-04-16
514501	Luis Emmanuel Cisneros Velasquez	2010-PDIS-2244	Suspension	2010-04-16
514517	Guillaume Bellemare	2010-PDIS-2243	Suspension	2010-04-16

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
502484	Promutuel Valmont, société mutuelle d'assurance générale	Assurance de personnes Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2010-04-21
505331	Marco Madon	Assurance de personnes	2010-04-27
505666	Promutuel les Prairies, société mutuelle d'assurance générale	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2010-04-21
509649	Richard Thompson	Assurance de personnes	2010-04-21
509682	Peter A. Deeks	Assurance de personnes	2010-04-23
511683	Sandra Fortier	Assurance de personnes	2010-04-26
511899	Johanne Bédard	Assurance de personnes	2010-04-21
513889	Services financiers Claude Sauvé inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-04-27
514081	Brigitte Caron	Assurance de personnes	2010-04-22
514610	Jean-Nicol Paul	Assurance de personnes	2010-04-27

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsable, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Brockhouse & Cooper Inc.	Simsovic	Douglas J.	2010-02-12
Demers valeurs mobilières inc.	Gauthier	Stephen	2010-02-19
Les Partenaires Versant inc.	Gazaille	Christiane	2009-11-05
NBCN Inc.	Lavigne	Martin	2009-12-28
PWL Capital inc.	Dery	Lynn	2010-04-16
Services Investisseurs CIBC inc.	Gravel	Monique Elizabeth Milford	2010-04-27
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Pilon	Lorraine	2010-04-21
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Dulude	Sylvie	2009-12-18

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Bush associates Ltee	Bush	David	2010-04-26
Gestion d'actifs Stanton inc.	Brown	Richard	2010-04-21

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Inscription de courtiers

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Investissements Standard Life inc.	Marché dispensé	Jean Tremblay	2010-04-19

Inscription de gestionnaires

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Investissements Standard Life inc.	Gestionnaire de fonds d'investissement	Jean Tremblay	2010-04-19

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
514712	9219-7631 Québec inc.	Mario Cantin	Assurance de personnes	2010-04-21
514725	Les Assurances Charles et Associés inc.	Hélène Charles	Assurance de dommages	2010-04-26
514730	9217-5215 Québec inc.	Marilyne Morrow	Assurance de personnes Planification financière	2010-04-23
514731	Services financiers Jean Bouchard inc.	Jean Bouchard	Assurance de personnes	2010-04-26
514746	Services financiers Bédard, Cimon, Bouchard inc.	Johanne Bédard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-04-21
514747	9217-6445 Québec inc.	Josyanne Servant	Assurance de dommages	2010-04-21
514750	Promutuel Prairie-Valmont, société mutuelle d'assurance générale	Jacinthe Phaneuf	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2010-04-21
514753	Services financiers Marco Madon inc.	Marco Madon	Assurance de personnes	2010-04-27
514767	Assurances AGMA inc.	Michel Auger	Assurance de dommages	2010-04-21
514774	Planisource inc.	Réginald Barbe	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-04-27
514712	9219-7631 Québec inc.	Mario Cantin	Assurance de personnes	2010-04-21

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Carole Dorion 110505	(CD00-0628)	Janine Kean, président Gilles C. Gagné, A.V.C. Michèle Barbier, A.V.A.	4 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			5 mai 2010 à 9h30		Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits.	
			6 mai 2010 à 9h30		Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi.	
			10 mai 2010 à 9h30			
			11 mai 2010 à 9h30			
Joseph Jekkel 117071	(CD00-0771)	Sylvain Généreux, président Pierre Perreault, A.V.A. Tan Pham Huu	4 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
			5 mai 2010 à 9h30			
			6 mai 2010 à 9h30			

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Yvan Cameron 105743	(CD00-0316)	François Folot, président Robert Archambault, A.V.A. Albert Audet	5 mai 2010 à 9h00 6 mai 2010 à 9h00	À venir Québec	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur. Concurrence déloyale. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Remplacement sans préavis de remplacement (même type de produits). Conflits d'intérêts. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers. Avoir fait des commentaires faux, inexacts ou incomplets à l'égard d'un autre représentant, d'un cabinet, d'une société autonome, d'un assureur, d'une institution financière ou d'un de ses représentants ou sur leurs produits et services. Conduite indigne ou immodérée. Préavis de remplacement non expédié dans les délais réglementaires.	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Pedro Medina 145365	(CD00-0790)	François Folot, président Benoît Jolicoeur Philippe Bouchard	11 mai 2010 à 9h30 12 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité. Conflits d'intérêts et/ou défaut de divulguer les liens d'affaires.	audition sur culpabilité
Danielle Cartier 148226	(CD00-0792)	Jean-Marc Clément, président Michèle Barbier, A.V.A. Philippe Bouchard	13 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité.	audition culpabilité/sanction
Alexandr Niselshtein 125069	(CD00-0799)	Jean-Marc Clément, président Jacques Denis, A.V.A. Kaddis Sidaros, A.V.A.	17 mai 2010 à 9h30 18 mai 2010 à 9h30 19 mai 2010 à 9h30 20 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
Louise Dufresne	(CD00-0806)	Janine Kean, président Grégoire Krikor	25 mai 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles	Avoir fait des commentaires faux, inexacts ou incomplets à l'égard d'un autre représentant, d'un cabinet, d'une société	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
111198		Abrakian Michèle Barbier, à 9h30 A.V.A.	26 mai 2010 à 9h30	500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	autonome, d'un assureur, d'une institution financière ou d'un de ses représentants ou sur leurs produits et services.	
Pierre Plamondon 127199	(CD00-0767)	Sylvain Généreux, président	26 mai 2010 à 9h30	Commission des lésions professionnelles	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré fausement avoir agi comme agent souscripteur.	audition sur culpabilité
		Claude Trudel, A.V.A.	27 mai 2010 à 9h30	500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements.	
		Louis L'Espérance, A.V.C.			Défaut de compléter le préavis de remplacement et/ou de le remettre (types de produits différents).	
Yousef Afshar 100066	(CD00-0785)	François Folot, président	26 mai 2010 à 9h30	Chambre de la sécurité financière	Défaut de tenir compte de l'intégrité financière et des responsabilités du cabinet pour le compte duquel il agit.	audition sur culpabilité
		Bernard Gilles Lacroix, A.V.C.	27 mai 2010 à 9h30	300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	
		Patrick Haussmann, A.V.C.	28 mai 2010 à 9h30		Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits.	
			31 mai 2010 à 9h30		Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et	

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					professionnalisme.	
					Opérations non effectuées par une personne autorisée par la loi.	
					Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi.	
					Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité.	
					Avoir autorisé une personne non inscrite à effectuer des opérations dans les comptes de ses clients.	
					Utilisation de signatures contrefaites.	
					Utilisation de faux documents.	
					Défaut d'intervenir, d'empêcher ou de dénoncer une appropriation de fonds.	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
M ^{me} Huguette Smith, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages Certificat no 124864	2010-03-01(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages, membre M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre	13 mai 2010 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution du mandat (<i>article 37(4) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait défaut de recueillir personnellement les renseignements lui permettant d'identifier les besoins de l'assuré (<i>article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>); 1 chef pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux (<i>article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition de la plainte
M ^{me} Nancy Wistaff, courtier en assurance de dommages des particuliers Certificat n° 154096	2010-02-02(C)	M ^e Daniel M. Fabien, président-suppléant M ^{me} Francine Tousignant, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages,	18 mai 2010 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	19 chefs pour s'être appropriée pour ses fins personnelles de l'argent confié dans l'exercice de son mandat (<i>article 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurances de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait défaut de donner suite, dans les plus brefs délais, aux instructions d'un client (<i>article 26 du Code de déontologie des représentants en assurances de dommages</i>);	Audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		membre Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre			1 chef pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution du mandat (<i>article 37(4) du Code de déontologie des représentants en assurances de dommages</i>);	
M. Benoit Mayer, expert en sinistre Certificat n° 123354	2009-09-01(E)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Élane Savard, expert en sinistre, membre M. Claude Gingras, expert en sinistre, membre	25-26-27 mai 2010 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	2 chefs pour avoir fait défaut de s'assurer que lui-même, ses mandataires et employés respectent les dispositions de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et celles de ses règlements (<i>article 2 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>); 1 chef pour avoir fait défaut de présenter au sinistré deux contrats dont l'un prévoit une rémunération sur une base horaire et l'autre une rémunération sur la base d'un pourcentage (<i>article 48 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>); 1 chef pour avoir fait de fausses représentations quant à son niveau de compétence ou à l'efficacité de ses services ou quant à ceux de son cabinet ou de sa société autonome (<i>article 27 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	Suite de l'audition disciplinaire

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					1 chef pour avoir retenu les sommes d'argent d'un sinistré (<i>article 44 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	
					1 chef pour avoir fait défaut de fournir à l'assuré les explications nécessaires à la compréhension du règlement du sinistre et des services rendus (<i>article 21 du Code de déontologie des experts en sinistre</i>);	
M. Normand Bédard, C.d'A.Ass.	2007-10-05(C)	M ^e Patrick de Niverville, président	27 mai 2010 (heure à confirmer)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut d'exécuter avec transparence le mandat accepté (<i>article 25 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	Audition des moyens préliminaires
courtier en assurance de dommages		M ^{me} France Laflèche, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages, membre			2 chefs pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution du mandat (<i>article 37(4) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
Certificat n° 101863		M. Daniel Pauzé, courtier en assurance de dommages, membre			1 chef pour avoir fait défaut de donner à l'assureur les renseignements qu'il est d'usage de lui fournir (<i>article 29 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
					1 chef pour avoir fait défaut de recueillir les renseignements nécessaires lui permettant d'identifier les besoins de l'assuré (<i>article 27 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
					2 chefs pour avoir exercé ses activités de	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					façon négligente (<i>article 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait défaut de prendre les moyens requis pour que la garantie offerte réponde aux besoins de l'assuré (<i>article 39 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux (<i>article 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir manqué de compétence et de professionnalisme (<i>article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>); 1 chef pour avoir fait une déclaration fausse, trompeuse ou susceptible d'induire en erreur (<i>article 37(7) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour avoir fait défaut de respecter le secret de tous renseignements personnels qu'il obtient sur un client et de les utiliser aux fins pour lesquelles il les obtient (<i>article 23 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 3 chefs pour avoir participé à la confection ou à la conservation d'une preuve ou d'un	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					document le sachant faux (<i>article 37(9) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES**DÉCISION N° 2010-PDIS-1336****DANNY BOURQUE**

[...]

Inscription n° 508 486

Décision**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)****LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

Le 5 février 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre de Danny Bourque un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J 3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à Danny Bourque établit les faits constatés et les manquements qui lui sont reprochés de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. Danny Bourque détient une inscription auprès de l'Autorité lui permettant d'agir à titre de représentant autonome, portant le n° 508 486, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Danny Bourque est assujéti à la LDPSF.
2. Danny Bourque n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes, et ce, depuis le 1^{er} février 2009.
3. Danny Bourque a, à ce jour, un solde impayé à son dossier provenant de la facture n° 915806, et ce, depuis le 10 décembre 2007.
4. Le 4 février 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé à Danny Bourque, par poste certifiée, un avis de non-renouvellement de son certificat n° 104 786, auquel était joint un formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* ».
5. Le 5 mars 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé à Danny Bourque, une lettre dans laquelle il était mentionné de remplir le formulaire et le retourner avant le 24 mars 2009.
6. Le 25 mars 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé une lettre de rappel à Danny Bourque.
7. Dans la semaine du 17 avril 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a tenté de joindre Danny Bourque aux numéros inscrits à son dossier. L'agent a laissé un message sur la boîte vocale.
8. Dans la semaine du 26 mai 2009, un agent du Service de la conformité a laissé un message sur la boîte vocale de Danny Bourque aux numéros inscrits à son dossier.
9. Le 26 mai 2009, un agent du Service de la conformité a fait des vérifications et l'adresse trouvée est identique à celle au dossier de Danny Bourque.

10. Dans la semaine du 17 juillet 2009, un agent du Service de la conformité a laissé un message sur la boîte vocale de Danny Bourque aux numéros inscrits à son dossier en mentionnant les instructions pour transmettre le formulaire dûment rempli.
11. Danny Bourque n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 2 mai 2009.

MANQUEMENTS REPROCHÉS À DANNY BOURQUE

12. Danny Bourque a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF en omettant d'avoir un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome.
13. Danny Bourque a fait défaut de respecter l'article 135 de la LDPSF en omettant de payer les droits prescrits.
14. Danny Bourque a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de produire à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité conforme aux exigences déterminées par règlement.

LES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES À L'AUTORITÉ

Dans cet avis, l'Autorité donnait à Danny Bourque l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 22 février 2010.

À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Danny Bourque.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de disciplines, autres qu'une discipline en valeurs mobilières, pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 135 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome ou une société autonome doit verser annuellement à l'Autorité les droits prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un représentant autonome doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135

et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 9 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, qui se lit comme suit :

« Si, pendant la durée d'une inscription, survient un changement de circonstances affectant la véracité des renseignements et documents fournis, le titulaire de l'inscription doit en aviser l'Autorité par écrit dans un délai de 30 jours suivant un tel changement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de Danny Bourque dans la discipline de l'assurance de personnes;

ORDONNER au représentant autonome Danny Bourque d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Danny Bourque entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Danny Bourque entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER au représentant autonome Danny Bourque de remettre tous ses dossiers à l'Autorité, ou à toute autre personne désignée par l'Autorité. La remise des dossiers s'effectuera de la manière suivante :

Le représentant autonome Danny Bourque devra communiquer, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, avec M. Éric René, chef du Service de l'inspection à l'Autorité, au numéro 1 877 525-0337, poste 4751, afin de déterminer la date à laquelle les dossiers clients seront remis à l'Autorité. Les dossiers devront être remis à l'Autorité au 800, square Victoria, 22^e étage, tour de la Bourse, Montréal (Québec) ou à toute autre adresse qui pourrait être désignée par l'Autorité.

Et, par conséquent, que Danny Bourque :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 26 mars 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

DÉCISION N° 2010-PDIS-2242

GEORGES EXILUS

[...]

Inscription n° 501 372

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Georges Exilus détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 501 372, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Georges Exilus est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 15 février 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 10 février 2010.
3. Georges Exilus n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 10 février 2010.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Georges Exilus, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 mars 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Georges Exilus.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphe a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Georges Exilus dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il soit conforme au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Georges Exilus :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veuillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2246

NICOLAS IRACLEOUS

[...]

Inscription n° 502 955

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Nicolas Iracleous détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 502 955, dans les disciplines de l'assurance de

personnes et de l'assurance collective de personnes. À ce titre, Nicolas Iracleous est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

2. Nicolas Iracleous n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} février 2010.
3. Le 5 janvier 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Nicolas Iracleous, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} février 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Nicolas Iracleous, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 mars 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Nicolas Iracleous.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135

et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Nicolas Iracleous dans les disciplines de l'assurance de l'assurance de personnes et de l'assurance de collective personnes jusqu'à ce qu'il soit conforme au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Nicolas Iracleous :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veuillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2240

ADENA FRANZ

[...]

Inscription n° 510 961

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Adena Franz détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 510 961, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Adena Franz est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Adena Franz n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} février 2010.
3. Le 5 janvier 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Adena Franz, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} février 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Adena Franz, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 27 mars 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Adena Franz.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Adena Franz dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Adena Franz :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « Demande de retrait de l'inscription » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2244

LUIS EMMANUEL CISNEROS VELASQUEZ
[...]
Inscription n° 514 501

Décision
(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Luis Emmanuel Cisneros Velasquez détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 501, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Luis Emmanuel Cisneros Velasquez est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 18 janvier 2010, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 13 février 2010.
3. Luis Emmanuel Cisneros Velasquez n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 13 février 2010.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Luis Emmanuel Cisneros Velasquez, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une

nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 mars 2010.

5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Luis Emmanuel Cisneros Velasquez.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Luis Emmanuel Cisneros Velasquez dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Luis Emmanuel Cisneros Velasquez :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2243

GUILLAUME BELLEMARE
[...]
Inscription n° 514 517

Décision

(article 136 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Guillaume Bellemare détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 517, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Guillaume Bellemare est assujetti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Guillaume Bellemare n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} février 2010.
3. Le 5 janvier 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Guillaume Bellemare, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} février 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Guillaume Bellemare, par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 27 mars 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Guillaume Bellemare.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses

règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Guillaume Bellemare dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Guillaume Bellemare :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veuillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

DÉCISION N° 2010-PDIS-2248

MICHAUD FAUSTIN

[...]

Inscription n° 510 655

Décision

(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 22 février 2010, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») signifiait à l'encontre de Michaud Faustin un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à Michaud Faustin établit les faits constatés et les manquements qui lui sont reprochés de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. Michaud Faustin détient une inscription auprès de l'Autorité lui permettant d'agir à titre de représentant autonome, portant le n° 510 655, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Michaud Faustin est assujéti à la LDPSF.
2. Michaud Faustin n'a pas de représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes, et ce, depuis le 1^{er} mai 2009.
3. Michaud Faustin, selon nos informations, ne possède pas d'assurance de responsabilité, et ce, depuis le 15 décembre 2009.
4. Le 19 mai 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé à Michaud Faustin, par poste certifiée, un avis de non-renouvellement de son certificat n° 112 035 auquel, était joint un formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* ».
5. Le 25 septembre 2009, l'Autorité a reçu une demande de remise en vigueur pour le certificat de Michaud Faustin. Toutefois, sa demande était incomplète.
6. Le 29 septembre 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a laissé un message sur la boîte vocale de Michaud Faustin.

7. Le 3 novembre 2009, un agent de la Direction de la certification et de l'inscription a envoyé un courriel à Michaud Faustin, en mentionnant les instructions pour nous transmettre son formulaire « *Demande d'inscription de représentant autonome* » dûment rempli.
8. Le 4 novembre 2009, Michaud Faustin a envoyé un courriel à un agent de la Direction de la certification et de l'inscription pour annuler sa demande de remise en vigueur de son certificat.
9. À ce jour, l'Autorité n'a jamais reçu le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* ».

MANQUEMENTS REPROCHÉS À MICHAUD FAUSTIN

10. Michaud Faustin a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF en omettant d'avoir un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome.
11. Michaud Faustin a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de produire à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité conforme aux exigences déterminées par règlement.
12. Michaud Faustin a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome et qui répond à ces exigences.

LES OBSERVATIONS PRÉSENTÉES À L'AUTORITÉ

Dans cet avis, l'Autorité donnait à Michaud Faustin l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 9 mars 2010.

À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Michaud Faustin.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une

société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de disciplines, autres qu'une discipline en valeurs mobilières, pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant

autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphe a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de Michaud Faustin dans la discipline de l'assurance de personnes;

ORDONNER au représentant autonome Michaud Faustin d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Michaud Faustin entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Michaud Faustin entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER au représentant autonome Michaud Faustin de remettre tous ses dossiers à l'Autorité, ou à toute autre personne désignée par l'Autorité. La remise des dossiers s'effectuera de la manière suivante :

Le représentant autonome Michaud Faustin devra communiquer, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, avec M. Éric René, chef du Service de l'inspection à l'Autorité, au numéro 1 877 525-0337, poste 4751, afin de déterminer la date à laquelle les dossiers clients seront remis à l'Autorité. Les dossiers devront être remis à l'Autorité au 800, square Victoria, 22e étage, tour de la Bourse, Montréal (Québec) ou à toute autre adresse qui pourrait être désignée par l'Autorité;

Et, par conséquent, que Michaud Faustin :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

DÉCISION N° 2010-PDIS-2239**LE GROUPE INVALIDI-VIE INC.**

6600, chemin de La Côte-Des-Neiges, bur. 304
 Montréal (Québec) H3S 2A9
 Inscription n° 502 594

Décision

(article 83 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Le cabinet Le groupe Invali-Vie inc. détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n° 502 594, dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2 (la « LDPSF »).
2. Le groupe Invali-Vie inc. n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1^{er} février 2010.
3. Le 5 janvier 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Le groupe Invali-Vie inc., une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1^{er} février 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 12 mars 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Le groupe Invali-Vie inc., par poste certifiée, un dernier rappel dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 27 mars 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Le groupe Invali-Vie inc.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »;

CONSIDÉRANT l'article 707 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A 33.2, qui se lit comme suit :

« L'Autorité des marchés financiers, instituée par l'article 1 de la présente loi, est substituée au Bureau des services financiers et au Fonds d'indemnisation des services financiers, institués en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2). Elle en acquiert les droits et en assume les obligations. »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la

suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;

e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser le Bureau de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

f) l'assureur doit aviser le Bureau dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;

g) l'assureur doit aviser le Bureau de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier. »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de Le groupe Invali-Vie inc. dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Et, par conséquent, que Le groupe Invali-Vie inc. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait à Québec le 16 avril 2010.

M^e Yan Paquette
Directeur, OAR, indemnisation et
pratiques en matière de distribution

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que cabinet, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca.

3.7.2 BDRVM

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 2009-12-01(C)

DATE : Le 15 avril 2010

LE COMITÉ : M ^e Patrick de Niverville, avocat	Président
M ^{me} Francine Tousignant, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages	Membre
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages
Partie plaignante

c.

FRANK CIANCIULLI, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SUR SANCTION

[1] Le 18 mars 2010, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte n° 2009-12-01(C);

[2] La syndic était représentée par M^e Claude G. Leduc et l'intimé par M^e Carolyne Mathieu;

[3] D'entrée de jeu, M^e Mathieu, au nom de son client, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des chefs d'accusation suivants :

1. Le ou vers le 19 août 2004, a agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession de représentant en assurance de dommages en souscrivant d'une part à titre d'assuré, et d'autre part, via son cabinet Assurances Cianciulli & associés inc. à titre de preneur, une

2009-12-01(C)

2

police d'assurance-vie universelle auprès de AXA Assurances inc. d'un capital assuré de 750 000 \$ dans le but notamment de toucher une partie de la commission à laquelle aurait droit le représentant en assurance de personnes, Luc Deguire et/ou Les Assurances Luc Deguire inc., pour avoir agi à titre d'intermédiaire, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 10(2), 14 et 37 dudit code;

2. Aux mois de février et mars 2005, ainsi qu'aux mois de mai et octobre 2006, a agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession de représentant en assurance de dommages en encaissant quatre (4) chèques totalisant la somme de 11 000 \$, tirés du compte du cabinet Les Assurances Luc Deguire inc., dans le but de recevoir un montant provenant d'un partage de commissions autrement que par son cabinet Assurances Cianciulli & associés inc., le tout en contravention avec les articles 16 et 24 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 37 et 37(1) dudit code;
3. Depuis le mois de mars 2007, a agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession de représentant en assurance de dommages en déclarant à AXA Assurances inc., le ou vers le 3 mars 2007 et en maintenant par la suite avoir des revenus insuffisants pour conserver la protection d'assurance à un capital assuré de 750 000\$ tel que prévu à la police d'assurance portant le numéro V06,172,302 et demandant de la réduire à son minimum, alors qu'il souscrivait auprès d'un autre assureur, Financière Manuvie/La compagnie d'Assurance-vie Manufacturers, une nouvelle police pour un capital assuré de 1 000 000\$, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 27, 37, 37(1), 37(7) et 37(9) dudit code;
4. Le ou vers le 28 février 2007, a agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession de représentant en assurance de dommages en souscrivant d'une part à titre d'assuré et d'autre part, via son cabinet Assurances Cianciulli & associés inc. à titre de preneur, une police d'assurance-vie universelle auprès de Financière Manuvie / La compagnie d'Assurance-vie Manufacturers d'un capital assuré de 1 000 000 \$ dans le but notamment de toucher une partie de la commission à laquelle aurait droit le représentant en assurance de personnes Luc Deguire et/ou Groupe Empresa inc. pour avoir agi à titre d'intermédiaire, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 10(2), 14 et 37 dudit code;

2009-12-01(C)

3

5. Le ou vers le 23 août 2007 et le ou vers le 6 mars 2008, a agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession de représentant en assurance de dommages en fabriquant des factures adressées à Groupe Empresa inc. mentionnant faussement des honoraires professionnels dus dans le but de recevoir un montant provenant d'un partage de commissions, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 9, 37, 37(1), 37(9) et 37(13) dudit code.

[4] L'intimé fut donc déclaré coupable, séance tenante, des cinq (5) chefs d'accusation qui lui sont reprochés dans la plainte;

I. Les faits

[5] La preuve a démontré que l'intimé fut approché, en 2004, par M. Luc Deguire, représentant en assurance de personnes, lequel voulait accroître sa clientèle en s'associant avec l'intimé;

[6] M. Deguire suggéra alors à l'intimé que cette entente d'entraide mutuelle pourrait consister en un échange de bons services entre les deux partenaires;

[7] M. Deguire laissant miroiter à l'intimé que celui-ci pourrait servir sa clientèle en matière d'assurance de dommages et que d'autre part, l'intimé pourrait référer ses clients à M. Deguire pour leur assurance-vie;

[8] Après quelques rencontres, M. Deguire propose à l'intimé de souscrire à une police d'assurance-vie (chef numéro 1) et lui suggère alors un stratagème pour réduire le coût des primes en lui mentionnant qu'ils pourront partager la commission (chef numéro 2);

[9] Ce stratagème se répète une deuxième fois (chef numéro 4) en 2007, en souscrivant une nouvelle police d'assurance-vie auprès d'une autre compagnie d'assurance et un nouveau partage de commission (chef numéro 5) intervient entre les parties;

[10] Préalablement à la souscription de la deuxième police d'assurance-vie, l'intimé a fait réduire sur la première police d'assurance-vie le "capital-décès au minimum afin de réduire la prime au minimum" (p.100 de P-5) en déclarant faussement ne pas avoir suffisamment de revenu pour conserver une protection d'assurance-vie aussi importante (p.113 de P-5);

2009-12-01(C)

4

[11] Suivant l'intimé, M. Deguire le rassurait constamment sur la légalité de ce processus en alléguant leur qualité de courtiers en assurance et qu'ils pouvaient donc se partager la commission;

[12] Dans les faits, le Comité estime plutôt que l'intimé a fait preuve d'une grande imprudence pour ne pas dire d'une forme d'aveuglement volontaire;

[13] À la décharge de l'intimé, la preuve a démontré que ce dernier a toujours été très impliqué dans sa communauté en faisant du bénévolat auprès de divers organismes;

[14] L'intimé a également exprimé son sincère repentir et sa volonté de s'amender;

II. Recommandations communes

[15] D'un commun accord, les deux procureurs ont suggéré d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :

- Chef numéro 1 : une amende de trois mille (3 000 \$) dollars;
- Chef numéro 2 : une réprimande;
- Chef numéro 3 : une amende de deux mille cinq cents (2 500 \$) dollars;
- Chef numéro 4 : une amende de quatre mille (4 000 \$) dollars;
- Chef numéro 5 : une amende de deux mille cinq cents (2 500 \$) dollars;

[16] Les parties considèrent que la protection du public ne sera pas mieux assurée par l'imposition d'une radiation;

[17] De plus, la sanction suggérée tiendrait compte, de l'avis des parties, du fait qu'il s'agit d'un acte isolé commis à l'occasion de l'exercice de la profession et n'ayant pas de lien direct avec l'exercice de la profession;

III. Analyse et décision

a) Notes liminaires

2009-12-01(C)

5

[18] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Royer c. Rioux*¹, l'objectif de la sanction disciplinaire n'est pas de punir le professionnel mais de corriger un comportement fautif²;

[19] De plus, la jurisprudence enseigne qu'à moins de circonstances exceptionnelles, la recommandation commune formulée par les parties suite à de sérieuses et intenses négociations, doit être respectée par le Comité³;

[20] Le Comité de discipline considère que les recommandations communes des parties sont à la limite de ce qui constitue, en l'espèce, une sanction juste et raisonnable;

[21] Toutefois, pour les motifs ci-après exposés, les recommandations communes seront entérinées quant au montant global des amendes (12 000 \$) mais ce montant sera réparti d'une façon différente en tenant compte :

- D'une part, des infractions commises à l'occasion de l'exercice de la profession (chefs 1, 3 et 4);
- Et d'autre part, des infractions ayant un lien direct avec l'exercice de la profession (chefs 2 et 5);

b) À l'occasion de l'exercice de la profession (Chefs 1, 3 et 4)

[22] Le Comité de discipline considère que les chefs numéros 1, 3 et 4 n'ont pas de lien direct avec l'exercice de la profession, ce qui ne veut pas dire toutefois que les agissements de l'intimé n'ont pas porté atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession;

[23] Par ailleurs, tel que le soulignait le Tribunal des professions dans l'affaire *Nowodvorski*⁴, même si un geste ne fait pas partie des actes réservés à un professionnel, le Comité conserve compétence sur les gestes reprochés si la commission de ceux-ci affecte la crédibilité du professionnel;

¹ C.Q. no. 500-02-119213-036, 8 juin 2004;

² *Duplantie c. Notaires*, [2003] QCTP 105;

³ *Malouin c. Notaires*, [2002] QCTP 015; voir aussi *Matthieu c. Dentistes*, [2004] QCTP 027 et *Jovanovic c. Médecins*, [2005] QCTP 020;

⁴ *Nowodvorski c. Ingénieurs*, 2001 QCTP 5 (CanLII)

2009-12-01(C)

6

[24] À titre d'exemple, les chefs 1 et 4 reprochent à l'intimé, d'avoir d'une part, souscrit à une police d'assurance-vie à titre d'assuré et, d'autre part, à titre de preneur par le biais de son cabinet, le tout dans le but de toucher une commission;

[25] Quant au chef numéro 3, celui-ci reproche à l'intimé d'avoir fait une fausse déclaration à une compagnie d'assurance-vie concernant ses capacités financières;

[26] Dans les circonstances, il est difficile de conclure que ces gestes (chefs 1, 3 et 4) n'ont aucun lien avec l'exercice de la profession, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils ont été commis à l'occasion de celle-ci (chefs 1 et 4) et qu'ils portent gravement atteinte à la crédibilité de l'intimé (chef 3) en tant que professionnel du domaine de l'assurance;

[27] Concernant ces questions, il sied de reprendre les enseignements du Tribunal des professions dans l'affaire *Nowodowski*⁵;

[28] Le Tribunal des professions, de même que d'autres tribunaux, ainsi que divers comités de discipline ont tiré des conclusions similaires et affirmé que la compétence du Comité de discipline d'un ordre professionnel n'est pas limitée à l'examen d'actes réservés.

[29] Ainsi, dans l'affaire *Jean Coutu c. Tribunal des professions*, l'honorable Pierrette Rayle, J.C.S., déclare :

«Le requérant plaide de plus que la dualité de sa pratique – professionnelle et commerciale – est reconnue par les tribunaux et que ce fait l'autorise à continuer à vendre un produit non interdit. Il cite les arrêts (...) et ajoute que, dans la mesure où les gestes reprochés se passent à l'extérieur de l'officine, l'ordre professionnel n'a aucune compétence pour dicter la conduite de ses membres. (...)

Il est exact que la dualité du rôle du pharmacien est reconnue par nos tribunaux. Toutefois, aucun de ces jugements ne suggère que le pharmacien, dans ses activités commerciales, est autorisé à vendre des produits mettant en danger la santé du public que son ordre professionnel a mission de protéger. (...)

Même lorsqu'il s'adonne à des activités commerciales, le pharmacien conserve son sarrau de professionnel de la santé. Il n'est pas pharmacien ou commerçant. Il est l'un et l'autre. L'essence de la dualité.»^[10]

[30] Il est manifeste, en rapport avec le jugement *Coutu* précité, que la vente de produits du tabac, dans le cadre d'activités commerciales d'un pharmacien, ne fait pas partie des actes réservés. Pourtant, les tribunaux ont tour à tour confirmé la compétence du comité de discipline.

⁵ Ibid

2009-12-01(C)

7

[31] Dans *Notaires c. Laurier*, l'on a reproché au professionnel son comportement dans le cadre d'une transaction impliquant la vente de valeurs mobilières; il a prétendu, devant le Comité de discipline, ne pas avoir agi à titre de notaire. Le Comité est d'opinion contraire :

«Toutefois, nous ne croyons pas non plus le témoignage de l'intimé lorsqu'il soutient ne pas avoir agi comme notaire dans le cadre de cette transaction. L'ensemble de la preuve, mis à part son témoignage, est à l'effet contraire : la transaction en question a eu lieu à son bureau, il a préparé la lettre de souscription, l'argent de M. Lacroix lui a été versé à son ordre en fiducie, il a préparé un reçu à cet effet pour Lacroix et l'argent de ce dernier fut déposé dans son compte In Trust.»^[11]

[32] Avec raison, le Comité de discipline conclut alors que le professionnel a agi comme notaire même s'il ne s'agissait pas d'un acte réservé.

[33] Le lien entre l'exercice de la profession et les agissements d'un professionnel est parfois ténu, mais cela n'empêche pas qu'il s'agisse d'agissements sur lesquels le Comité de discipline a compétence. Ainsi, le Tribunal des professions affirme ce qui suit en rapport avec une radiation imposée en vertu de l'article 55.1 du Code des professions qui exige un lien avec l'exercice de la profession :

«Il ne s'agit pas de savoir si les gestes fautifs ont été commis à l'occasion de l'exercice de la profession, mais de vérifier, entre autres, s'ils touchent à l'essence même de la profession, à la raison d'être de celle-ci.

Compte tenu du rôle de l'avocat, de sa fonction au sein de l'administration de la justice, être trouvée coupable de complot en vue de commettre un acte criminel et de fraude envers le gouvernement a certainement un lien avec l'exercice de la profession, si ténu soit-il.»^[12]

[34] La doctrine est également conforme à cette interprétation :

«En raison de la préservation de la confiance du public envers la profession, il n'est pas nécessaire de prouver qu'un acte fautif a été perpétré dans l'exercice de la profession, ou à l'occasion de l'exercice de la profession.»^[13]

[35] L'auteur est d'avis que la compétence du Comité de discipline est acquise si le simple statut de professionnel est en cause, en contribuant à la commission de l'infraction, ou si la «crédibilité en tant que professionnel est sérieusement entachée par la perpétration de l'acte fautif.»^[14]

[36] À cet égard, le Comité déclare, avec justesse :

2009-12-01(C)

8

«La déclaration produite par la défense démontre que l'intimé a rendu des services de consultation à titre d'ingénieur, qu'il a rendu ses services et qu'ils sont toujours impayés.

(...)

L'utilisation des termes «questions relatives» par l'autorité législative, permet de constater que la portée de cette disposition ne peut être limitée aux actes réservés. Le sens usuel du mot relatif appelle une telle conclusion.

Or la question des honoraires professionnels d'un ingénieur présente manifestement un rapport avec les actes d'ingénierie posés par celui-ci.»[15]

[37] Le Comité se réfère alors à la décision *Tribunal – podiatre – I* où il est écrit :

«L'exercice d'une profession ne consiste pas uniquement dans la dispensation des services professionnels au patient, mais il inclut également les actes accessoires et auxiliaires et ce, notamment ceux qui aux yeux du public en sont un corollaire, naturel et logique.»[16]

[38] Le Comité ajoute également :

«Afin de mener à bien sa mission de protection du public, l'Ordre a sur l'exercice de la profession d'ingénieurs un large contrôle qui ne se limite pas aux actes réservés.»[17] (Nos soulignements)

[28] En conséquence, le comité sanctionnera les chefs 1, 3 et 4 en tenant compte de leur nature particulière;

c) Lien direct avec l'exercice de la profession

[29] Quant aux chefs 2 et 5, de l'avis du Comité de discipline ceux-ci ont un lien direct avec l'exercice de la profession;

[30] Le chef numéro 2, reproche à l'intimé d'avoir participé à un partage de commission en contravention de l'article 24 L.D.P.S.F. lequel prescrit :

24. Un représentant qui agit pour le compte d'un cabinet ou d'une société autonome ne peut recevoir un montant provenant d'un partage de commissions que par ce cabinet ou cette société.

1998, c. 37, a.24.

2009-12-01(C)

9

[31] Pour sa part, le chef numéro 5 reproche à l'intimé d'avoir fabriqué une fausse facture d'honoraires professionnels contrevenant ainsi à l'article 37(13) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

[32] Dans les deux cas, il s'agit d'infractions qui touchent directement à la profession de courtier en assurance de dommages;

d) Circonstances aggravantes et atténuantes

[33] Le Comité considère que le montant global des amendes suggérées par les parties reflète l'ensemble des circonstances aggravantes et atténuantes qu'il est habituellement nécessaire d'examiner pour déterminer la sanction juste, raisonnable et appropriée au cas particulier de l'intimé⁶;

[34] Parmi les facteurs objectifs et particulièrement aggravants que l'on retrouve dans le présent dossier, le Comité retiendra les suivants :

- La gravité objective des infractions;

[35] Parmi les circonstances atténuantes qui militent en faveur de l'intimé, soulignons les suivantes :

- L'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité, dès la première occasion;
- L'absence d'antécédent disciplinaire;
- Une volonté clairement exprimée de s'amender;
- Le repentir et la prise de conscience de l'intimé;
- Les excellentes chances de réhabilitation de l'intimé;
- L'âge de l'intimé, (59 ans);
- Le contexte dans lequel les infractions ont été commises;

[36] L'ensemble de ces facteurs commande au Comité de respecter la volonté exprimée par les parties dans leurs recommandations communes, sujet à répartir le montant des amendes suivant la gravité intrinsèque des infractions;

⁶ *Pigeon c. Daigneault*, [2003] IIJCan 32934 (QCCQ); voir au même effet *Schrier c. Tribunal des professions*, [2004] IIJCan 22825 (QCCA);

2009-12-01(C)

10

e) Le sérieux des recommandations

[37] Mais il y a plus, même si le Comité de discipline considère que les amendes suggérées par les parties sont à la limite du raisonnable, il doit tout de même tenir compte du sérieux des recommandations communes, lesquelles résultent d'intenses négociations entre les parties;

[38] C'est ainsi que le Tribunal des professions, dans l'affaire *Roy*⁷, écrivait :

«Il demeure dans l'obligation du Comité de motiver sa décision de ne pas donner suite à l'entente. Une grande attention doit être accordée à des représentations communes. **C'est en première ligne, le syndic qui a la mission d'assurer la protection du public. C'est lui qui a une connaissance approfondie du dossier et qui en connaît des éléments qui ne seront pas nécessairement présentés au Comité.** Surtout si, comme en l'instance, le processus d'audition a été interrompu par un plaidoyer de culpabilité. Il faut également souligner que les parties ne se sont pas contentées d'exposer leur suggestion, mais qu'elles l'ont motivée en exposant que, selon elles, cette suggestion rencontrait les critères applicables, savoir ...» (p. 10)

[39] Il y a lieu de souligner également certains autres passages pertinents de l'affaire *Roy* :

«Le syndic alors expose que précédemment à la dernière audition devant le Comité, **les parties se sont rencontrées avant d'élaborer des recommandations communes. Ces recommandations lui apparaissent raisonnables en ce qu'elles rencontrent la finalité du droit disciplinaire, satisfont les critères de dissuasion et d'exemplarité et tiennent compte de la gravité objective des fautes.**» (p. 6)

«Le syndic souligne sa connaissance approfondie du dossier et rappelle que le Comité n'a pas connaissance des faits visés par les infractions sur lesquels aucune audience n'a été tenue.» (p. 7)

«Le syndic se déclare satisfait de l'attitude actuelle du professionnel, son engagement à cesser ses procédés déviants, la longue période de radiation provisoire et le fait que les suggestions communes n'amènent pas une réintégration immédiate à la pratique.» (p. 7)

«Il cite la jurisprudence récente du Tribunal disant qu'il faut considérer l'individu devant le Comité, à l'époque où il s'y trouve. Les facteurs aggravants et atténuants sont rappelés.» (p. 7)

[40] Voilà autant de motifs justifiant le présent Comité de discipline d'entériner les recommandations communes formulées par les parties, même si ces dernières peuvent paraître particulièrement clémentes, vu la gravité objective des infractions;

⁷ *Roy c. Médecins* [1998] QCTP 1735

2009-12-01(C)

11

f) L'exemplarité positive

[41] Mais, il y a plus, suite au témoignage de l'intimé et au repentir exprimé par ce dernier, le Comité tiendra compte du principe de l'exemplarité positive telle que développé par le Tribunal des professions dans l'affaire *Blanchette*⁸;

[42] Reprenant ce principe de l'exemplarité positive, le Tribunal des professions écrivait, dans l'affaire *Roy* :

«Cette sanction a également l'avantage, dans les circonstances du cas, de ne pas sanctionner le professionnel autrement que pour l'assurance de la protection du public; **elle reconnaît que les fautes de l'appelant, quoique leur gravité soit très sérieuse, ne constituent pas les fautes les plus odieuses qui soient, elle permet à un professionnel sur le chemin de la réhabilitation de redevenir utile à la société, ...**» (p. 13)

[43] Dans le même ordre d'idée, le Tribunal des professions dans l'affaire *Brochu*⁹, déclarait:

«[70] En l'espèce, la sanction imposée n'est pas appropriée ni juste, eu égard aux faits prouvés et à la gravité des manquements déontologiques. Le Comité a mal effectué le dosage qui s'impose. **Il a omis de tenir compte de l'évolution positive de l'appelant. Ce dernier s'est repris en mains tant au plan personnel que professionnel.** Le Comité a davantage mis l'accent sur l'infraction que sur celui qui a perpétré l'infraction. Il a certes voulu donner à la sanction un caractère dissuasif auprès des autres professionnels, mais **ce faisant, il a occulté les facteurs atténuants propres à l'appelant.**»

[44] Pour les mêmes motifs, le Comité estime que la sanction n'a pas à être punitive dans le cas particulier de l'intimé et que celle-ci doit plutôt s'inscrire dans un processus visant sa réhabilitation professionnelle;

[45] De plus, la preuve démontre que l'intimé est très impliqué dans sa communauté et cet élément positif doit être souligné par le Comité;

g) La globalité des sanctions

[46] Le Comité considère également que le principe de la globalité des sanctions milite en faveur de l'approbation des recommandations communes formulées par les parties;

⁸ *Blanchette c. Psychologues*, [1996] D.D.O.P. 325 (T.P.);

⁹ *Brochu c. Médecins*, [2002] QCTP 002;

2009-12-01(C)

12

[47] À cet égard, le Tribunal des professions, dans l'affaire *Kenny*¹⁰, mentionnait que l'addition des sanctions ne doit pas devenir accablante pour l'intimé :

«Quant à la globalité ou à la totalité des amendes imposées sur les neuf chefs d'accusation de la plainte, soit 18,500\$, il doit être analysé par le Comité de discipline. **Ce dernier doit regarder si cette globalité ou totalité ne constitue pas une sanction accablante, même si les sanctions imposées sur chacun des chefs peuvent par ailleurs apparaître justes, appropriées et proportionnées, dans les circonstances.**»

[48] Ce principe fut également repris par le Tribunal des professions dans l'affaire *Chénier c. Comptables agréés*¹¹;

[49] Ainsi, en considérant le total des amendes soit douze mille (12 000 \$) dollars, le Comité conclut que les recommandations communes formulées par les parties peuvent être considérées comme étant justes, raisonnables et appropriées à l'ensemble des circonstances de la présente affaire;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé.

DÉCLARE l'intimé coupable :

Chef numéro 1 : D'avoir contrevenu à l'article 10(2) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*.

Prononce un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef numéro 1;

Chef numéro 2 : D'avoir contrevenu à l'article 24 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*.

Prononce un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef numéro 2;

¹⁰ *Kenny c. Corporation professionnelle des dentistes* [1993] D.D.C.P. 214 (T.P.);

¹¹ [1998] D.D.O.P. 238 (T.P.), p. 248;

2009-12-01(C)

13

Chef numéro 3 : D'avoir contrevenu à l'article 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*.

Prononce un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef numéro 3;

Chef numéro 4 : D'avoir contrevenu à l'article 10(2) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*.

Prononce un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef numéro 4;

Chef numéro 5 : D'avoir contrevenu à l'article 37(13) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*.

Prononce un arrêt conditionnel des procédures sur toutes les autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien du chef numéro 5;

IMPOSE à l'intimé les sanctions suivantes :

- Chef numéro 1 : une amende de mille (1 000 \$) dollars;
- Chef numéro 2 : une amende de trois mille (3 000 \$) dollars;
- Chef numéro 3 : une amende de deux mille (2 000 \$) dollars;
- Chef numéro 4 : une amende de deux mille (2 000 \$) dollars;
- Chef numéro 5 : une amende de trois mille (3 000 \$) dollars;

CONDAMNE l'intimé au paiement de tous les déboursés.

ACCORDE à l'intimé un délai de dix (10) mois pour acquitter le montant des amendes et des déboursés calculé à compter de la signification de la présente décision.

2009-12-01(C)

14

M^e Patrick de Niverville, avocat
Président du comité de discipline

M^{me} Francine Tousignant, C.d'A.Ass.,
courtier en assurance de dommages
Membre du comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.,
courtier en assurance de dommages
Membre du comité de discipline

M^e Claude G. Leduc, avocat
Procureur de la partie plaignante

M^e Carolyne Mathieu
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : 18 mars 2010

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif à l'offre de produits d'assurance afférents à un véhicule
(Voir section 3.1)

Avis relatif à l'offre de la garantie d'écart
(Voir section 3.1)

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis 55-315 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Questions fréquemment posées à propos du Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié

Objet

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») a rédigé le présent avis pour guider les initiés assujettis¹, les émetteurs et les autres participants au marché dans le nouveau régime de déclaration d'initié prévu par le *Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié* (le « Règlement 55-104 ») et pour promouvoir la cohérence des dépôts électroniques dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Le présent avis porte sur les questions qui nous sont fréquemment posées sur la transition vers le nouveau régime de déclaration d'initié prévu par le Règlement 55-104.

On trouvera ci-après plusieurs exemples de conventions et d'opérations, ainsi que des exemples de la façon de les déclarer. Les directives figurant dans le présent avis ne constituent que des indications et ne représentent pas nécessairement la seule façon de déclarer ces conventions ou opérations conformément à la législation en valeurs mobilières.

L'Instruction générale relative au Règlement 55-104 (l'« Instruction générale 55-104 ») et l'Instruction complémentaire de la *Norme canadienne 55-102, Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)* (la « Norme canadienne 55-102 ») renferment également des explications et des indications sur les exigences de déclaration d'initié.

De plus, le personnel des ACVM publiera sous peu des indications générales dans les avis suivants :

- l'Avis 55-312 du personnel des ACVM, *Lignes directrices concernant les déclarations d'initiés pour certaines opérations sur dérivés (monétisation d'actions) (RÉVISÉ)*;
- l'Avis 55-316 du personnel des ACVM, *Questions et réponses concernant les déclarations d'initiés et le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)*, qui remplacera l'Avis 55-308 du personnel des ACVM, *Questions concernant les déclarations d'initiés* et l'Avis 55-310 du personnel des ACVM, *Questions et réponses concernant le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)*.

Pour toute question ou tout commentaire concernant le présent avis, veuillez communiquer avec un des membres du personnel des ACVM dont les coordonnées figurent à la fin. Le présent avis est daté du 28 avril 2010. Nous pourrions le modifier et le publier de nouveau pour tenir compte des questions posées ultérieurement.

¹ Avant le 30 avril 2010, la législation canadienne en valeurs mobilières obligeait toutes les personnes qui étaient des « initiés » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières) à déposer des déclarations d'initiés, sauf si elles bénéficiaient d'une dispense. Le 30 avril 2010, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont introduit un nouveau régime de déclaration d'initié prévu par le Règlement 55-104. En vertu de ce règlement, l'exigence de déclaration d'initié ne s'applique généralement qu'aux « initiés assujettis » (au sens attribué à cette expression dans le Règlement 55-104) et à certaines personnes qui peuvent être désignées comme tels pour certaines opérations historiques (se reporter à l'article 3.5 du Règlement 55-104). Par souci de commodité, les initiés devant respecter une exigence de déclaration sont désignés comme des « initiés assujettis » dans le présent avis.

1. Les initiés actuels doivent-ils déposer une nouvelle déclaration initiale dans un délai de dix jours à compter du 30 avril 2010?

Contexte

1. ABC Inc. (l'« émetteur ») est émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires.
2. Le 1^{er} janvier 2009, je suis devenu chef de la direction de l'émetteur. Je suis donc « initié » à l'égard de l'émetteur en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières. Depuis, j'ai déposé toutes les déclarations d'initié requises.
3. Le 30 avril 2010, le Règlement 55-104 est entré en vigueur.
4. Le Règlement 55-104 prévoit une nouvelle définition d'« initié assujetti » qui vise le chef de la direction d'un émetteur assujetti. En vertu de ce règlement, je suis donc « initié assujetti » à l'égard de cet émetteur.
5. L'article 3.2 de ce règlement prévoit que tout initié assujetti doit déposer, « dans un délai de dix jours à compter de la date à laquelle il devient initié assujetti », une déclaration d'initié à l'égard de l'émetteur assujetti contenant certains renseignements.

Question

1. Dois-je déposer une nouvelle déclaration initiale en vertu de l'article 3.2 dans un délai de dix jours à compter du 30 avril 2010? (En d'autres termes, suis-je « devenu » initié assujetti à l'entrée en vigueur du Règlement 55-104?) Je n'ai aucune opération sur des titres ou des instruments financiers liés à déclarer.

Réponse

1. Non, vous n'avez pas à déposer de nouvelle déclaration initiale. L'expression « initié assujetti » renvoie simplement à une catégorie définie d'initiés auxquels incombent des obligations de déclaration. Une personne est désignée comme initié par l'effet de la définition de ce terme dans la loi. Elle est considérée comme initié assujetti pour l'application des exigences de déclaration d'initié prévues dans le Règlement 55-104 si elle occupe un poste ou exerce une fonction, par exemple chef de la direction ou administrateur, ou entretient avec l'émetteur assujetti un lien qui sont visés par la définition de cette expression. Nous ne considérons pas que vous êtes « devenu » initié assujetti en raison de l'introduction de cette expression.

2. Les initiés qui ont déjà déposé des déclarations mais ne sont pas des initiés assujettis en vertu du Règlement 55-104 doivent-ils déposer un document attestant la modification de leurs obligations de déclaration?

Contexte

1. ABC Inc. (l'« émetteur ») est émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires.
2. Je suis chef de la direction d'une filiale de l'émetteur (SubCo). Avant le 30 avril 2010, je devais déposer des déclarations d'initié puisque SubCo était une « filiale importante » de l'émetteur, au sens attribué à cette expression dans l'ancien *Règlement 55-101 sur les dispenses de déclaration d'initié* (le « Règlement 55-101 »).
3. Le Règlement 55-104 est entré en vigueur le 30 avril 2010. La définition de « filiale importante » y a été modifiée par rapport à celle prévue par le Règlement 55-101 puisque les seuils de valeur de l'actif et des produits sont passés de 20 à 30 %.
4. SubCo n'est pas une « filiale importante » de l'émetteur au sens du Règlement 55-104. Je ne suis initié à l'égard de l'émetteur qu'à titre de chef de la direction

de SubCo. Je ne suis donc pas « initié assujetti » à l'égard de cet émetteur en vertu du Règlement 55-104.

Question

1. Dois-je modifier mon profil SEDI ou prendre toute autre mesure pour indiquer que je ne suis pas initié assujetti en vertu du Règlement 55-104?

Réponse

1. Non. L'initié qui n'a plus d'obligations de déclaration du fait qu'il n'est pas initié assujetti en vertu du Règlement 55-104 n'a pas à déposer de profil d'initié modifié dans SEDI.

2. Nous recommandons toutefois à l'initié qui a déjà déposé des déclarations d'initié mais qui, en date du 30 avril 2010, n'est plus tenu de le faire puisqu'il n'est pas « initié assujetti » en vertu du Règlement 55-104 d'ajouter un commentaire à cet égard dans le champ « Remarques » de SEDI. Il peut le faire lorsqu'il déclare son opération suivante dans SEDI ou en modifiant la déclaration de la dernière opération déposée dans SEDI. De cette façon, quiconque prend connaissance des déclarations d'initié dans SEDI saura pourquoi il a cessé de déclarer des opérations.

Remarque : L'article 4.3.1.19 de l'Avis 55-310 du personnel des ACVM comprend une indication semblable pour les initiés qui ont déjà déposé des déclarations d'initiés mais comptent ensuite se prévaloir d'une dispense de déclaration prévue à la partie 2 ou 3 du Règlement 55-101.

3. Un initié assujetti peut-il se prévaloir de la dispense prévue à la partie 5 du Règlement 55-104 (Dispense pour les régimes d'achat de titres automatique) pour une attribution d'instruments financiers liés en vertu d'un plan de rémunération?

Réponse

1. Non. Se reporter à l'article 5.3 du Règlement 55-104, qui prévoit que la dispense prévue à l'article 5.2 ne s'applique pas à l'acquisition d'options ou de titres analogues attribués à un administrateur ou à un dirigeant. Le paragraphe 2 de l'article 5.1 indique que, dans la partie 5, un titre d'un émetteur assujetti s'entend également d'un instrument financier lié à un titre de l'émetteur assujetti. Se reporter à l'article 5.1 de l'Instruction générale 55-104 pour des commentaires connexes.

L'initié assujetti peut se prévaloir de la dispense prévue à la partie 6 du Règlement 55-104 (Dispense pour certaines attributions de l'émetteur) pour l'attribution d'instruments financiers liés en vertu d'un plan de rémunération si l'émetteur dépose une déclaration d'attribution de l'émetteur conformément à cette partie.

Malgré ce qui précède, si le plan de rémunération prévoit l'émission automatique d'instruments financiers liés à titre d'équivalents de dividendes, le personnel considère que cet aspect du plan entre dans la définition de « régime d'achat de titre automatique » pour l'application de la partie 5 du Règlement 55-104. Nous ne considérons pas qu'une émission faite dans ces circonstances soit une attribution pour l'application de l'article 5.3 de ce règlement.

4. De quelle façon dois-je déclarer une attribution d'instruments financiers liés antérieure au 30 avril 2010?

Contexte

1. ABC Inc. (l'« émetteur ») est émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires.

2. Je suis chef de la direction de l'émetteur et donc « initié assujéti » à l'égard de cet émetteur en vertu du Règlement 55-104. Je ne détenais aucune unité d'action différée lorsque je suis devenu initié à l'égard de l'émetteur.

3. Le 15 mars 2010, j'ai reçu 100 unités d'actions différées.

4. La valeur de rachat d'une unité d'action différée correspond à la valeur marchande d'une action ordinaire de l'émetteur au moment du rachat, conformément au régime d'unités d'actions différées. Les unités d'actions différées sont réglées en espèces et ne prévoient pas ni ne permettent le règlement en titres de l'émetteur. Elles ne confèrent à son porteur aucun droit de vote ni autre droit accordé généralement à un actionnaire. Elles ne peuvent être rachetées au comptant avant que le porteur cesse d'être administrateur, dirigeant ou salarié de l'émetteur.

5. Au moment de l'attribution, j'ai confirmé que, d'un point de vue juridique, les unités d'actions différées ne constituaient pas des titres et qu'elles n'étaient donc pas assujetties aux exigences de déclaration d'initié générales applicables aux titres. J'ai aussi confirmé que l'émetteur avait fait état de l'existence et des modalités importantes du régime d'unités d'actions différées dans sa circulaire de sollicitation de procurations et que je pouvais donc me prévaloir de la dispense de déclaration prévue au paragraphe *b* de l'article 2.2 du *Règlement 55-103 sur les déclarations d'initiés pour certaines opérations sur dérivés (monétisation d'actions)* (le « Règlement 55-103 ») et, en Colombie-Britannique, à la Part 3 du BCI 55-506 *Exemption from insider reporting requirements for certain derivative transactions* (le « BCI 55-506 »).

6. Par conséquent, je n'ai pas déposé de déclaration d'initié concernant l'attribution de 100 unités d'actions différées du 15 mars 2010.

7. Le 30 avril 2010, le Règlement 55-104 est entré en vigueur.

8. Le 15 mai 2010, j'ai reçu 100 autres unités d'actions différées.

9. L'émetteur n'a pas déposé de déclaration d'attribution de l'émetteur à cet égard.

Questions

1. Dois-je déposer une déclaration concernant l'attribution d'unités d'actions différées du mois de mars? Dans l'affirmative, dans quel délai dois-je le faire? (Par exemple, dois-je la déposer dans un délai de dix jours à compter du 30 avril 2010?)

2. Dois-je déposer une déclaration concernant l'attribution d'unités d'actions différées du mois de mai? Dans l'affirmative, dans quel délai dois-je le faire?

3. Si je dois déposer une déclaration concernant l'attribution du mois de mai, dois-je indiquer un solde de 100 ou de 200 unités d'actions différées?

Réponses

1. En supposant que les unités d'actions différées ne constituent pas des titres et que l'attribution du mois de mars était couverte par les dispenses prévues par le Règlement 55-103 et le BCI 55-506, vous n'avez pas à déposer de déclaration d'initié concernant cette attribution. Le délai de dix jours à compter du 30 avril 2010 ne s'applique donc pas. Cependant, la prochaine fois que vous voudrez déclarer un changement du nombre d'unités d'actions différées que vous détenez (dans ce cas, l'attribution du 15 mai), vous devrez d'abord faire apparaître dans vos avoirs l'attribution du mois de mars. Pour ce faire, nous avons établi les deux méthodes présentées ci-après. Vous pouvez utiliser celle que vous voulez du moment que vous le précisez dans le champ « Remarques générales ».

2. En supposant que les unités d'actions différées ne constituent pas des titres, elles seront probablement considérées comme des « instruments financiers liés » en vertu

du Règlement 55-104. Vous devez donc déposer une déclaration d'initié concernant l'attribution du mois de mai dans un délai de dix jours, soit au plus tard le 25 mai 2010.

Remarque : Si l'émetteur dépose une déclaration d'attribution de l'émetteur concernant cette attribution au plus tard le 25 mai 2010, la date limite pour le dépôt de la déclaration d'initié est le 31 mars 2011. Lors du dépôt de cette déclaration, utilisez le code de nature de l'opération 56, Attribution de droits de souscription. Pour plus de renseignements, consulter la partie 6 du Règlement.

Remarque : SEDI n'utilise pas l'expression « instrument financier lié ». Aux fins du dépôt sur SEDI, le terme « titre » s'applique tant aux titres qu'aux instruments financiers liés.

3. Avant de pouvoir déposer une déclaration concernant l'attribution des 100 unités d'actions différées le 15 mai, vous devrez faire apparaître dans vos avoirs l'attribution du 15 mars. Pour ce faire, les deux méthodes décrites ci-après ont été établies.

Pour déposer une déclaration d'initié concernant une attribution de titres ou d'instruments financiers liés, il faut d'abord :

- a) confirmer que l'émetteur a créé une désignation de titre pour ce type d'instrument;
- b) inscrire le solde d'ouverture des unités d'actions différées sur la déclaration initiale.

Si l'émetteur n'a pas créé de désignation de titre pour les unités d'actions différées, vous devriez lui demander de l'ajouter à son supplément de profil d'émetteur. S'il n'est pas en mesure de le faire en temps opportun, communiquez avec l'autorité en valeurs mobilières qui est l'autorité principale de l'émetteur (en règle générale, l'autorité de la province ou du territoire dans lequel son siège est situé).

Méthode 1 – Dépôt d'un solde d'ouverture qui fait état de l'attribution du mois de mars

4. Selon cette méthode, vous pouvez faire apparaître l'attribution du mois de mars dans votre solde d'ouverture. (Regrouper, s'il y a lieu, toutes les autres attributions antérieures d'unités d'actions différées.)

5. Lors de l'inscription d'un solde d'ouverture des unités d'actions différées, vous devriez préciser dans le champ « Remarques générales » que vous utilisez la méthode 1, sans quoi le dépôt pourrait induire le lecteur en erreur. Par exemple :

« Le solde d'ouverture des unités d'actions différées tient compte de l'attribution de 100 unités d'actions différées le 15 mars 2010. À cette date, l'attribution était dispensée des exigences de déclaration en vertu de la partie 2 du Règlement 55-103 et de la partie 3 du BCI 55-506 ».

Remarque : Habituellement, le solde d'ouverture vise à refléter les avoirs de l'initié à la date où il est devenu initié. Dans le cas présent, s'il est devenu initié le 1^{er} janvier 2009 mais n'a pas reçu d'unités d'actions différées avant l'attribution du 15 mars 2010, l'information fournie pourrait être trompeuse si l'initié ne précise pas dans le champ « Remarques générales » que le solde d'ouverture des unités d'actions différées tient compte de l'attribution de 100 unités d'actions différées le 15 mars 2010.

6. Lors du dépôt de la déclaration d'initié concernant l'attribution du 15 mai 2010, indiquez le nombre d'unités d'actions différées attribuées et le nombre équivalent d'actions ordinaires sous-jacentes. Utilisez le code de nature de l'opération 56, Attribution de droits de souscription.

Pour plus de renseignements, consultez la rubrique « Déclaration d'initié portant sur des actions à dividende différé (ADD) ou des attributions d'actions subalternes (AAS) » dans l'aide en ligne de SEDI.

Méthode 2 – Opération d'ajustement fictive

7. Selon cette méthode, vous devriez d'abord déclarer un solde d'ouverture de « 0 » pour les unités d'actions différées.

8. Ensuite, avant de déposer une déclaration d'initié pour faire apparaître l'attribution de 100 unités d'actions différées du 15 mai, déposez une déclaration faisant état d'une acquisition *fictive* des 100 unités d'actions différées attribuées le 15 mars 2010. (Regrouper, s'il y a lieu, toutes les autres attributions antérieures d'unités d'actions différées.)

9. Si vous utilisez cette méthode, utilisez la *date de dépôt* comme date de l'acquisition fictive, et non la date réelle de l'acquisition (soit le 15 mars 2010) pour la date de l'opération.

Remarque : Si vous utilisez la date réelle de l'acquisition, le 15 mars 2010, vous pourriez devoir acquitter des frais de retard. Le cas échéant, communiquez avec l'autorité principale de l'émetteur pour obtenir de l'aide.

10. Lorsque vous déposez la déclaration de l'acquisition fictive, vous devriez préciser dans le champ « Remarques générales » que vous utilisez la méthode 2, sans quoi le dépôt pourrait induire le lecteur en erreur. Par exemple :

« Opération fictive tenant compte de l'attribution de 100 unités d'actions différées le 15 mars 2010. À cette date, l'attribution était dispensée des exigences de déclaration en vertu de la partie 2 du Règlement 55-103 et de la partie 3 du BCI 55-506 ».

Remarque : Si vous ne fournissez aucune explication dans le champ « Remarques générales », on pourrait penser qu'il s'agit d'une acquisition réelle de 100 unités d'actions différées à la date de dépôt (en plus des 100 unités d'actions différées attribuées le 15 mai 2010). Le dossier public pourrait donc induire le lecteur en erreur. En outre, si le prix d'exercice des unités d'actions différées est établi en fonction du prix de l'action à la date réelle de l'attribution (soit le 15 mars 2010), mais que la date de dépôt est utilisée comme date de l'opération sans autre explication dans le champ approprié, on pourrait penser que les unités d'actions différées n'ont pas été attribuées conformément au régime d'unités d'actions différées.

5. Comment déclarer les autres unités d'actions différées reçues à titre de dividendes?

Contexte

1. Les faits sont identiques à ceux de la question précédente.
2. L'émetteur dispose d'un régime de réinvestissement des dividendes qui prévoit que le porteur d'actions ordinaires peut choisir de recevoir des actions ordinaires supplémentaires plutôt que des dividendes en espèces.
3. Le 30 juin 2010, l'émetteur déclare un dividende payable aux porteurs de ses actions ordinaires. En vertu de son régime de réinvestissement des dividendes, tout porteur d'actions ordinaires recevrait une action ordinaire pour chaque tranche de dix actions ordinaires qu'il détient.
4. De même, les participants au régime d'unités d'actions différées reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à titre d'équivalents de dividendes. Les participants n'ont aucun choix quant à l'attribution d'unités d'actions différées supplémentaires à titre d'équivalents de dividendes (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent choisir entre les unités d'actions différées ou des espèces).

5. Par conséquent, le 30 juin 2010, j'ai reçu 20 unités d'actions différées supplémentaires à titre de dividendes sur les 200 unités d'actions différées que je déttiens déjà.

Question

1. Dois-je déposer une déclaration d'initié concernant les 20 unités d'actions différées supplémentaires reçues le 30 juin 2010 dans les dix jours suivant l'acquisition?

Réponse

1. Si l'émetteur dépose une déclaration d'attribution de l'émetteur concernant l'attribution d'unités d'actions différées après le 30 avril 2010, qui précise, outre tous les autres renseignements requis, que chaque fois qu'il émet des actions ordinaires à titre de dividendes sur ses actions ordinaires, les porteurs d'unités d'actions différées reçoivent automatiquement des unités d'actions différées correspondantes à titre de dividendes, le personnel jugera que la dispense prévue à l'article 6.2 du Règlement 55-104 s'applique à l'émission des unités d'actions différées supplémentaires à titre d'équivalents de dividendes.

2. Dans ce cas, les renseignements prévus à l'article 6.3 seront aisément déterminables d'après la déclaration d'attribution de l'émetteur et les renseignements rendus publics par l'émetteur concernant la déclaration d'un dividende. Vous devrez déposer une déclaration de remplacement au plus tard le 31 mars 2011 indiquant toutes les unités d'actions différées reçues à titre d'équivalents de dividendes.

3. Du moment que l'initié assujéti n'a aucun choix quant à l'attribution d'unités d'actions différées supplémentaires à titre d'équivalents de dividendes en vertu du régime d'unités d'actions différées, le personnel des ACVM considère que cet aspect du régime entre dans la définition de « régime d'achat de titres automatique » pour l'application de la partie 5 du Règlement 55-104. (Prendre note que nous ne considérons pas que le régime d'unités d'actions différées constitue un régime d'achat de titres automatique pour l'*attribution initiale* de ces unités en vertu du régime puisque la communication d'information en temps opportun sur les attributions de titres et d'instruments semblables, au moyen des déclarations d'initiés ou des déclarations d'attribution de l'émetteur, procure aux investisseurs des renseignements importants leur permettant de vérifier si les initiés font en sorte que les émetteurs se livrent à des pratiques de datage irrégulières ou interdites, comme l'antidatage et le report des attributions d'options jusqu'à un moment favorable. Se reporter à l'article 5.1 de l'Instruction générale 55-104.)

4. Par conséquent, vous pouvez vous prévaloir de la dispense prévue à la partie 5 du Règlement 55-104 pour les acquisitions de titres et d'instruments financiers liés en vertu d'un régime d'achat de titres automatique. Vous devrez déposer une déclaration de remplacement au plus tard le 31 mars 2011 indiquant toutes les unités d'actions différées reçues à titre d'équivalents de dividendes.

6. Quels renseignements dois-je inclure dans la déclaration d'attribution de l'émetteur?

Réponse

1. La déclaration d'attribution de l'émetteur doit contenir les renseignements prévus à l'article 6.3 du Règlement 55-104.

2. En voici un exemple :

Le 1^{er} novembre 2010, ABC Inc. a attribué au total 1 000 000 d'options d'achat d'actions incitatives à ses administrateurs, dirigeants, salariés et consultants. Voici le détail des options attribuées aux initiés assujettis :

Nom	Nombre d'options
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
Nom	Nombre d'options
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
[Insérer le nom de l'attributaire]	10 000
TOTAL	80 000

Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 2,00 \$ et expirent le 31 octobre 2015.

Les options ont été attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations d'ABC Inc. datée du 30 juin 2010.

3. La fonction de déclaration d'attribution de l'émetteur sur SEDI comprend les restrictions suivantes :

Limite de caractères pour le titre : 120

Limite de caractères pour le texte : 4 000

Limite de caractères pour les remarques privées à l'attention des autorités en valeurs mobilières : 256

Remarque : S'il n'est pas possible de bien décrire une opération ou d'indiquer toutes ses modalités importantes dans l'espace prévu, on peut faire renvoi à un document public (par exemple, un communiqué de presse publié par l'émetteur) qui la décrit plus amplement. On peut aussi déposer cette information, par télécopieur, dans une annexe en format papier conformément à la partie 3 de la Norme canadienne 55-102, au numéro de l'autorité en valeurs mobilières indiqué dans le Formulaire 55-102F6. Il est recommandé de mentionner ce type de dépôt dans le champ « Remarques générales » de SEDI. Le personnel fournira cette annexe à quiconque en fait la demande.

7. Si l'émetteur dépose une déclaration d'attribution de l'émetteur dans le délai imparti (soit, pour une attribution faite avant le 1^{er} novembre 2010, dans les dix jours suivant celle-ci, et pour une attribution faite à compter de cette date, dans les cinq jours suivant celle-ci), mais que l'initié dépose ensuite une déclaration d'initié concernant l'attribution après l'expiration du délai, des frais de retard s'appliqueront-ils à ce dépôt?

Réponse

Des frais de retard seront perçus en fonction de l'information reçue des émetteurs et des initiés assujettis. Dans l'exemple ci-dessus, si l'initié n'a pas déposé de déclaration d'initié concernant l'attribution dans le délai imparti et que nous avons facturé des frais de retard pour ce dépôt, mais qu'il nous avise par la suite que l'émetteur avait bien déposé une déclaration d'attribution dans le délai imparti, nous recommanderons probablement de renoncer aux frais de retard puisque l'initié bénéficiait d'une dispense.

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers

Livia Alionte

Analyste aux déclarations d'initiés

514-395-0337, poste 4336

livia.alionte@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Alison Dempsey
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
604-899-6638
adempsey@bcsc.bc.ca

April Penn
Assistant Manager
Financial, Insider and Exemptive
Reporting
604-899-6805
apenn@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Agnes Lau
Senior Advisor, Technical and Projects
403-297-8049
agnes.lau@asc.ca

Saskatchewan Financial Services Commission

Patti Pacholek
Legal Counsel, Securities Division
306-787-5871
patti.pacholek@gov.sk.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Chris Besko
Directeur adjoint et conseiller juridique
204-945-2561
chris.besko@gov.mb.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Paul Hayward
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
416-593-3657
phayward@osc.gov.on.ca

Colin Ritchie
Legal Counsel, Corporate Finance
416-593-2312
[critchie@osc.gov.on.ca](mailto:critchier@osc.gov.on.ca)

Julie Erion
Supervisor of Insider Reporting
416-593-8154
jerion@osc.gov.on.ca

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

Susan Powell
Conseillère juridique principale
506-643-7697
susan.powell@nbosc-cvmnb.ca

Nova Scotia Securities Commission

Shirley Lee
Director, Policy and Market Regulation
902-424-5441
leesp@gov.ns.ca

Le 28 avril 2010

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CGE Ressources 2010 S.E.C. (parts de société en commandite)	22 avril 2010	Québec
Fonds d'obligations de société mondiales Avantage O'Leary	27 avril 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Société d'investissement AltaFund (titres de Série Conseillers)	22 avril 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds d'obligations corporatives Altamira (titres de Série Investisseurs, Conseillers, F et O)		
First National Financial Income Fund	22 avril 2010	Ontario
Fonds d'obligations canadiennes de qualité supérieure Ridgewood	23 avril 2010	Ontario
Harvest Canadian Income and Growth Fund	28 avril 2010	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Morguard Sunstone Real Estate Income Fund	20 avril 2010	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Sulliden Gold Corporation Ltd.	26 avril 2010	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
CARDS II Trust ^{MD}	26 avril 2010	Ontario
Exemplar Portfolios Ltd.	26 avril 2010	Ontario
Exemplar Global Opportunities Portfolio		
Exemplar Canadian Focus Portfolio		
Exemplar Leaders Portfolio		
Exemplar Diversified Portfolio		
Fonds BMO	23 avril 2010	Ontario
Catégorie FNB canadien gestion tactique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Guardian Catégorie FNB mondial gestion tactique BMO Guardian Portefeuille FNB sécurité BMO Guardian Portefeuille FNB équilibré BMO Guardian Portefeuille FNB croissance BMO Guardian Portefeuille FNB croissance dynamique BMO Guardian		
Fonds d'investissement BMO (Les)	23 avril 2010	Ontario
BMO Fonds du marché monétaire canadien (auparavant, <i>BMO Fonds du marché monétaire AIR MILES^{MD}</i>) BMO Fonds du marché monétaire BMO Fonds prestige du marché monétaire BMO Fonds de bons du Trésor BMO Fonds d'obligations BMO Fonds diversifié de revenu BMO Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BMO Fonds mondial de revenu mensuel BMO Fonds de revenu mensuel BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé BMO Fonds universel d'obligations BMO Fonds de l'allocation de l'actif BMO Fonds de dividendes BMO Fonds d'actions BMO Fonds indice-actions BMO Fonds européen BMO Fonds d'infrastructures mondiales (auparavant, <i>BMO Fonds de fiducies de revenu</i>) BMO Fonds indice international		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds japonais		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO Fonds d'actions américaines		
BMO Fonds américain indice-actions		
BMO Fonds américain de croissance		
BMO Fonds des marchés en développement		
BMO Fonds mondial science et technologie		
BMO Fonds de métaux précieux		
BMO Fonds de ressources		
BMO Fonds spécial d'actions		
BMO Fonds américain spécial d'actions		
BMO Fonds indice-actions en dollars US		
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US		
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US		
BMO Catégorie actions canadiennes		
BMO Catégorie FNB canadien gestion tactique		
BMO Catégorie dividendes		
BMO Catégorie mondiale de dividendes		
BMO Catégorie mondiale énergie		
BMO Catégorie mondiale d'actions		
BMO Catégorie FNB mondial gestion tactique		
BMO Catégorie Chine élargie		
BMO Catégorie valeur internationale		
BMO Catégorie revenu à court terme		
BMO Catégorie Protection du climat		
BMO Catégorie perspectives durables		
BMO Portefeuille sécurité CatégorieSélect		
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect		
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect		
BMO Portefeuille croissance dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CatégorieSélect BMO Fonds Étape Plus 2015 BMO Fonds Étape Plus 2017 BMO Fonds Étape Plus 2020 BMO Fonds Étape Plus 2022 BMO Fonds Étape Plus 2025 BMO Fonds Étape Plus 2026 BMO Fonds Étape Plus 2030 BMO Portefeuille sécurité FondSélect ^{MC} BMO Portefeuille équilibré FondSélect ^{MC} BMO Portefeuille croissance FondSélect ^{MC} BMO Portefeuille croissance dynamique FondSélect ^{MC}		
Groupe de Fonds de gestion de trésorerie <i>Émeraude</i> TD Fonds de gestion de trésorerie canadienne <i>Émeraude</i> TD Fonds de gestion de trésorerie canadienne <i>Émeraude</i> TD – gouvernement du Canada Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains <i>Émeraude</i> TD	22 avril 2010	Ontario
Groupe de Fonds <i>Émeraude</i> TD	22 avril 2010	Ontario
Fonds d'investissement à court terme canadien <i>Émeraude</i> TD Fonds indiciel d'obligations canadiennes <i>Émeraude</i> TD Fonds indiciel mondial d'obligations d'État <i>Émeraude</i> TD Fonds équilibré <i>Émeraude</i> TD Fonds indiciel d'actions canadiennes <i>Émeraude</i> TD Fonds indiciel du marché américain <i>Émeraude</i> TD Fonds indiciel d'actions internationales <i>Émeraude</i> TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Just Energy Income Fund	28 avril 2010	Ontario
Portefeuille mondial de puissance du capital First Trust	22 avril 2010	Ontario
Société en commandite accréditive 2010 Connor, Clark & Lunn	28 avril 2010	Ontario
Trican Well Service Ltd.	28 avril 2010	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds communs Manuvie	28 avril 2010	Ontario
Fonds de dividendes Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie		
Fonds à revenu stratégique Manuvie		
Fonds d'exposition aux actions mondiales BNP Paribas	26 avril 2010	Ontario
(anciennement le Fonds d'exposition aux actions mondiales Fortis)		
Man Canada AHL DP Investment Fund	28 avril 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
NAV CANADA	26 avril 2010	22 janvier 2009
North American Palladium Ltd.	21 avril 2010	9 février 2010

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Bombardier Inc.	2010-03-29	billets	1 530 450 000 \$	0	16	2.3
BonTerra Resources Inc.	2010-03-18	2 000 000 actions ordinaires	500 000 \$	1	1	2.13
Caledonian Royalty Corporation	2010-03-26	217 160 parts	2 171 600 \$	3	12	2.3 / 2.10
Calix, Inc.	2010-03-26	129 500 actions ordinaires	1 731 480 \$	1	6	2.3
Canamex Silver Corp.	2010-03-31	10 000 000 d'unités	500 000 \$	5	41	2.3 / 2.5
Chinook Roads Partnership	2010-03-31	4 débentures	156 733 928 \$	1	3	2.3
CONSOL Energy Inc.	2010-03-25	200 000 actions ordinaires	8 659 800 \$	2	1	2.3
Corporation de Sécurité Garda World	2010-03-12	billets	249 958 419 \$	1	48	2.3
Custom House Ltd.	2010-03-23 et 2010-03-26	3 options	1 620 \$	1	0	2.3
Custom House Ltd.	2010-04-01	3 options	8 064 \$	2	0	2.3
Custom House Ltd.	2010-04-09	3 options	2 420 \$	1	0	2.3
Dynasty Metals & Mining Inc.	2010-04-01	3 750 000 unités	15 000 000 \$	2	31	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Electric Metals Inc	2010-04-06	775 000 actions ordinaires de catégorie A	116 250 \$	2	1	2.13
Exploration First Gold Inc.	2010-03-22	1 135 718 unités	397 501 \$	8	1	2.3
First Interstate BancSystem, Inc	2010-03-23	70 000 actions ordinaires de catégorie A	1 033 067 \$	1	1	2.3
Freeport Capital Inc.	2010-03-10	84 000 actions ordinaires	21 000 \$	3	0	2.3
Gastem Inc.	2010-03-24	6 764 706 unités	5 750 000 \$	2	4	2.3
GLV Inc.	2010-03-31	4 900 000 actions subalternes à droit de vote de catégorie A	43 610 000 \$	7	81	2.3
Groupe Radiologix Inc.	2010-03-25	13 actions catégorie A et 42 actions catégorie I	550 000 \$	32	0	2.9
Kaiser Aluminium Corporation	2010-03-29	billets	2 091 615 \$	1	2	2.3
LaSalle Canadian Income & Growth Fund III Limited Partnership	2010-03-31	450 000 parts	45 000 000 \$	1	2	2.3
Magor Communications Corp.	2010-03-17	débetures convertibles et 806 973 bons de souscription	1 587 814 \$	1	41	2.3
Opawica Explorations Inc.	2010-03-15	4 075 000 unités accréditives et 1 160 000 unités	407 200 \$	1	12	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Protox Therapeutics Inc.	2010-03-16	11 285 388 unités	5 078 425 \$	3	89	2.3
Resin Systems Inc.	2010-03-19	22 465 396 actions ordinaires	7 413 578 \$	1	23	2.3
Ressources Everton inc.	2010-04-01	960 000 unités	240 000 \$	1	3	2.3
Ressources Explor Inc.	2010-03-24	200 000 actions ordinaires	126 000 \$	0	1	2.13
RX Exploration Inc.	2010-03-23	1 106 800 unités	332 040 \$	2	11	2.3
Sensata Technologies Holding N.V.	2010-03-10	60 000 actions ordinaires	1 106 244 \$	1	1	2.3
Skyline Apartment Real Estate Investment Trust	2010-03-15	773 531 parts de fiducie	8 508 842 \$	3	133	2.3 / 2.10
Solutions Extenway Inc.	2010-03-22	15 024 660 actions ordinaires et 1 320 000 bons de souscription	3 756 165 \$	3	0	2.3
Solutions Extenway Inc.	2010-03-22	14 730 000 unités	3 682 500 \$	7	0	2.3
SQI Diagnostics Inc.	2009-12-04	2 398 104 unités	6 594 786 \$	4	35	2.3
Stella-Jones Inc.	2010-03-24	déventures	25 667 500 \$	1	0	2.3
TransAmerican Energy Inc.	2010-03-25	10 000 000 d'unités	500 000 \$	12	26	2.3 / 2.5
UBS AG, Jersey Branch	2010-03-08	billets	61 092 \$	2	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Yangarra Resources Ltd.	2010-03-16	80 000 000 d'actions ordinaires et 40 000 000 de bons de souscription	6 000 000 \$	1	91	2.3 / 2.5

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Auspice Capital Advisors Ltd.	2010-03-31	207,79 parts	2 000 \$	2	0	2.5
Clairvest Equity Partners IV Limited Partnership	2010-03-26	15 000 parts	15 000 000 \$	1	1	2.3
Energy Capital Partners II-C, LP	2010-03-26	Parts de société en commandite	112 620 750 \$	1	6	2.3
Fonds commun d'actions américaines ISL	2009-01-02 au 2009-12-16	107 936,79 parts	7 424 237,31 \$	1	3	2.3
Fonds commun d'actions canadiennes plafonnées ISL	2009-01-02 au 2009-12-30	195 190,43 parts	13 147 488,84 \$	1	2	2.3
Fonds commun d'actions canadiennes valeur ISL	2009-01-06 au 2009-12-31	48 326,58 parts	3 200 303,93 \$	1	0	2.3
Fonds commun d'actions internationales ISL	2009-01-21 au 2009-10-23	313 880,51 parts	18 757 264,39 \$	0	4	2.3
Fonds commun d'obligations IGP ISL	2009-03-13 au 2009-12-15	135 685,96 parts	13 809 507,97 \$	2	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds commun d'obligations ISL	2009-01-02 au 2009-12-16	152 653,44 parts	16 307 121,48 \$	1	2	2.3
Fonds commun diversifié ISL	2009-01-15 au 2009-12-15	39 115,20 parts	3 236 584,07 \$	0	2	2.3
Fonds commun du marché monétaire ISL	2009-01-13 au 2009-12-15	190 486,96 parts	19 883 811,83 \$	3	4	2.3
Investment Partners Fund (The)	2010-04-01	97 495,85 parts	1 581 382,64 \$	1	12	2.3 / 2.7 / 2.24
Kingwest Avenue Portfolio	2010-02-28	3 852,17 parts	100 000 \$	1	0	2.10
Kingwest Avenue Portfolio	2010-03-15	3 691,89 parts	100 000 \$	1	0	2.10
Kingwest High Income Portfolio	2010-02-28	4 037,99 parts	21 000 \$	1	0	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2010-03-15	88 289,44 parts	470 000 \$	2	0	2.3 / 2.10
Kingwest US Equity Portfolio	2010-03-15	39 496,03 parts	510 849,56 \$	1	0	2.10
Kingwest US Equity Portfolio	2008-02-28	83 285,44 parts	1 056 950,58 \$	1	0	2.10
Moore Macro Managers Ltd.	2010-02-24	19,56 actions ordinaires de catégorie A	211 015,30 \$	1	0	2.3
Newport Strategic Yield Fund	2010-03-31	61 848 parts	707 003,06 \$	1	16	2.3
PGSF IV Feeder, L.P.	2010-04-08	Parts de société en commandite	50 100 000 \$	1	0	2.3
Sigorian Capital Holding Inc.	2010-03-31	66 660 actions ordinaires	50 000 \$	0	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Sigorian Capital Holding Inc.	2010-04-03	66 667 actions ordinaires	100 000 \$	0	1	2.3
Sigorian Capital Holding Inc.	2010-03-29	40 000 actions ordinaires	60 000 \$	0	1	2.3
Strategic Retirement Fund (The)	2010-03-16	11 603,56 parts	1 331 715,05 \$	17	0	2.3 / 2.5 / 2.10
Zweig DiMenna Intl. Ltd.	2010-03-26	13,59 actions ordinaires de catégorie A	1 182 394,54 \$	3	0	2.3
Zweig DiMenna Intl. Ltd.	2010-02-26	1,19 action ordinaire de catégorie B	105 514,54 \$	1	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Fonds de placement immobilier BTB

(Corporation Immobilière Cagim)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 31 mars 2010 concernant l'offre publique d'achat de Fonds de placement immobilier BTB sur la totalité des actions ordinaires de Corporation Immobilière Cagim au prix de 1,05 \$ CA l'action au comptant.

L'offre expire le 7 mai 2010, 17 h (heure de Montréal), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1559524

Décision n°: 2010-FS-0452

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

The Manufacturers Investment Corporation

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de The Manufacturers Investment Corporation.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2010-FIIC-0092

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
AASTRA TECHNOLOGIES LIMITED	2010-03-31
ALPHINAT INC.	2010-02-28
BAFFINLAND IRON MINES CORPORATION	2010-03-31
BOLIDEN AB	2010-03-31
CANFOR PULP INCOME FUND	2010-03-31
CAPITAL POWER INCOME L.P.	2010-03-31
CATALYST PAPER CORPORATION	2010-03-31
CELESTICA INC.	2010-03-31
CENTERRA GOLD INC.	2010-03-31
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITEE	2010-03-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2010-03-31
CORPORATION ENERGIE SPLIT INC. (#22043)	2010-03-16
CORPORATION MINIERE NIOGOLD	2010-02-28
CORPORATION SHOPPERS DRUG MART	2010-03-27
CPI PREFERRED EQUITY LTD.	2010-03-31
DALSA CORPORATION	2010-03-31
DEQ SYSTEMES CORP.	2010-02-28
DEVOIR INC. (LE)	2010-03-27
EASYHOME LTD.	2010-03-31
ENCANA CORPORATION	2010-03-31
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2010-03-31
EUROGAS CORPORATION	2010-03-31
EUROGAS INTERNATIONAL INC.	2010-03-31
EXCO TECHNOLOGIES LIMITED	2010-03-31
EXPLORATION FIRST GOLD INC.	2010-02-28
FIRST NATIONAL FINANCIAL INCOME FUND	2010-03-31
FONDS CANADIEN DE REVENU A COURT TERME FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS CANADIEN DE REVENU MENSUEL FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS CANADIEN DE TITRES A REVENU FIXE FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES FRONTIERES (#16877)	2010-02-28
GEE-TEN VENTURES INC.	2010-02-28
GOLDCORP INC.	2010-03-31
GROUPE CGI INC.	2010-03-31
GROUPE COLABOR INC.	2010-03-27
GROUPE TMX INC.	2010-03-31
HALO RESOURCES LTD.	2010-02-28
HUSKY ENERGY INC.	2010-03-31
IESI-BFC LTD.	2010-03-31
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED	2010-03-31
KONTRON AG	2010-03-31
LOOK COMMUNICATIONS INC.	2010-02-28
MARSULEX INC.	2010-03-31
MATTEL, INC.	2010-03-31
METRO INC.	2010-03-13
MOTORS LIQUIDATION COMPANY	2009-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
NEWMONT MINING CORPORATION	2010-03-31
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2010-03-31
NORBORD INC.	2010-03-27
PORTEFEUILLE CANADIEN DE CROISSANCE AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE A LONG TERME AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE DE TITRES ETRANGERS DE CROISSANCE AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU MENSUEL AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE CROISSANCE AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE EQUILIBRE DE REVENU AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE MONDIAL DE CROISSANCE AXIOM (#23876)	2010-02-28
PORTEFEUILLE 100% ACTIONS AXIOM (#23876)	2010-02-28
PRIMARY ENERGY RECYCLING CORPORATION	2010-03-31
PRISZM INCOME FUND	2010-03-21
PROGRESS ENERGY RESOURCES CORP.	2010-03-31
RESSOURCES ABITEX INC.	2010-02-28
RESSOURCES BEAUFIELD INC.	2010-02-28
RESSOURCES BRIONOR INC.	2010-02-28
RESSOURCES MELKIOR INC.	2010-02-28
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2010-03-31
SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION	2010-03-31
SOCIETE FINANCIERE DAIMLER CANADA INC.	2010-03-31
SOCIETE INVESTORS LIMITEE	2010-03-31
SPEQ LE DEVOIR INC.	2010-03-27
TEMBEC INC.	2010-03-27
TITANIUM CORPORATION INC.	2010-02-28
TRANSALTA CORPORATION	2010-03-31
TRANSFORCE INC.	2010-03-31
TRANSGAMING INC.	2010-02-28
UNIQUE BROADBAND SYSTEMS, INC.	2010-02-28
UNITED REEF LIMITED	2010-02-28
VENGROWTH ADVANCED LIFE SCIENCES FUND INC. (THE) (#23409)	2010-02-28
VENGROWTH II INVESTMENT FUND INC. (THE) (#23409)	2010-02-28
VENGROWTH III INVESTMENT FUND INC. (THE) (#23409)	2010-02-28
VENGROWTH TRADITIONAL INDUSTRIES FUND INC. (THE) (#23409)	2010-02-28
VITRAN CORPORATION INC.	2010-03-31
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2010-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ADVITECH INC.	2009-12-31
ALBERTA OILSANDS INC.	2009-12-31
ATLANTA GOLD INC.	2009-12-31
BLUE NOTE MINING INC.	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS MARIE-VICTORIN	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS LAURENTIDE	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE HENRI-BOURASSA	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE HONORE-MERCIER	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE ST-LUC	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE HULL	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE JONQUIERE	2009-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CAISSE DESJARDINS DE L'ARDOISE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE PORTNEUF	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA SEIGNEURIE DE RAMEZAY	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DE SAINT-SAUVEUR	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE MERCIER-ROSEMENT	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE NICOLET	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ROYAL-ROUSSILLOM	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES HAUTS-CANTONS	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIERES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TROIS-RIVIERES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-SUD DE SHAWINIGAN	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU QUARTIER-CHINOIS	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LOTBINIERE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS LES ESTACADES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS PORTUGAISE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS THERESE-DE BLAINVILLE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE KAMOURASKA (LA)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE LAC-A-LA-TORTUE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-CLAUDE (30524)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-FORTUNAT	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-LEON-LE-GRAND (LA) (10163)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-URBAIN (LA)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS POINTE-PLATON DE LOTBINIERE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-SIMON-APOTRE DE MONTREAL	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CENTRE-EST DU TEMISCAMINGUE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BEAURIVAGE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BERTHIER-ET-DES-ILES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BLANC-SABLON	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-AGAPIT-SAINT-GILLES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-BERNARD	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-CAMILLE-SAINT-JUST-SAINT-MAGLOIRE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-EUGENE D'ARGENTENAY	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TEMISCAMING	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TETE-A-LA-BALEINE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ANSE DE LA POCATIERE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MORAINÉ	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIERE DU CHENE (LOTBINIERE)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC MISTASSINI	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LANGEVIN	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LASALLE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LEVIS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NEW RICHMOND	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE QUEBEC	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VILLERAY	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES MILLE-ILES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RAMEES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD-GASPESIE	2009-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CHRIST-ROI (JOLIETTE)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU NORD DU LAC-ABITIBI	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU PARC REGIONAL DES APPALACHES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DE L'ABITIBI-OUEST	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DES BOIS-FRANCS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS TERREBONNE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS UKRAINIENNE DE MONTREAL	2009-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2009-12-31
CANAMEX SILVER CORP.	2009-12-31
CAPITAL BITUMEN INC.	2009-12-31
COMPAGNIE MINIERE D'ESPOIR D'OR LIMITEE	2009-12-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2009-12-31
DEVOIR INC. (LE)	2009-12-31
DIAMEDICA INC.	2009-12-31
DUALEX ENERGY INTERNATIONAL INC.	2009-12-31
ENI SPA	2009-12-31
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE	2009-12-31
EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.	2009-12-31
FIDUCIE CARTES DE CREDIT EAGLE	2009-12-31
FIDUCIE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-12-31
FIDUCIE FALCON	2009-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2009-12-31
FONDS DE REVENU IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-12-31
FRONSAC CAPITAL INC.	2009-12-31
GAZODUC TRANS QUEBEC & MARITIMES INC.	2009-12-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2009-12-31
GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	2010-01-30
GROUPE GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2009-12-31
GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	2010-02-27
HOTEL EN COPROPRIETE RESIDENCE INN BY MARRIOTT (PROJET IMMOBILIER)	2009-12-31
INTERNATIONAL DATACASTING CORPORATION	2010-01-31
KONTRON AG	2009-12-31
LEXAM EXPLORATIONS INC.	2009-12-31
MINES J.A.G. LTEE (LES)	2009-12-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2009-12-31
NOVUS ENERGY INC.	2009-12-31
PETROLES SRI INC.	2009-12-31
PHARMAGAP INC.	2009-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2009-12-31
RESSOURCES ALTAI INC.	2009-12-31
RESSOURCES GOLDEN GOOSE INC.	2009-12-31
RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	2009-12-31
RESSOURCES JOURDAN INC.	2009-12-31
RESSOURCES KWG INC.	2009-12-31
RESSOURCES NSR INC.	2009-12-31
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	2009-12-31
RUSORO MINING LTD.	2009-12-31
SAVANT EXPLORATIONS LTD.	2009-12-31
SCORE TRUST	2009-12-31
SCOTIA SCHOOLS TRUST	2009-12-31
SOCIETE EN COMMANDITE PLACE MASCOUCHE	2009-12-31
SOCIETE IMMOBILIERE INVESTUS INC.	2009-12-31
SPEQ LE DEVOIR INC.	2009-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ST-BERNARD (PROJET IMMOBILIER) (LE)	2009-12-31
TDZ HOLDINGS INC.	2009-12-31
URANIUM PARTICIPATION CORPORATION	2010-02-28
WEST 49 INC.	2010-01-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ADVITECH INC.	2009-12-31
ALBERTA OILSANDS INC.	2009-12-31
ATLANTA GOLD INC.	2009-12-31
BLUE NOTE MINING INC.	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS MARIE-VICTORIN	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS LAURENTIDE	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE HENRI-BOURASSA	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE HONORE-MERCIER	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS	2009-12-31
CAISSE D'ECONOMIE ST-LUC	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE HULL	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE JONQUIERE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'ARDOISE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE PORTNEUF	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA SEIGNEURIE DE RAMEZAY	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DE SAINT-SAUVEUR	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE MERCIER-ROSEMENT	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE NICOLET	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ROYAL-ROUSSILLOM	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES HAUTS-CANTONS	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIERES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TROIS-RIVIERES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-SUD DE SHAWINIGAN	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU QUARTIER-CHINOIS	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LOTBINIERE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS LES ESTACADES	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS PORTUGAISE	2009-12-31
CAISSE DESJARDINS THERESE-DE BLAINVILLE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE KAMOURASKA (LA)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE LAC-A-LA-TORTUE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-CLAUDE (30524)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-FORTUNAT	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-LEON-LE-GRAND (LA) (10163)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-URBAIN (LA)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS POINTE-PLATON DE LOTBINIERE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-SIMON-APOTRE DE MONTREAL	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CENTRE-EST DU TEMISCAMINGUE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BEAURIVAGE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BERTHIER-ET-DES-ILES	2009-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BLANC-SABLON	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-AGAPIT-SAINT-GILLES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-BERNARD	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-CAMILLE-SAINT-JUST-SAINT-MAGLOIRE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-EUGENE D'ARGENTENAY	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TEMISCAMING	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TETE-A-LA-BALEINE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ANSE DE LA POCATIERE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MORAINÉ	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIERE DU CHENE (LOTBINIERE)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC MISTASSINI	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LANGEVIN	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LASALLE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LEVIS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NEW RICHMOND	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE QUEBEC	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VILLERAY	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES MILLE-ILES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RAMEES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD-GASPESIE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CHRIST-ROI (JOLIETTE)	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU NORD DU LAC-ABITIBI	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU PARC REGIONAL DES APPALACHES	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DE L'ABITIBI-OUEST	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DES BOIS-FRANCS	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS TERREBONNE	2009-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS UKRAINIENNE DE MONTREAL	2009-12-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2009-12-31
CANAMEX SILVER CORP.	2009-12-31
CAPITAL BITUMEN INC.	2009-12-31
COMPAGNIE MINIERE D'ESPOIR D'OR LIMITEE	2009-12-31
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	2009-12-31
DEVOIR INC. (LE)	2009-12-31
DIAMEDICA INC.	2009-12-31
DUALEX ENERGY INTERNATIONAL INC.	2009-12-31
ENI SPA	2009-12-31
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE	2009-12-31
EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.	2009-12-31
FIDUCIE CARTES DE CREDIT EAGLE	2009-12-31
FIDUCIE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-12-31
FIDUCIE FALCON	2009-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	2009-12-31
FONDS DE REVENU IMMOBILIER ONE FINANCIAL (2008-1)	2009-12-31
FRONSAC CAPITAL INC.	2009-12-31
GAZODUC TRANS QUEBEC & MARITIMES INC.	2009-12-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2009-12-31
GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	2010-01-30
GROUPE GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2009-12-31
GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	2010-02-27
INTERNATIONAL DATACASTING CORPORATION	2010-01-31
KONTRON AG	2009-12-31
LEXAM EXPLORATIONS INC.	2009-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
MINES J.A.G. LTEE (LES)	2009-12-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2009-12-31
NOVUS ENERGY INC.	2009-12-31
PETROLES SRI INC.	2009-12-31
PHARMAGAP INC.	2009-12-31
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2009-12-31
RESSOURCES ALTAI INC.	2009-12-31
RESSOURCES GOLDEN GOOSE INC.	2009-12-31
RESSOURCES JOURDAN INC.	2009-12-31
RESSOURCES KWG INC.	2009-12-31
RESSOURCES NSR INC.	2009-12-31
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	2009-12-31
RUSORO MINING LTD.	2009-12-31
SAVANT EXPLORATIONS LTD.	2009-12-31
SCORE TRUST	2009-12-31
SCOTIA SCHOOLS TRUST	2009-12-31
SOCIETE IMMOBILIERE INVESTUS INC.	2009-12-31
SPEQ LE DEVOIR INC.	2009-12-31
TDZ HOLDINGS INC.	2009-12-31
URANIUM PARTICIPATION CORPORATION	2010-02-28
WEST 49 INC.	2010-01-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
ADVITECH INC.	
ASTON HILL FINANCIAL INC.	
ATLANTA GOLD INC.	
AUTOCANADA INC.	
BELLATRIX EXPLORATION LTD.	
BONTERRA ENERGY CORP.	
BOSTON PIZZA ROYALTIES INCOME FUND	
BV MEDIA INC.	
CANADIAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
CARDIOME PHARMA CORP.	
CENTERRA GOLD INC.	
CHARTWELL SENIORS HOUSING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
CORPORATION MINIERE ALEXIS	
CORPORATION PHARMACEUTIQUE NYMOX	
CREW ENERGY INC.	
CROWFLIGHT MINERALS INC.	
CYBERPLEX INC.	
DELPHI ENERGY CORP.	
DEVOIR INC. (LE)	
DEVON ENERGY CORPORATION	
EMBER RESOURCES INC.	
ENSIGN ENERGY SERVICES INC.	
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	
ESPIAL GROUP INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

FAIRBORNE ENERGY LTD.
 FIRST MAJESTIC SILVER CORP.
 FIRST QUANTUM MINERALS LTD.
 FONDS DE REVENU GENIVAR
 FORACO INTERNATIONAL SA
 FORTRESS ENERGY INC.
 GEOVIC MINING CORP.
 GISEMENTS PETROLIERS DE CONTROLE BRITANNIQUE LTEE
 GLOBESTAR MINING CORPORATION
 GOLDEN QUEEN MINING CO. LTD.
 GREAT PLAINS EXPLORATION INC.
 GROUPE GDG ENVIRONNEMENT LTEE
 HARDWOODS DISTRIBUTION INCOME FUND
 IAMGOLD CORPORATION
 IMPERIAL METALS CORPORATION
 INDUSTRIES AVCORP INC. (LES)
 MDC PARTNERS INC.
 MORGUARD CORPORATION
 MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST
 PAREX RESOURCES INC.
 PETROBAKKEN ENERGY LTD.
 PEYTO ENERGY TRUST
 PINETREE CAPITAL LTD.
 PIZZA PIZZA ROYALTY INCOME FUND
 PRIMARIS RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST
 QLT INC.
 QUADRA MINING LTD.
 REGENCY GOLD CORP.
 RESSOURCES CARTIER INC.
 RESSOURCES EVERTON INC.
 RESSOURCES KWG INC.
 RESSOURCES SPIDER INC.
 RICHARDS PACKAGING INCOME FUND
 SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION
 SOLITARIO EXPLORATION & ROYALTY CORP.
 SPECTRAL DIAGNOSTICS INC.
 SPEQ LE DEVOIR INC.
 SUN GRO HORTICULTURE INCOME FUND
 SURE ENERGY INC.
 TDZ HOLDINGS INC.
 TIMMINCO LIMITEE
 TOTAL ENERGY SERVICES INC.
 TREE ISLAND WIRE INCOME FUND
 WORLD HEART CORPORATION

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
DUALEX ENERGY INTERNATIONAL INC.	2009-12-31
ENI SPA	2009-12-31
FIDUCIE CARTES DE CREDIT EAGLE	2009-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITE SUPERIEUR RIDGEWOOD	2009-12-31
GROUPE BIKINI VILLAGE INC.	2010-01-30
GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC. (LE)	2010-02-27
NOVUS ENERGY INC.	2009-12-31
WEST 49 INC.	2010-01-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
NATURE DE L'OPÉRATION	
Généralités	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	53 : Attribution de bons de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 : Exercice de bons de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	55 : Expiration de bons de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	56 : Attribution de droits de souscription
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	57 : Exercice de droits de souscription
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	58 : Expiration de droits de souscription
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59 : Exercice au comptant
35 : Dividende en actions	Dérivés émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
38 : Rachat – annulation	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
40 : Vente à découvert	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
	Divers
	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M" : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
49 North Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
49 North Resources Inc.	1		O	2009-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	2.2930	
			M	2009-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	2.2930	59 940
			O	2009-08-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)		58 840
			O	2009-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)		57 740
			O	2009-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		58 540
			O	2009-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		56 740
			O	2009-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		56 740
			O	2009-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		57 740
			O	2009-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(14 200)		57 740
			O	2009-12-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		57 740
			O	2010-01-05	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		57 740
MacNeill, Tom	4, 5, 3		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	2.3000	1 337 056
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.4100	1 347 056
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fuhrmann, Pierre-Alexandre	7		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	5 000	20.0000	5 000
<i>Options</i>									
Fuhrmann, Pierre-Alexandre	7		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	20.0000	7 500
Adventure Gold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	5		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.1900	658 923
AEterna Zentaris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rischer, Matthias	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	6 667	0.5500	6 667
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 667)	1.1400	0
<i>Options</i>									
Rischer, Matthias	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			126 000
			O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	(6 667)	0.5500	184 333
Air Canada									
<i>Deferred Share Units</i>									
Attali, Bernard	6		O	2006-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	4 830		4 830
Huot, Jean Marc	4		O	2009-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	50 897		50 897
Johnson, Pierre Marc	4		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	7 092		7 092
Leonard, Joseph Bernard	4		O	2008-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	3 223		3 223
Porter, Arthur T., MD	4		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	7 372		7 372
Sorensen, Vagn	4		O	2006-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	12 977		12 977
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
AirBoss of America Corp.	3		O	2010-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.0000	100
			O	2010-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100)	5.0000	0
Laurie, Earl H	7		O	2005-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-07-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 300
Akita Drilling Ltd.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
AKITA DRILLING	1		O	2010-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 668	9.5978	1 668
			O	2010-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 668)		0
			O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 368	9.4958	2 368
			O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(2 368)		0
ALAMOS GOLD INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCluskey, John	4, 5		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	14.1800	458 200
Morda, Nathaniel Jon	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	25 000	7.2900	25 000*
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	14.0700	0
Van de Beuken, John	4	R	O	2010-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	14.0729	236 500
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	14.0600	236 100
<i>Options</i>									
Morda, Nathaniel Jon	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	7.2900	170 000*
Alaris Royalty Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colabella, Manijeh Rachel	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	90		5 818
Driscoll, Darren John	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	391		175 351
King, Stephen Walter	4, 5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	522		352 674
Lee, Jack Chuck	4	R	O	2009-10-29	D	97 - Autre	5 000		
			M	2009-10-29	D	97 - Autre	6 250		91 250
Neldner, Sherri	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	60		971
Reid, Stephen	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	157		235 667
Alimentation Couche-Tard Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	1 000 000	2.3825	1 168 968
D'Amours, Jacques	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	8 000	3.4025	283 200
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	400 000	2.3825	532 200
Trowbridge, Kim	7, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	108 028	2.3825	190 000
<i>Options</i>									
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(1 000 000)		2 500 000
D'Amours, Jacques	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(8 000)		50 000
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(400 000)		1 170 000
Hannasch, Brian Patrick	7, 5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	100 000	18.5600	603 000
Paré, Raymond	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	25 000	18.5600	116 800
Trowbridge, Kim	7, 5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(108 028)		200 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Unité d'action différée</i>									
Desrosiers, Roger	4		O	2003-09-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	6 849		6 849
Élie, Jean André	4		O	2002-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	6 350		6 350
Kau, Mélanie	4		O	2006-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	9 911		9 911
Longpré, Roger	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	10 055		10 055
Sauriol, Jean-Pierre	4		O	2003-09-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	15 536		15 536
Turmel, Jean	4		O	2003-03-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	17 940		17 940
<i>Unité d'action fictive</i>									
Bernard, Michel	7, 5		O	2003-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 649		
			M	2010-04-27	D	97 - Autre	5 649		5 649
Bouchard, Alain	4, 7, 6, 5		O	2002-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	61 245		61 245
Brisebois, Alain	7, 5		O	2008-09-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	7 209		7 209
Broussard, Jason	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 470		5 470
Campau, Robert	7, 5		O	2003-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	3 421		3 421
Davis, Darrell J.	7		O	2005-10-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	6 027		6 027
Hamlin, Rick	5		O	2009-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	3 809		3 809
Hannasch, Brian Patrick	7, 5		O	2002-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	16 964		16 964
Haxel, Geoffrey	5		O	2003-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	6 715		6 715
McCure, Matt	5		O	2008-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 470		5 470
Paré, Raymond	5		O	2007-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	10 266		10 266
Plourde, Réal	4, 7, 6, 5		O	2002-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	23 451		23 451
Rodriguez, Paul	7, 5		O	2006-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 709		5 709
Seber, Waymon O.	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	4 501		4 501
Struble, Michael L.	7, 5		O	2007-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 634		5 634

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Tourek, Timothy	7, 5		O	2007-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 470		5 470
Trowbridge, Kim	7, 5		O	2002-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	6 474		6 474
Valdes, Lou	5		O	2008-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 470		5 470
Allied Nevada Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Flint, Dave Charles	5	R	O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	4 000	5.5800USD	19 000
		R	O	2010-04-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 190)	16.8000USD	15 810
		R	O	2010-04-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(755)	16.8100USD	15 055
		R	O	2010-04-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 255)	16.8200USD	13 800
<i>Options</i>									
Flint, Dave Charles	5		O	2009-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 000
		R	O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	5.5800USD	12 000
Alphinat inc.									
<i>Options</i>									
Lemoine, Michel	4		O	2010-04-27	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		368 250*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	218 250		468 250*
AltaGas Income Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Wright, David Robert	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	17.5372	18 243
Joint Account with Spouse	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	17.5372	4 220
RSP	PI		O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	17.5372	1 572
Spouse RSP	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	17.5372	3 089
Altus Group Income Fund									
<i>Class B Units</i>									
Altus Investors Management Partnership	3	R	O	2010-03-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	87 273		3 155 110
lachance, daniel	5								
All West Surveys Ltd	PI		O	2010-03-04	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 000)		597 536
			O	2008-08-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(18 462)		645 608
			O	2008-12-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(35 348)		610 260
			O	2009-09-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 260)		605 536
		R	O	2009-07-29	I	97 - Autre	30 000	16.0000	614 796
			O	2008-06-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(321 429)		682 259
			O	2008-06-06	I	36 - Conversion ou échange	(18 189)		664 070
<i>Parts</i>									
Eisen, Barry Isaac	5		O	2010-04-26	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 515)	14.2500	0
Heidi Eisen	PI		O	2008-01-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	C	90 - Changements relatifs à la propriété	2 515	14.2500	2 515
lachance, daniel	5								
All West Surveys Ltd	PI		O	2006-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-06-06	I	36 - Conversion ou échange	18 189		18 189
			O	2008-08-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(526)		17 663

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-12-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 007)		16 656
			O	2009-09-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(180)		15 979
			O	2009-06-10	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(497)		16 159
			O	2010-01-02	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(15 979)		0
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Foscolos, Elias	4								
1108632 Alberta Ltd	PI		O	2010-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	1.5400	77 928
			O	2010-04-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	1.5100	75 528
Elias Foscolos	PI		O	2010-04-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	3.2400	186 146
			O	2010-04-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	1.5200	182 246
American Bonanza Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clay, Landon	3								
LTC Corp.	PI		O	2007-12-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-04-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 875 000	0.0800	1 875 000*
Armtec Infrastructure Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Adams, Ronald	4, 7		O	2010-04-23	D	46 - Contrepartie de services	2 175	22.7100	105 587
Arsenal Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Forth, Ronald Francis Carter	5		O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.8800	896 394
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.9000	930 394
<i>Options</i>									
MacKay, Ronald Neil	4		O	2010-04-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		325 000
Taylor, Brenlee	5		O	2010-04-15	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		617 000
Athabasca Oil Sands Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buchanan, Thomas William	4		O	2010-04-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(33 333)		5 000
Avenir Capital Corp.	PI		O	2010-04-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(66 667)		55 000
Scotia Capital	PI		O	2010-04-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			66 667
			O	2010-04-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	33 333		100 000
BAM Investments Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BAM Investments Corp.	1		O	2010-04-16	D	38 - Rachat ou annulation	46 400	10.6100	46 400
			O	2010-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.3300	46 600
			O	2010-04-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.3500	47 600
			O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.3500	48 600
			O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	(48 600)		0
Banque Canadienne Imperiale de Commerce									
<i>Actions ordinaires</i>									
Warren, E. Jennifer	5		O	2008-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(542)	67.9500	605
<i>Droits BVU</i>									
Baxendale, Sonia	5		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 444
Capatides, Michael	7, 5		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 378
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2003-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 265
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			51 795

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Nesbitt, Richard William	7, 5		O	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 183
Venn, Richard	7, 5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 359
Williamson, J. David	5		O	2008-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 193
Woods, Thomas	7, 5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 265
<i>Droits DSU</i>									
Belzberg, Brent	4		O	2005-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 203
Daniel, Patrick Darold	4		O	2009-08-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 068
Giffin, Gordon D.	4		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 947
Le Pan, Nicholas D'Orr	4		O	2008-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			550
Manley, John Paul	4		O	2005-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 678
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 703
Pepperett, Jane Leslie	4		O	2009-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			865
Rahl, Leslie	4		O	2007-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 412
Sirois, Charles	4		O	1997-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 724
Steacy, Robert Joseph	4		O	2008-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 488
Tysoe, Ronald William	4		O	2004-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 031
<i>Droits PSU (cash settled)</i>									
Baxendale, Sonia	5		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 967
Capatides, Michael	7, 5		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 691
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2003-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 495
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			56 539
Nesbitt, Richard William	7, 5		O	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 272
Venn, Richard	7, 5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 113
Williamson, J. David	5		O	2008-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 439
Woods, Thomas	7, 5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 407
<i>Droits RSA (cash settled)</i>									
Baxendale, Sonia	5		O	2003-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 487
Capatides, Michael	7, 5		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 448
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	7, 5		O	2003-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 053
McCaughey, Gerald T	4, 5		O	2003-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			55 250
Nesbitt, Richard William	7, 5		O	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 755
Venn, Richard	7, 5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 705
Williamson, J. David	5		O	2008-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 572
Woods, Thomas	7, 5		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 312
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA									
<i>Droits à la plus value-DPVA/Stock Appreciation Rights-SARs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 000		7 000
Bernard, Luc	5		O	2001-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		23 750
Desjardins, François	7, 5		O	2004-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		23 750
Duby, Philippe	5		O	2001-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		12 500
Hurtubise, Paul	5		O	1980-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		12 500
Lauzon, Michel C.	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	25 000		25 000
Lopresti, André	5		O	2002-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 000		6 000
Marquis, Louis	5		O	2001-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	15 000		15 000
Minville, Pierre	5		O	2000-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	10 000		10 000
<i>Unités actions performance-UAP/Performance Share Units-PSUs</i>									
Bernard, Luc	5		O	2001-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 385		2 385
Hurtubise, Paul	5		O	1980-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 423		3 423
Lopresti, André	5		O	2002-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	426		426
Marquis, Louis	5		O	2001-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 432		3 432
Minville, Pierre	5		O	2000-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 202		3 202
<i>Unités d'actions de performance différées-UAPD / DPSUs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		1 444
Bernard, Luc	5		O	2001-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 467		6 467
Desjardins, François	7, 5		O	2004-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	8 480		8 480
Duby, Philippe	5		O	2001-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 007		5 007
Hurtubise, Paul	5		O	1980-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 761		1 761
Lauzon, Michel C.	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 379		5 379
Marquis, Louis	5		O	2001-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		1 444
Minville, Pierre	5		O	2000-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 406		1 406
<i>Unités d'actions restreintes différées-UARD / DRSUs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 813		1 813
Bernard, Luc	5		O	2001-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 139		5 139
Desjardins, François	7, 5		O	2004-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	13 482		13 482
Hurtubise, Paul	5		O	1980-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 563		2 563
Lauzon, Michel C.	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 440		2 440
Marquis, Louis	5		O	2001-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 208		1 208
Minville, Pierre	5		O	2000-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 237		1 237
<i>Unités d'actions restreintes-UAR/Restricted Share Units-RSUs</i>									
Bernard, Luc	5		O	2001-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 437		7 437
Duby, Philippe	5		O	2001-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 771		7 771
Hurtubise, Paul	5		O	1980-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	4 888		4 888
Lopresti, André	5		O	2002-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 062		2 062
Marquis, Louis	5		O	2001-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 748		3 748
Minville, Pierre	5		O	2000-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 341		5 341
Banque Nationale du Canada									
<i>Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) /(RUS)</i>									
Bonnell, William	5		O	2007-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	691		691
Bujold, Eric	5		O	2008-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	2 679		2 679
Curadeau-Grou, Patricia	5		O	2003-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	14 384		14 384
Davis, Brian	7		O	2005-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	31 616		31 616
di PRATA, Camillo	7		O	2006-10-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	70 812		70 812
Dubreuil, Pierre	5		O	2003-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	306		306
Gagnon, Martin	7		O	2008-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	12 795		12 795
Girouard, Denis	7		O	2002-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	45 591		45 591
GUAY, CHARLES	5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	5 428		5 428
Lavigne, Martin	5		O	2007-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	3 547		3 547
Legris, Alain	5		O	2001-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	3 415		3 415
Lévesque, Réjean	5		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	8 562		8 562
Ouellet, Martin	5		O	2003-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	28 052		28 052
Paiement, Luc	7		O	2003-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	15 435		15 435
Parisien, Denis	7		O	2008-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	8 837		8 837
Pascoe, Ricardo	5		O	2003-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	52 423		52 423
Rousseau, Richard	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	9 120		9 120
St-Arnaud, Christian	5		O	2009-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	691		691
Throop, Gerry	7		O	2007-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	25 364		25 364
Vachon, Louis	4, 5		O	2003-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	61 648		61 648
<i>Unités d'actions assujetties à un critère de performance</i>									
Curadeau-Grou, Patricia	5		O	2003-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	4 960		4 960
Lévesque, Réjean	5		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	4 960		4 960
Paiement, Luc	7		O	2003-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	12 315		12 315
Pascoe, Ricardo	5		O	2003-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	11 666		11 666
Pizzuto, Paolo	5		O	2003-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	3 111		3 111
Vachon, Louis	4, 5		O	2003-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	22 037		22 037
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>									
Barriault, Richard	5		O	2003-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 456		1 456
Bonnell, William	5		O	2007-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	150		150
Cieslak, John Bernard	5		O	2007-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	7 826		7 826
Curadeau-Grou, Patricia	5		O	2003-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	19 230		19 230
Deforges, Jacques	5		O	2009-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 379		1 379
Dubreuil, Pierre	5		O	2003-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	5 356		5 356
GUAY, CHARLES	5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 342		1 342
Lavigne, Martin	5		O	2007-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	944		944
Lecat, Olivier H.	5		O	2003-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	6 650		6 650
Legris, Alain	5		O	2001-12-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 416		1 416
Lévesque, Réjean	5		O	2003-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	4 959		4 959

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Mondor, André	5		O	2003-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 342		1 342
Païement, Luc	7		O	2003-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	12 969		12 969
PELLERIN, Denis	5		O	2003-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	5 723		5 723
Roy Maffei, France	5		O	2003-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	4 944		4 944
St-Arnaud, Christian	5		O	2009-09-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	2 506		2 506
<i>Unités d'actions différées de la FBN (UAD FBN) / (DSU NBF)</i>									
Bujold, Eric	5		O	2008-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	6 290		6 290
Païement, Luc	7		O	2003-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	82		82
Rousseau, Richard	7		O	2006-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	9 248		9 248
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5								
Mark Kiyonaga	PI		O	2010-04-28	I	99 - Correction d'information	(200)		0
McKay, David Ian	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	1 527	24.6400	3 985
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 527)	61.1120	2 458
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2003-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 580
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2003-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			135 213
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2003-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			151 305
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2004-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			47 635
Westlake, William James	5		O	2003-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			42 883
<i>Droits Director Deferred Stock Units</i>									
Beattie, William Geoffrey	4		O	2002-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 978
Ferguson, John Thomas	4		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 505
Gauthier, Paule	4		O	2003-01-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			37 807
Hearn, Timothy James	4		O	2006-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 027
Laberge, Alice D.	4		O	2005-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 529
LAMARRE, Jacques	4		O	2003-09-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			28 487
Louie, Brandt Channing	4		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 973
McCain, Michael Harrison	4		O	2005-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 879
Reinhard, Joao Pedro	4		O	2002-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			48 653
Sonshine, Edward	4		O	2008-02-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 591
Taylor, Kathleen	4		O	2003-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 371
Young, Victor Leyland	4		O	2002-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 008
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2003-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			41 718
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2003-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 215
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2003-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 538

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
McKay, David Ian	5		O	2003-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			59 216
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2003-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			121 553
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2004-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			72 410
Westlake, William James	5		O	2003-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			76 068
<i>Droits RBC Bancorporation (USA)/RBC Bank (USA) Director Deferred</i>									
Beattie, William Geoffrey	4		O	2002-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 915
<i>Droits RBC Share Units</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2003-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 921
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2003-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 587
<i>Options</i>									
McKay, David Ian	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(1 527)	24.6400	375 098
Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simmonds, John Graham	4, 5	R	O	2009-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0200	4 620 000
		R	O	2009-10-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	0.0200	4 495 000
		R	O	2009-11-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	0.0200	4 355 000
		R	O	2009-11-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	0.0200	4 215 000
			O	2010-04-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	0.0200	
		R	M	2009-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	0.0200	4 055 000
		R	O	2009-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	0.0200	3 915 000
		R	O	2009-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(180 000)	0.0150	3 735 000
		R	O	2009-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(165 000)	0.0150	3 570 000
		R	O	2009-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(145 000)	0.0150	3 425 000
		R	O	2009-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.0150	3 315 000
		R	O	2009-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 000)	0.0150	3 230 000
		R	O	2009-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	0.0150	3 155 000
		R	O	2009-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.0150	3 045 000
		R	O	2009-12-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0100	2 945 000
		R	O	2009-12-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0100	2 745 000
		R	O	2009-12-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0100	2 645 000
			O	2010-04-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	0.0150	
		R	M	2010-01-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	0.0150	2 485 000
		R	O	2010-01-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(105 000)	0.0100	2 380 000
		R	O	2010-01-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.0150	2 375 000
		R	O	2010-01-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 000)	0.0150	2 185 000
		R	O	2010-01-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(82 000)	0.0150	2 103 000
		R	O	2010-01-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(142 000)	0.0150	1 961 000
		R	O	2010-01-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	0.0150	1 871 000
		R	O	2010-01-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	0.0150	1 731 000
		R	O	2010-01-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	0.0150	1 703 000
<i>Bons de souscription</i>									
Simmonds, John Graham	4, 5								
The Woodham Group Inc.	PI		O	2009-12-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 428 571)		0
Baytex Energy Trust									
<i>Droits</i>									
Smith, Mark Fraser	5		O	2010-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 000)	20.1600	227 000
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Smith, Mark Fraser	5		O	2010-04-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 000	13.0100	13 000
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	34.9500	8 000
BCE Inc.									
<i>Actions privilégiées Series AA</i>									
Brown, Robert Ellis	4		O	2009-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600
			O	2009-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	850	16.8800	1 450
Birchcliff Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Siemens, Werner A.	4								
Canaccord Capital	PI		O	2010-04-21	I	51 - Exercice d'options	10 666	5.0300	10 666*
			O	2010-04-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 666)	9.0100	0
<i>Options</i>									
Siemens, Werner A.	4		O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	(10 666)	5.0300	123 434*
Blue Note Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PricewaterhouseCoopers	3		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1200	13 978 649
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1114	13 928 649
Bombardier Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>									
Alary, Pierre	5		O	2010-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	624	3.9100	24 372
Beaudoin, Pierre	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	62 500	3.9300	63 812
BRADEEN, RICHARD	5		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	5.5100	24 035
Brooks, Martha	4		O	2009-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.2700USD	10 000
Hachey, Guy Charles	5		O	2010-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 263	3.9700	13 896
<i>Deferred Stock Units/Unités d'actions différées</i>									
Alary, Pierre	5		O	2003-02-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	67 000		67 000
Beaudoin, Laurent	4, 5		O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 501 844		1 501 844
Bérard, André	4		O	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	97 - Autre	218 774		218 774
Bombardier, Janine	4, 3		O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	173 455		173 455
Brooks, Martha	4		O	2009-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	18 227		18 227
Desautels, L. Denis	4		O	2003-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	107 956		107 956
Desjardins, Daniel	5		O	2001-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	97 - Autre	45 000		45 000
DESMAREST, THIERRY	4		O	2009-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	22 021		22 021
Hachey, Guy Charles	5		O	2008-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	97 - Autre	148 000		148 000
hoblyn, james	5		O	2008-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	35 000		35 000
Represas, Carlos	4		O	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	117 232		117 232
Rosso, Jean-Pierre	4		O	2006-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	130 930		130 930
Scott, Gary Robert	5		O	2005-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	160 000		160 000
Weiss, Heinrich	4		O	2005-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-29	D	97 - Autre	176 139		176 139
<i>Options</i>									
Baird, Verner	5		O	2010-04-17	D	52 - Expiration d'options	8 000		
			M	2010-04-22	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		135 000
Beaudoin, Pierre	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(62 500)		3 357 500
Bonterra Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jonsson, Carl Roland	4								
Krokabo Enterprises Ltd.	PI		O	2010-04-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	37.7900	2 662
			O	2010-04-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	37.6600	2 762
			O	2010-04-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	37.6000	3 262
Bridgewater Systems Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sharpley, David	5		O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	59 579	1.8500	84 328
<i>Options</i>									
Sharpley, David	5	R	O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	(59 579)	1.8500	146 672
Brompton Equity Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Brompton Equity Split Corp.	1		O	2010-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	25	10.4900	25
			O	2010-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(25)	10.4900	0
Brompton Lifeco Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Zeiler, Lorne	5								
John Zeiler RRSP	PI		O	2010-04-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.7500	6 000
Brompton VIP Income Fund									
<i>Bons de souscription</i>									
Cullen, Christopher	5								
Kari-Lynn Nishimoto RRSP	PI		O	2010-04-14	C	54 - Exercice de bons de souscription	(50)		0
			O	2010-04-15	C	53 - Attribution de bons de souscription	9		9
			O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	(9)		0
RRSP	PI		O	2010-04-14	C	54 - Exercice de bons de souscription	(50)		0
			O	2010-04-15	C	53 - Attribution de bons de souscription	9		9
			O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	(9)		0
Zeiler, Lorne	5								
Lorne Zeiler RRSP	PI		O	2010-04-15	C	53 - Attribution de bons de souscription	4		4
			O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	(4)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
Cullen, Christopher	5								
Kari-Lynn Nishimoto RRSP	PI		O	2006-03-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-14	C	54 - Exercice de bons de souscription	50	8.3300	50
			O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	9	8.3300	59
RRSP	PI		O	2006-03-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-14	C	54 - Exercice de bons de souscription	50	8.3300	50
			O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	9	8.3300	59
Zeiler, Lorne	5								
Lorne Zeiler RRSP	PI		O	2010-04-15	C	54 - Exercice de bons de souscription	4	8.3300	137
Brownstone Ventures Inc.									
<i>Options</i>									
Feldman, Gerald Morris	5		O	2010-04-15	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.6500	250 000
Burntsand Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Interactive Selling Inc.	3		O	2002-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 167 538
			O	2010-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(13 167 538)	0.0650	0
Meekison, James David	4								
Trimin Capital Corp.	PI		O	2009-08-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	13 167 538		13 167 538
C.A. Bancorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weiss Asset Management LP	3								
Brookdale Global Opportunity Fund	PI		O	2010-04-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			872 250
Brookdale International Partners, LP	PI		O	2010-04-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 803 950
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
loeb, kenneth jeffrey	4		O	2007-02-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	8.1000	
			O	2008-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	190	10.5400	
			M	2009-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	9.8200	306
			O	2010-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209	8.9600	
		R	O	2009-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.3500	6 406
mystic financial corporation	PI		M	2007-02-06	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	8.1000	2 500
			M	2008-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	190	10.5400	2 690
			O	2009-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	9.8200	
			M	2010-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209	8.9600	2 899
Calian Technology Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
loeb, kenneth jeffrey	4		O	2004-01-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	4.7400	
mystic financial corporation	PI		M	2004-01-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	4.7400	2 210
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Laut, Stephen W.	5		O	2010-04-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30	79.2800	914 213
			O	2010-04-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(30)	79.2800	914 183
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael	4		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1400	1 077 529
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	1								
CIBC World Markets Inc.	PI		O	2008-12-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-19	I	38 - Rachat ou annulation	15 000	1.2800	15 000
			O	2010-04-20	I	38 - Rachat ou annulation	14 700	1.2825	29 700
			O	2010-04-22	I	38 - Rachat ou annulation	20 000	1.2875	49 700
			O	2010-04-23	I	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.2900	59 700
			O	2010-04-26	I	38 - Rachat ou annulation	15 000	1.2900	74 700
			O	2010-04-27	I	38 - Rachat ou annulation	7 500	1.2900	82 200
Canadian Superior Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	3		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(102 000)	0.5800	0
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	0.5800	1 830 235
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
brown, colin gordon	2		O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	25.2400	11 818
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Wright, John Charles	5		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 170		4 170
Canexus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
dos Santos, Pericles	7		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 689	6.4600USD	
			M	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 689	6.4600	34 069
Capital Power Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Bellstedt, Albrecht Wilhelm Albert	4		O	2009-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 984
Bennett, William E.	4		O	2009-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 542
Lachambre, Philip	4		O	2009-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 996
mcpherson, allister john	4		O	2009-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 984
Phillips, Robert L.	4		O	2009-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 976
Rennie, Janice Gaye	4		O	2009-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 852
Celestica Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
McCaughey, Michael	7		O	2010-04-28	D	46 - Contrepartie de services	12 778	5.1300	
			M	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	12 778	5.1300	49 494
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 778)	5.1300	36 716
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	15 000	6.5100	51 716
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	6.5100	36 716
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	8 333	7.1000	45 049
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 333)	7.1000	36 716

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Deferred Share Units</i>									
Love, Richard	4		O	2010-04-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 148	10.9300USD	84 579
<i>Options</i>									
McCaughey, Michael	7		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(12 778)	10.2800	246 978
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	10.2800	231 978
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(8 333)	10.2800	223 645
Celtic Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Franks, Alan G.	5								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-04-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	20.1700	4 781
Lalani, Sadiq	5								
Employee Stock Savings Plan (ESSP)	PI		O	2010-04-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	20.1700	5 277
Wilson, David John	4, 5, 3								
Employee Stock Savings Plan	PI		O	2010-04-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	20.1700	5 611
Centerra Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kazakoff, John	4	R	O	2008-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.6100	10 000
		R	O	2009-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.4500	5 000
Century Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kent, Margaret Meri	4, 5		O	2010-04-18	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.4000	8 462 714
			O	2010-04-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)	0.6300	8 262 714
McNutt, Adraian Claude	5		O	2010-04-18	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.4000	275 000
<i>Options</i>									
Kent, Margaret Meri	4, 5		O	2010-04-18	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		1 650 000
McNutt, Adraian Claude	5		O	2010-04-18	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		700 000
Citadel Income Fund (formerly Crown Hill Fund)									
<i>Bons de souscription to purchase trust units</i>									
Pushka, Wayne Lawrence	7								
First Paladin Inc.	PI		O	2010-04-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0750	1 267 000
Clarke Inc.									
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2013 (CKI.DB.A)</i>									
Armoyan, George	6								
Sime	PI		O	2001-09-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 500 000.00	88.0000	\$ 500 000.00
ClubLink Enterprises Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
ClubLink Enterprises Limited	1		O	2010-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5000	1 000
			O	2010-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2010-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	100	6.5000	100
			O	2010-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2010-04-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5000	1 000
			O	2010-04-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2010-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.4700	1 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Commercial Solutions Inc.									
<i>Options</i>									
Kruper, Daryl William	4		O	2009-09-23	D	97 - Autre	(10 000)		
			M	2009-09-23	D	97 - Autre	(30 000)		70 000
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finn, Sean	5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	12 000	44.9250USD	38 154
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	61.7500	26 154
<i>Options</i>									
Finn, Sean	5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	44.9250USD	160 400
COMPASS Income Fund									
<i>Droits</i>									
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2010-04-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 972)	9.5000	0
Orrico, Dean	5		O	2010-04-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 008)	9.5000	0
<i>Parts de fiducie</i>									
Jestley, W. Garth	4, 5		O	2010-04-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 972	9.5000	5 878
Orrico, Dean	5		O	2010-04-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 008	9.5000	3 972
Compton Petroleum Corporation									
<i>Options</i>									
Hurtubise, Roger Bradley	4	R	O	2009-04-21	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2009-04-21	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M'	2009-04-21	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000*
			O	2009-10-12	D	50 - Attribution d'options	70 000		
			M	2009-10-12	D	50 - Attribution d'options	70 000		
			M'	2009-10-12	D	50 - Attribution d'options	70 000		145 000*
			O	2010-02-01	D	50 - Attribution d'options	80 800		
			M	2010-02-01	D	50 - Attribution d'options	79 300		
			M'	2010-02-01	D	50 - Attribution d'options	79 300		224 300*
Connacher Oil and Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bessell, Donald Hugh	4		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.7500	158 765
Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCarvill, Gerald Patrick	4		O	2007-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	4.0000	
		R	M	2007-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	4.0000	1 320 000
			O	2007-04-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2500	1 420 000
<i>Options</i>									
McCarvill, Gerald Patrick	4		O	2007-06-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.9000	
		R	M	2007-06-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	5.9000	450 000
			O	2007-04-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	4.0000	
			M	2007-04-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2500	
			M'	2007-04-30	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		
			M''	2007-04-30	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		350 000
Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited									
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
McCarvill, Gerald Patrick	4		O	2006-06-06	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	
		R	M	2006-01-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.8700	200 000
Copernican International Financial Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Wain-Lowe, Chris	7		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	640	6.9500	4 496
Corporation Immobilière Cagim									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Beshro, Stéphane	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.7000	812 103
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.8500	862 103
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	280 000	0.5000	1 142 103
Boutin, Guy	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.7000	445 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.8500	545 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	690 000	0.5000	1 235 000
Goulet, Claude	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.7000	40 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.8500	60 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	85 000	0.5000	145 000
Larochelle, Alain	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.7000	922 791
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.8500	997 791
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	280 000	0.5000	1 277 791
Lépine, Denis	5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.5000	298 000
<i>Options</i>									
Beshro, Stéphane	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		
			M	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		330 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		
			M	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		280 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(280 000)		
			M	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(280 000)		0
Boutin, Guy	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		790 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		690 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(690 000)		0
Goulet, Claude	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		105 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		85 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
Larochelle, Alain	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		
			M	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		
			M'	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		355 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		280 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(280 000)		0
Lépine, Denis	5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		0
Corporation Minière Golden Share									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giaro, Philippe	4, 5		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1150	808 636
Corporation Minière Nord Abitibi									
<i>Actions ordinaires</i>									
Difley, Shari Lynn	5		O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.1000	114 516
O'Neill, Barbara Michele	5		O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.1000	290 000
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Difley, Shari Lynn	5		O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.1000	125 000
O'Neill, Barbara Michele	5		O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.1000	125 000
Corporation Minière Osisko									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burzynski, John Feliks	5		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	9.4400	888 100
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	9.4500	873 100
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	9.4700	823 100
David, Jean-Sébastien	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	60 000	5.4600	90 957
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	9.5000	65 957
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	9.4900	58 457
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	9.4800	55 957
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 800)	9.4700	39 157
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 200)	9.4600	30 957
Le Bel, André	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.4600	35 757
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 800)	9.4400	16 957
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	9.4200	10 757
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	13 300	2.2000	24 057
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 300)	9.5000	10 757
<i>Options</i>									
David, Jean-Sébastien	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	5.4600	373 333
Le Bel, André	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.4600	421 666
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(13 300)	2.2000	408 366
Crescent Point Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4								
Janice & Paul Colborne	PI		O	2010-04-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	22 500	40.2600	22 509
Spousal RRSP	PI		O	2010-04-20	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(22 500)	40.2600	80 236
Cugnet, Kenney Frank	4								
Spouse's RRSP	PI		O	2009-07-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	39.0400	600
		R	O	2010-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	39.0500	900
		R	O	2010-03-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	39.0600	1 400
Crew Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Cronin, Noel Francis	5		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	180 000	18.0800	180 000
Crocotta Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cowie, Donald	4								
JOG Limited Partnership No. 3	PI		O	2010-04-23	C	99 - Correction d'information	(14 913 095)		0
JOG Limited Partnership No. III	3		O	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 913 095
			M	2006-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 913 095
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(614 200)	1.6206	14 298 895
Cymbria Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class A Shares</i>									
Tang, Norman Chen-Yu	5		O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450	14.0000	3 850
Dacha Capital Inc.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Libra Advisors, LLC	3		O	2010-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(356 500)	0.7734	488 051
DALSA Corporation									
<i>Options</i>									
Ouellet, Luc	5		O	2010-04-26	D	52 - Expiration d'options	(3 000)		10 500
Robert, Donald	5		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(3 000)	19.5400	11 550
Daylight Resources Trust									
<i>Performance Awards</i>									
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5		O	2010-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 500
<i>Restricted Awards</i>									
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5		O	2010-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
Dejour Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mut, Stephen Randolph	4		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3915USD	1 081 101
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Options</i>									
SANDMEYER, DAVID JAMES	4		O	2010-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-15	D	50 - Attribution d'options	125 000	2.6700	125 000
DEQ Systèmes Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DEQ Systèmes Corp.	1		O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	0.3200	39 500*
			O	2010-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	87 500	0.3500	127 000*
Proulx, François	5		O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3900	45 000*
DirectCash Income Fund									
<i>Parts de fiducie (Listed Participating Trust Units)</i>									
Dundas, Gary	4		O	2010-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 012	15.5963	24 908
Wolfe, Kevin Winston	4		O	2010-04-22	D	90 - Changements relatifs à la propriété	4 057		15 323
Valiant Trust	PI		O	2010-04-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 012		7 641
			O	2010-04-22	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 057)		3 584
Dollarama Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gunn, Stephen	4		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	24.4500	9 000
Rossy, Lawrence	4, 5								
4411145 Canada Inc.	PI		O	2010-04-28	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 940 410)	24.6000	2 356 925
Swidler, John Joseph	4								
RRSP RBC Dominion	PI		O	2010-01-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	24.5200	700
Swidler Management Inc.	PI		O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	24.5200	8 000
			O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	24.5700	13 000
Dundee Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Goodman, David Jason	4, 7		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	90 000	4.9000	245 483
Goodman, Jonathan Carter	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	120 000	4.9000	344 079
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.9000	100 000*
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Cooper, Michael	7		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	454	14.0200	1 426

Émetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
Goodman, Jonathan Carter	4								
Deferred Share Unit Plan	PI	R	O	2010-04-15	C	56 - Attribution de droits de souscription	1 016	14.0200	32 723
<i>Options</i>									
Goodman, David Jason	4, 7		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	(90 000)	4.9000	0
Goodman, Jonathan Carter	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(120 000)	4.9000	0
Ng, Kevin	5		O	2009-08-12	D	50 - Attribution d'options	25 000	9.4000	
			M	2009-08-12	D	50 - Attribution d'options	25 000	9.4000	25 000
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	4.9000	0
Dundee Precious Metals Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Goodman, Jonathan Carter	4, 5		O	2003-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			408 846
Lydall, John	4		O	2003-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodman, David Jason	4, 5		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	200 000	8.0000	604 617
Goodman, Jonathan Carter	6		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	250 000	8.0000	291 298
<i>Options</i>									
Goodman, David Jason	4, 5		O	2010-04-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	8.0000	550 000
Goodman, Jonathan Carter	6		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	8.0000	0
Eastmain Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Bryans, Ian James	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	250 000
Hansuld, John Alexander	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	300 000
Joyce, David K.	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	150 000
KOYLE, WILLIAM L.	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	250 000
Robinson, Donald, James	4, 5		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.3500	750 000
easyhome Ltd.									
<i>Deferred Share Unit Plan</i>									
Lataille-Graham, Nancie	4		O	2010-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 024)	7.2900	
			M	2010-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 818	7.2900	12 204
Lewis, David Andrew	4		O	2010-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 024)	7.2900	
			M	2010-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 818	7.2900	13 861
Emera Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buchanan, Thomas William	4		O	2009-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 176	24.5300	3 176
Pether, Donald Allison	4		O	2010-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 004	24.5300	3 004
Rounding, Marie Catherine	7		O	2007-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 706	24.5300	4 706
Encana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dea, Peter Allen	4		O	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			135
Gibb, Dawna Irene	5		O	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Waterman, Bruce G.	4		O	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
<i>Options</i>									
Gibb, Dawna Irene	5		O	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 200
Enghouse Systems Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryson, Douglas Craig	5		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	8.5000	9 600*
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	8.5000	8 300*
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	8.4500	4 300*
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	8.5000	1 500*
Ensign Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemke, Timothy A.	5		O	2010-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.6300	500*
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	14.6200	800*
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	14.6200	2 000*
<i>Options</i>									
Lemke, Timothy A.	5		O	2010-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	50 - Attribution d'options	20 000	14.5600	20 000*
Equitable Group Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Dickstein, Joseph	4		O	2004-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Shohet, Morris	4		O	2009-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Esperanza Silver Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Casswell, Kim Charisse	5		O	2010-04-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.6900	19 600
			O	2010-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.6900	9 600
<i>Options</i>									
Casswell, Kim Charisse	5		O	2010-04-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.6900	117 100
Eurogas Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodman, Jonathan Carter	4		O	2002-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-01	D	51 - Exercice d'options	350 000	0.1560	350 000
Everton Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	4		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.2600	954 850
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	0.2500	354 850
			O	2010-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	600 000	0.2500	954 850
Evertz Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colclough, Christopher Michael	4		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	13.6500	12 800
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	13.6200	9 600
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	13.7000	5 500
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	13.6500	1 000
Exchange Income Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jessiman, Duncan Draper	4		O	2010-04-29	D	54 - Exercice de bons de souscription	5 263	10.0000	25 641
			O	2010-04-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 263)	10.0000	20 378

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Duncan D Jessiman RRSP	PI		O	2010-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 263	10.0000	15 949
Duncan Jessiman Spousal RRSP	PI		O	2010-04-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	5 263	10.0000	24 886
<i>Bons de souscription Expiry date of April 7, 2011</i>									
Jessiman, Duncan Draper	4		O	2010-04-29	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 263)		(5 263)
		R	O	2010-04-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 263)		0
Duncan Jessiman Spousal RRSP	PI		O	2010-04-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	(5 263)		
			M	2010-04-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	(5 263)		0
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Gagnon, Etienne	5		O	2010-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(608)	6.2833	5 000
Exploration Amex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourbonnais, Jacques	4		O	2010-04-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2500	215 000
Carrier, Pierre	4		O	2010-04-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.2500	413 000
Lemay, Michel	5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2010-04-19	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2500	379 000
Trottier, Jacques	4, 5		O	2010-04-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.2500	800 436
<i>Bons de souscription</i>									
Bourbonnais, Jacques	4		O	2010-04-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000		175 000
Carrier, Pierre	4		O	2010-04-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.3500	80 000
Lemay, Michel	5		O	2010-04-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000		100 000
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2007-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Trottier, Jacques	4, 5		O	2010-04-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000		40 000
Exploration First Gold inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leboeuf, Eric	4, 5		O	2010-04-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	845 000	0.2000	4 627 000
<i>Bons de souscription</i>									
Leboeuf, Eric	4, 5		O	2010-04-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	845 000	0.3000	845 000
Exploration Knick inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brunelle, Jacques	4, 5		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2750	221 910
Faircourt Gold Income Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Panagopoulos, Christopher	8		O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	8.9500	2 687
Fairfax Financial Holdings Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Price, Timothy Robert	4		O	2010-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Roppongi Investments Ltd.	PI		O	2010-04-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			700
Firan Technology Group Corporation									
<i>Options stock option plan</i>									
Ricci, Joseph Raymond	5		O	2010-04-27	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.8200	150 000*
Fonds Central du Canada Limitée									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Sale, Robert R.	4		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.5905	15 000*
Fonds de Placement Immobilier InnVest									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2010-04-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 359	6.6714	
			M	2010-04-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 359	6.6714	2 283 318
Mangalji, Majid	5								
Westmont Hospitality Group	PI		O	2010-04-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 359	6.6714	
			M	2010-04-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 359	6.6714	2 283 318
Fonds de Revenu Hélicoptères Canadiens									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bergnach, Edward Peter	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Blakely, Robert George	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Lafleur, Robert Jean	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Morton, Simon William	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Olson, Mark Lewis	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Payette, Claude	7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 025		32 072
Wall, Don Ed	4, 7								
LTIP Plan	PI		O	2010-04-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54 076		96 219
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD									
<i>Parts</i>									
Frketich, Jeffrey R.	5		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.5000	1 000
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.5800	2 000
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.5000	3 000
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.6000	3 500
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	11.7400	5 300
Fort Chicago Energy Partners L.P.									
<i>Parts de société en commandite</i>									
White, Stephen	4, 5								
CIBC RRSP	PI		O	2010-04-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	9.9809	22 584
Liane White CIBC RRSP	PI		O	2010-04-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	9.9809	22 584
FP Newspapers Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Cox, Bob	5	R	O	2010-03-31	D	46 - Contrepartie de services	508	5.0000	632
Dembroski, G. Stephen	4		O	2010-04-22	D	97 - Autre	169	5.0000	40 532
Koshowski, Daniel Myles	5		O	2010-04-22	D	97 - Autre	508	5.0000	8 535
Lewis, Susan	4		O	2010-04-22	D	97 - Autre	169	5.0000	422
Redekop, Hans Rudolph	4		O	2010-04-22	D	97 - Autre	127	5.0000	40 254
Secter, Harvey	4		O	2010-04-22	D	97 - Autre	169	5.0000	532
Silver, Robert Irwin	7		O	2010-04-22	D	97 - Autre	169	5.0000	532
Franco-Nevada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rana, Sandip	5		O	2010-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Fronteer Development Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cunningham-Dunlop, Ian Richard	5		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.3400	10 000
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.7462	0
Dorward, John Andrew	5		O	2009-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.0100	1 000
Dumville, Bruce Allister	7		O	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	44 800	2.8500	44 800
		R	O	2010-04-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 800)	6.0000	0
			O	2010-04-12	D	51 - Exercice d'options	500	2.8500	500
		R	O	2010-04-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	6.0000	0
<i>Options</i>									
Cunningham-Dunlop, Ian Richard	5		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.3400	345 000
Dumville, Bruce Allister	7		O	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'''	2009-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			453 750
			O	2010-04-09	D	51 - Exercice d'options	(44 800)	2.8500	408 950
			O	2010-04-12	D	51 - Exercice d'options	(500)	2.8500	408 450
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(9 600)	2.4500	473 850
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savarie, David Roger	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	1.5600	5 000
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0300	0
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	1.5600	5 000
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0800	0
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	5 000	1.5600	5 000
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0500	0
<i>Droits DSUs</i>									
Girard, Raphael Arthur	4		O	2008-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 959	1.6900	
			M	2008-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 959	1.6900	17 045
			O	2010-03-31	D	50 - Attribution d'options	2 506	4.3400	
			M	2010-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 506	4.3400	41 966
Sinclair, Alistair Murray	4		O	2010-04-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 304		56 102
<i>Options</i>									
Savarie, David Roger	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	1.5600	540 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	1.5600	535 000
			O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	1.5600	530 000
Gazit America Inc.									
<i>Options</i>									
Reford, Lewis Tewksbury	4		O	2009-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200
George Weston Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Holik, Edward Jan	7								
Employee Share Ownership Plan	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 722
<i>Options</i>									
Holik, Edward Jan	7								
Stock Option SAR Plan	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 167
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
McGuinness, Robert	5		O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.1285USD	168 132*
GOLDEN HOPE MINES LIMITED									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hoel, Louis P	4		O	2010-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.2050	136 600
			O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.2000	131 100
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1800	77 600
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 500)	0.1850	102 600*
Great Basin Gold Ltd.									
<i>Options</i>									
Kirk, Harry Wayne	4		O	2010-04-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		410 000
Segsworth, Walter Thomas	4		O	2010-04-24	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.7400	475 000*
Thiessen, Ronald William	4		O	2010-04-20	D	50 - Attribution d'options	125 000		620 000
Great Plains Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bovingdon, Sean	5		O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1800	346 129*
<i>Options</i>									
Bovingdon, Sean	5		O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1800	420 000*
Group Forage Major Drilling Group International Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Baldry, Raymond Thomas	5		O	2008-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	2 000	18.2000	2 000
Balser, David	5		O	2007-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	1 900	18.2000	1 900
Gibson, James Alexander	5		O	2003-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	2 000	18.2000	2 000
Newburn, Robert John	5		O	2003-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	97 - Autre	1 000	18.2000	1 000
Groupe ADF Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Belcourt, Marc	4		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	2.4000	15 200
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	12 000	0.7100	27 200
Potvin, Louis	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.7100	249 500

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Belcourt, Marc	4		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	0.7100	36 000
Potvin, Louis	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.7100	10 000
Groupe Aeroplan Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Adams, David L.	5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	6 044		6 044
Balagna, Jeffrey Andrew	7		O	2009-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Brown, Robert Ellis	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	10 829		10 829
Doroniuk, Roman	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	3 928		3 928
Duchesne, Rupert	4, 5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	66 613		66 613
Ferstman, Joanne Shari	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	6 180		6 180
Fortier, Michael M	4		O	2009-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	2 240		2 240
Forzani, John	5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	6 626		6 626
Graham, Elizabeth	5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	29 053		29 053
Hounsell, Mark	5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	2 707		2 707
Laidley, David Howard	4		O	2009-01-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	15 583		15 583
Port, Douglas D.	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	6 898		6 898
Rossy, Alan	4		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	2 324		2 324
SONBERG, Melissa	5		O	2008-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	7 947		7 947
Timpano, Vincent Robert	5		O	2008-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-20	D	97 - Autre	3 741		3 741
<i>Droits</i>									
Ferstman, Joanne Shari	4		O	2010-04-20	D	97 - Autre	(1 098)		0
Groupe BMTC Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple</i>									
Des Groseillers, Yves	4, 7, 6, 5								
A. Bélanger (Détail) Ltée	PI		O	2010-04-26	I	36 - Conversion ou échange	(25 000)		10 175 000
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Des Groseillers, Yves	4, 7, 6, 5								
A. Bélanger (Détail) Ltée	PI		O	2010-04-26	I	36 - Conversion ou échange	25 000		10 933 816
Groupe CGI inc.									
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Chevrier, Robert	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	2 099	15.5100	63 716
D'Alessandro, Dominic	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	1 192	15.5100	5 192
d'Aquino, Thomas Paul	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	2 020	15.5100	51 364
Evans, Richard B.	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	1 676	15.5100	11 516
Johnston, David Lloyd	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	1 934	15.5100	103 011
Labbé, Gilles	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	596	15.5100	4 596
Mercier, Eileen Ann	4		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	1 007	15.5100	62 287
Groupe CVTech inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laramée, André	4, 5								
CELI	PI		O	2010-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.2500	8 000
Groupe TMX Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Playford, Gary	7								
Plan Administrator	PI		O	2010-04-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 079
Guyana Goldfields Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ferry, Alan	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	150 000	2.0000	200 000
Sheridan, Patrick John	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	250 000	2.0000	5 097 334
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.8000	
			M	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.8000	
			M'	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	6.8000	5 067 334
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	6.7500	5 062 334
<i>Options</i>									
Ferry, Alan	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	150 000	2.0000	
			M	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	2.0000	250 000
Noone, Daniel Joseph	4		O	2010-04-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	6.6300	300 000
Sheridan, Patrick John	4		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	2.0000	2 260 000
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.									
<i>Options</i>									
HUANG, YUCAI	5		O	2010-04-20	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3500	300 000
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decina, Pino	5		O	2010-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	44.2503	411
			O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	43.6308	413
Pino Decina RSP	PI		O	2010-04-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	44.2503	176
			O	2010-04-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	43.6308	177
Mosko, Brian Robert	5		O	2010-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	44.2503	217
			O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	43.6308	270
Reid, Martin	5		O	2010-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	44.2503	2 530
			O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	40	43.6308	2 570

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionnariat			
Soloway, Gerald M.	4, 5		O	2010-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	44.2503	544 918
			O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	43.6308	544 984
Sutherland, Cathy A.	5		O	2010-04-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	44.2503	43 435
			O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28	43.6308	43 463
HOMEQ Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Briant, Heather	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 273		5 421
Damp, Paul	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 738		34 994
Jauernig, Daniel	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 615		30 107
Lebel, Pierre	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 025		39 458
McMorran, Sydney	7		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 127		29 478
Roberts, Paula Jean	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 018		4 288
Samuel, Gary	4		O	2010-04-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 252		28 089
IESI-BFC Ltd. (formerly BFI Canada Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas Knight	4								
Computershare	PI	R	O	2010-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	949	17.7800	2 897
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gelfond, Richard L.	4, 5		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.0700USD	426 650
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.4600USD	416 650
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	19.9600USD	406 650
Wechsler, Bradley J.	4, 5		O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 335)	18.4900USD	599 955
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 335)	19.0600USD	591 620
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 335)	19.4600USD	583 285
Imperial Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Keevil, Gordon	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	11 667	7.5000	23 054
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 600)	20.0500	11 454
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67)	19.9500	11 387
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.6000	12 672*
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	20.2500	7 672*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	1 000	6.6000	8 672*
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.8800	7 672*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	1 000	6.6000	8 672*
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.8900	7 672*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	1 800	6.6000	9 472*
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	20.9100	7 672*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	200	6.6000	7 872*
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	20.2500	7 672*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	300	6.6000	7 972*
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.2100	7 672*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	400	6.6000	8 072*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	20.1300	7 672*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	300	6.6000	7 972*
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	20.1200	7 672*
Moeller, Larry G.	4		O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 772	4.4400	864 533
<i>Options</i>									
Keevil, Gordon	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(11 667)	7.5000	96 833
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.6000	58 000*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	6.6000	57 000*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	6.6000	56 000*
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(1 800)	6.6000	54 200*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(200)	6.6000	54 000*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(300)	6.6000	53 700*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(400)	6.6000	53 300*
			O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(300)	6.6000	53 000*
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.8000	27 232 279
			O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.8000	27 232 679
Industries Lassonde Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Lassonde Industries Inc.	1		O	2008-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-01-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	39.7500	1 000
		R	O	2009-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	36.1000	1 300
		R	O	2009-01-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	39.0000	1 500
		R	O	2009-01-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	39.0000	2 500
		R	O	2009-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	400	39.0000	2 900
		R	O	2009-01-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	39.5000	3 900
		R	O	2009-01-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	38.1000	4 700
			O	2009-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 700)		0
		R	O	2009-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	38.3500	100
		R	O	2009-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	39.0000	1 100
		R	O	2009-02-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	38.5000	1 500
			O	2009-02-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
		R	O	2009-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0600	1 000
		R	O	2009-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.9500	2 000
		R	O	2009-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.2500	3 000
		R	O	2009-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	4 000
		R	O	2009-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.3500	5 000
		R	O	2009-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	34.4900	5 300
		R	O	2009-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	34.4500	5 500
		R	O	2009-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	6 500
		R	O	2009-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	7 500
		R	O	2009-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	8 500
		R	O	2009-03-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	9 500
		R	O	2009-03-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	10 500
		R	O	2009-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	34.4900	10 800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2009-03-27	D	38 - Rachat ou annulation	700	34.4500	11 500
		R	O	2009-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.4400	12 500
		R	O	2009-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	800	35.0000	13 300
		R	O	2009-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	200	34.2500	13 500
			O	2009-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(13 500)		0
		R	O	2009-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	500	34.5000	500
		R	O	2009-04-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.9800	1 500
		R	O	2009-04-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	34.5000	2 300
		R	O	2009-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.6000	3 300
		R	O	2009-04-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	34.6000	3 800
		R	O	2009-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	34.8000	4 100
		R	O	2009-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	35.0000	4 800
		R	O	2009-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	5 800
		R	O	2009-04-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.8500	6 800
		R	O	2009-04-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	34.8500	7 800
		R	O	2009-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	35.0000	8 800
		R	O	2009-04-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	35.0000	9 400
			O	2009-04-30	D	38 - Rachat ou annulation	(9 400)		0
		R	O	2009-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	42.5000	1 000
			O	2009-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		R	O	2009-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	43.0000	1 000
		R	O	2009-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	44.0000	1 900
		R	O	2009-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	43.7500	2 600
		R	O	2009-10-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	45.4000	3 600
		R	O	2009-10-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	46.3000	4 600
		R	O	2009-10-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	46.5000	5 600
			O	2009-10-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 600)		0
		R	O	2009-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	47.2400	1 000
		R	O	2009-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	47.0000	2 000
		R	O	2009-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	47.0000	3 000
		R	O	2009-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	46.9900	4 000
		R	O	2009-11-19	D	38 - Rachat ou annulation	600	46.8000	4 600
		R	O	2009-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	47.1000	9 600
		R	O	2009-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	47.0800	10 600
		R	O	2009-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	47.0000	11 600
			O	2009-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(11 600)		0
		R	O	2009-12-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	48.0000	900
			O	2009-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		0
		R	O	2010-01-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	50.0000	1 000
		R	O	2010-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	50.2000	2 000
		R	O	2010-01-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	50.2000	3 000
			O	2010-01-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
		R	O	2010-02-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	52.0000	600
		R	O	2010-02-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	51.8000	1 400
		R	O	2010-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	51.7500	2 400
			O	2010-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)		0
Insignia Energy Ltd.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Geremia, Danny Giovanni	5		O	2010-04-28	D	97 - Autre	(4 715)		132 174
RRSP - Danny	PI		O	2010-04-28	I	97 - Autre	4 715		23 436
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									
PROVOST, MARC	5		O	2010-03-31	D	35 - Dividende en actions	81		13 279
Ivanhoe Mines Ltd.									
<i>Options</i>									
Walsh, Roger Patrick	4		O	2005-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2005-06-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	8.0400	150 000
Just Energy Income Fund (formerly Energy Savings Income Fund)									
<i>Droits Unit Appreciation</i>									
MCARTHUR, CHRISTIAN	5		O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 433
<i>Parts de fiducie</i>									
BIRD, STEPHANIE	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	14.1500	2 858
DAVIDS, JONAH	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	14.1500	58
Early, Richard	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	14.1500	6 521
HEROD, JASON	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	14.1500	3 805
Kellie, Diane	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	14.1500	12 874
MCARTHUR, CHRISTIAN	5		O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 932
POTTER, GORD	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	14.1500	3 697
Pritchett, Darren	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	14.1500	73 139
SCHNEIDER, ANDREW	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	14.1500	255 781
Sheppard, Shelley	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	14.1500	2 225
Summers, Elizabeth	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	14.1500	1 352
Kingsway Financial Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stilwell, Joseph David	4								
Stilwell Associates Insurance Fund of the S.A.L.I Multi-Series Fund L.P.	PI		O	2009-04-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Stilwell Associates LP	PI		O	2010-04-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.3700USD	2 005 300
Stilwell Value Partners IV, L.P.	PI		O	2010-04-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 705	2.3900USD	1 275 847
			O	2010-04-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	333 426	2.4000USD	1 609 273
		R	O	2010-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152 715	2.4000USD	1 761 988
			O	2010-04-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 162	2.5000USD	1 818 150
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Actions ordinaires ESOP</i>									
Ashbourne, Thomas Carl Way	5		O	2009-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	294		3 882
La Banque Toronto-Dominion									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Clark, William Edmund	4								
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2010-04-20	I	51 - Exercice d'options	50 000	49.4000	50 000
			O	2010-04-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 173)	76.4600	6 827
			O	2010-04-23	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(6 827)	76.9600	0
JOYCE, STEPHEN PATRICK	5		O	2010-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 334
Newman, Richard Mark	5		O	2010-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 050)	77.1000	14 159
			O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	1 050	41.7000	15 209
			O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 050)	76.2900	14 159
Poole, Suzanne	7		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	6 336	40.9200	
			M	2010-04-14	D	51 - Exercice d'options	6 336	40.9200	22 929
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 336)	76.0800	
		R	M	2010-04-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 336)	76.0800	16 593
Smith, Brian Grant	5								
Lucy Smith	PI		O	2010-04-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	72.0000	1 394*
Wells, Margaret	5		O	2010-03-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(100)	70.3100	118
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>									
Masrani, Bharat	5		O	2003-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			61 872
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>									
Masrani, Bharat	5		O	2003-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			151 488
<i>Droits Vesting Share Units (VSU)</i>									
Masrani, Bharat	5		O	2003-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			39 163
<i>Options</i>									
Clark, William Edmund	4								
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2010-04-20	I	51 - Exercice d'options	(50 000)	49.4000	89 412
Coombs, John Frederic	5		O	2010-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(15 572)		73 872*
Newman, Richard Mark	5		O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	(1 050)	41.7000	20 578
Poole, Suzanne	7		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(6 336)		
			M	2010-04-14	D	51 - Exercice d'options	(6 336)		55 720
Reikman, Lisa Anneli	5	R	O	2010-04-16	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	41.7000	62 924*
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Farquharson, William Robert	4, 5, 3		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	17.7600	124 070
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	17.7500	119 970
Lai, Judy	5		O	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2004-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 775
			O	2009-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(965)	15.2300	0
Scherer, Peter	5		O	2003-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 699
			O	2009-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 399)	13.0500	
			M	2009-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 399)	13.0500	
			M'	2009-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 399)	13.0500	30 000
			O	2009-08-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	2 800		32 800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires ESOP - Cash</i>									
Scherer, Peter	5		O	2009-08-24	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 800)		111
Labopharm Inc.									
<i>Options</i>									
Gingras, Annie	5		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(5 900)		117 500
Guénette, Sylvain	5		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		158 000
Mackay, Richard J.	4		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(15 000)		100 000
Porte, Frédéric	4		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(15 000)		80 000
Skinner Robertson, Sybil	5		O	2010-04-20	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		153 500
Laboratoires Paladin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Raby, Joel	4								
Hilda Raby	PI		O	2010-04-26	I	97 - Autre	(2 500)		0
Lanesborough Real Estate Investment Trust									
<i>Déventures convertibles Series F Convertible Debentures</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 3 000.00)		\$ 0.00
<i>Déventures convertibles Series G</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2010-04-22	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	82.0000	\$ 13 000.00
			O	2010-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	82.0000	\$ 17 000.00
			O	2010-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	82.0000	\$ 21 000.00
			O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 000.00	82.0000	\$ 25 000.00
LE CHATEAU INC.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A shares</i>									
Di Raddo, Emilia	4, 5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	10 000	9.4000	250 000
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	14.2500	240 000
<i>Options</i>									
Di Raddo, Emilia	4, 5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.4000	40 000
Le Groupe Forzani Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
MEDITSKOS, Ilona E	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	4 650	16.0000	10 155
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	17.1000	5 555
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	17.1400	5 505
The Forzani Group Ltd.	1		O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	16.6500	2 600
			O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	16.6300	6 500
			O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	16.5600	7 100
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	286 600	16.7500	293 700
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	16.6900	297 200
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	16.6050	297 400
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	16.7100	297 500
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	16.8800	297 800
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.6500	299 800
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	16.7200	301 000
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	16.8700	301 400
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.9000	302 400
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	16.9200	303 600
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	16.7800	303 800
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	16.8000	309 100

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	16.9200	311 500
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.1400	311 600
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	17.2000	312 800
<i>Options</i>									
MEDITSKOS, Ilona E	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(4 650)	16.0000	22 060
Le Groupe Intertape Polymer Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Intertape Polymer Group, Inc.	1		O	1991-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	2.9000	3 000
		R	O	2008-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	2.9200	4 900
		R	O	2008-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.9050	5 000
		R	O	2008-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	2.7300	5 300
			O	2008-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(5 300)		0
LE GROUPE NORWALL INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Patton, James Joseph	4, 5, 3		O	2010-04-13	D	90 - Changements relatifs à la propriété	656 200		2 134 678
Scottrade	PI		O	2010-04-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(656 200)		0
Leader Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harris, Gordon D.	4		O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1650	94 500
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
High Liner Foods Incorporated	1		O	2010-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	130 830	8.0000	
			O	2010-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(130 830)		
Sanford Investments Limited	3	R	O	2009-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 800)		408 200*
		R	O	2009-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(408 200)		0
<i>Actions privilégiées Series A</i>									
Sanford Investments Limited	3		O	2008-09-08	D	36 - Conversion ou échange	(180 000)		0
<i>Actions sans droit de vote</i>									
High Liner Foods Incorporated	1		M	2010-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	130 830	8.0000	130 830
			M	2010-04-07	D	38 - Rachat ou annulation	(130 830)		0
			O	2010-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 550 000	8.0000	2 550 000
			O	2010-04-19	D	38 - Rachat ou annulation	(2 550 000)		0
Sanford Investments Limited	3		O	2008-03-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			450 000
		R	O	2009-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 600)		433 400*
		R	O	2009-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(433 400)		0
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Droits Deferred Share Units settled with cash</i>									
Bragg, John L.	7		O	2003-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 910
CRAWFORD, Purdy	4		O	2003-06-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			42 526
Gandz, Jeffrey	4		O	1999-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			47 941
Hankinson, James Floyd	4		O	1996-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 056
Hosek, Chaviva Milada	4		O	2002-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 204
Lamoureux, Claude	4		O	2008-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 838
McGarry, Diane Elizabeth	4		O	2006-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			18 980
Ritchie, Gordon Ross	4		O	2003-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 022

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scorniaenchi, Vince	5								
LRSP	PI		O	2010-01-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Les mines d'argent ÉCU inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bélanger, Clifford	4		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.6400	50 000
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.6400	20 000
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.5000	11 800
			O	2010-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	700	16.5000	12 500
			O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.9400	13 500
			O	2010-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.9400	14 500
			O	2010-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.9400	15 500
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.5000	2 100
Magasins Hart Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brunet, Joseph Pierre	4		O	2006-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.7500	1 000
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.8700	5 000
Cleman, M. William	4		O	2008-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		5 000
Hart, Michael Brian	4, 5		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.7200	94 800
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 900)	1.8700	86 900
			O	2010-04-29	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.3100	96 900
<i>Options</i>									
Hart, Michael Brian	4, 5		O	2010-04-29	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.3100	559 000
Manicouagan Minerals Inc.									
<i>Options</i>									
Johnson, Donald Kenneth	4	R	O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	190 000	0.1000	645 000
MDS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pollieri, Luigi Antonio	5								
RRSP	PI		O	2010-04-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	8.7800	0
Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Downie, Ewan Stewart	4		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.3500	1 052 600
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3500	1 041 600
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3500	1 062 600
Metro inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Roy, Bernard	4		O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	44.3200	6 679
			O	2010-04-26	D	46 - Contrepartie de services	86	44.3000	6 765
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
bourbonnière, christian	7		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	9 900		69 520
Choinière, Johanne	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	10 700		123 200
Couture, Jacques	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	2 500		46 700
Dénommée, Paul	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	2 500		39 800
Dufresne, Richard	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	11 300		91 800
Picard, Alain	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	6 800		33 580
RICHER LA FLÈCHE, ERIC	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	75 000		462 600
Rivet, Simon	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	2 500		31 700
Sawyer, Robert	5		O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	18 800		183 700
<i>Unités d'actions différées/Deferred Stock Units</i>									
DESERRES, MARC	4		O	2003-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	7 062		7 062
Dussault, Claude	4		O	2005-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	7 886		7 886
Ferland, Serge	4		O	2004-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	9 758		9 758
Gauthier, Paule	4		O	2003-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	5 978		5 978
Gobeil, Paul	5		O	2002-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	3 812		3 812
HAUB, Christian W.E.	6		O	2006-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	6 059		6 059
Labonté, Michel	4		O	2006-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	4 276		4 276
LESSARD, Pierre H.	4, 5		O	2002-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	6 288		6 288
Nadeau, Marie-Jose	4		O	2002-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	2 832		2 832
Paupe, Christian	4		O	2010-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	143		143
Raymond, Réal	4		O	2008-01-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	2 819		2 819
Rosicki, Michael	4		O	2009-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	1 405		1 405
Mineraux Sierra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Farrant, Michael Hugh	4, 5								
RRSP - Michael Farrant	PI		O	2010-04-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	0.3300	199 500
			O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	0.3300	228 000
Mines Cancor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crevier, David	4		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	190 000	0.0500	6 972 891
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	6 782 891
Mitel Networks Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCarthy, Douglas Kevin	5		O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 055
Molson Coors Canada Inc.									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions échangeables Class A</i>									
Adolph Coors Company LLC	3								
Pentland Securities (1981) Inc. and 4280661 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 262 267
			O	2007-10-03	C	37 - Division ou regroupement d'actions	1 262 267		2 524 534
Adolph Coors Jr. Trust	3								
Pentland Securities (1981) Inc. and 4280661 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 262 267
			O	2007-10-03	C	37 - Division ou regroupement d'actions	1 262 267		2 524 534
Molson, Eric H.	6								
4280661 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			667 058
Pentland Securities (1981) Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 857 224
<i>Actions échangeables Class B</i>									
BELLINI, FRANCESCO	4		O	2005-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 419
			O	2007-10-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 419		28 838
Cleghorn, John Edward	4		O	2005-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 241
			O	2007-10-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 241		4 482
Molson, Eric H.	6								
4198832 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			90 388
			O	2007-11-16	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	792 846	50.8500	883 234
4280661 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 238 822
			O	2007-11-16	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 238 822)	50.8500	0
Lincolnshire Holdings Limited	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			71 280
Pentland Securities (1981) Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 449 132
<i>Contrat à terme de vente hors bourse 400,000 Class B Exchangeable Shares, settlement Dec. 12/2013</i>									
Molson, Eric H.	6								
4198832 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-11-19	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
<i>Contrat à terme de vente hors bourse 400,000 Class B Exchangeable Shares/settlement Sept. 10/2015</i>									
Molson, Eric H.	6								
4198832 Canada Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-08-26	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
<i>Contrat à terme de vente hors bourse 700,000 Class B Exchangeable Shares/settlement Dec. 11/2014</i>									
Molson, Eric H.	6								
Pentland Securities (1981) Inc.	PI		O	2005-02-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-12-01	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		1
Neovasc Inc. (formerly Medical Ventures Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Christopher John	5		O	2010-04-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	59 550	0.3000	211 085
Frost, Phillip	3								
Frost Gamma Investments Trust	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	2 804 152	0.3000	13 914 345
Geyer, Paul	4, 5, 3		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.3000	270 773
Quimby Investments (VCC) Ltd.	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	178 571	0.3000	835 714
Hsiao, Jane	4								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Hsu Gamma Investment LP	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	595 238	0.3000	1 785 714
Marko, Alexei	4, 5		O	2010-04-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	11 900	0.3000	35 711
RRSP in benefit of Alexei J. Marko	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	23 850	0.3000	138 104
<i>Bons de souscription</i>									
Clark, Christopher John	5		O	2010-04-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	(59 550)		0
Frost, Phillip	3								
Frost Gamma Investments Trust	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(2 804 152)		824 074
Geyer, Paul	4, 5, 3								
Quimby Investments (VCC) Ltd.	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(178 571)		150 000
Hsiao, Jane	4								
Hsu Gamma Investment LP	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(595 238)		0
Marko, Alexei	4, 5		O	2010-04-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	(11 900)		0
RRSP in benefit of Alexei J. Marko	PI		O	2010-04-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(23 850)		27 500
<i>Options</i>									
Geyer, Paul	4, 5, 3		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		132 500
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christensen, Misti Larene	7								
ScotiaMcLeod Inc. RRSP	PI		O	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	22.4400	
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	22.4400	3 109
North American Palladium Ltd.									
<i>Options</i>									
Mackie, Bruce	5		O	2007-01-30	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		0
MacNeily, Ian Martin	5		O	2007-02-18	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		0
North West Company Fund									
<i>Options Unit Option Plan</i>									
Bains, Dalbir Singh	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	8 800	19.1100	20 400
Charriere, Leo Paul Joseph	7, 5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	17 000	19.1100	39 400
Chatyrbok, David Michael	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	8 800	19.1100	20 400
Gilpin, Craig	5		O	2010-03-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	21 800	19.1100	21 800
Hiebert, Paulina	5		O	2009-11-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	8 800	19.1100	8 800
Kennedy, Edward Stephen	7		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	106 700	19.1100	247 300
King, John	7		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	6 300	19.1100	14 500
Mauthe, Gerald Lorne	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	6 300	19.1100	14 500
McConnell, Daniel, George	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	6 300	19.1100	14 500
McKay, Scott	7		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	6 900	19.1100	16 000
McMullen, Michael William	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	13 400	19.1100	31 000
Milani, Karen	7		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	7 300	19.1100	16 900
Sorobey, Michael	5		O	2010-03-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	6 300	19.1100	6 300
Wilhelm, Rex Allen	5		O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	13 100	19.1100	32 400
<i>Parts de fiducie</i>									
Mauthe, Gerald Lorne	5		O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 305)	19.0000	16 290

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
McKay, Scott	7		O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	19.3700	7 837
			O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	19.3500	7 037
Northern Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5		O	2010-04-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	364 710	0.3300	1 764 670
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(364 710)	0.3300	1 399 960
<i>Bons de souscription</i>									
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5		O	2010-04-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	182 355		182 355
			O	2010-04-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(182 355)		0
Northern Star Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Awde, Jonathan Charles Timothy	5		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.3150	1 856 300
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3100	1 861 300
<i>Options</i>									
Awde, Jonathan Charles Timothy	5	R	O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	325 000	0.3000	2 200 000
David, Michel	4, 5	R	O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.3000	1 725 000
Pirie, George E.	5		O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		2 000 000
Silas, Richard	4	R	O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.3000	900 000
Waldkirch, Michael	5	R	O	2010-04-13	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.3000	475 000
Northland Power Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Temerty, James C.	4, 5, 3								
Louise Temerty	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 276	13.7782	196 764
Melissa Temerty	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	13.7907	7 303
NovaGold Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sanders, Elaine	5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	42 000	2.4500	49 282
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 000)	8.6700	7 282
<i>Droits Deferred Share Unit</i>									
Madhavpeddi, Kalidas	4		O	2007-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	735		735
Nauman, Clynton R.	4		O	1999-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	735		735
Philip, James Leonard	4		O	2003-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	735		735
<i>Options</i>									
Iley, Sacha Amela	1		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.7000	422 800
			O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	7 183	8.7000	429 983
			O	2010-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 183)	8.7000	422 800
Nauman, Clynton R.	4	R	O	2010-01-21	D	50 - Attribution d'options	82 250	6.4000	792 250
Sanders, Elaine	5		O	2010-04-28	D	51 - Exercice d'options	(42 000)	2.4500	409 050
Open Range Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Winger, Harley Lewis	4		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 300	1.7500	538 689
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 700	1.7500	552 389
Or Gammon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Perry, Scott Graeme	5		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	7.0600	55 620
Orsu Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yakubchuk, Alexander Sergeevich	4, 5								
Olga Ellanskaya	PI		O	2008-06-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	250 000	0.2500	250 000
<i>Bons de souscription</i>									
Yakubchuk, Alexander Sergeevich	4, 5								
Olga Ellanskaya	PI		O	2008-06-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	125 000	0.5000	125 000
OSI Geospatial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sentjens, John T.	5		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.1833	135 500
Pacific Northern Gas Ltd.									
<i>Droits DSU's</i>									
Chase, Robert	4		O	2010-04-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	466		7 956*
Pan Orient Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jazrawi, Waleed	4, 5		O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	7.1500	286 667
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.2000	276 667
Ostlund, William Douglas	5		O	2009-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	30 000	3.6000	30 000*
			O	2010-04-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(30 000)	7.3500	0
RRSP	PI		O	2010-04-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	30 000	7.3500	31 000*
<i>Options</i>									
Ostlund, William Douglas	5		O	2010-04-21	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		920 000*
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Doyle, Lloyd M.	5		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.9900	16 455
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 070)	17.4900	15 385
Riddell, Clayton H.	4, 5, 3		O	2010-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(533 100)	17.6000	477 027
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2010-04-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	533 100	17.6000	9 268 270
PEAK ENERGY SERVICES TRUST									
<i>Options</i>									
Balderston, Monty Robert	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	55 501	0.9700	217 501*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.2300	342 501*
Herbert, Dean	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	43 168	0.9700	169 168*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2300	269 168*
Huber, Matthew	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	80 168	0.9700	314 168*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.9700	
			M	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	175 000	0.2300	489 168*
Hudson, John E.	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	43 168	0.9700	169 168*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2300	269 168*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Jerome, Marion Marlene	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	5 139	0.9700	20 139*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	40 000	0.2300	60 139*
Kaufmann, Dale	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	61 668	0.9700	241 668*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	135 000	0.2300	376 668*
Whitteron, Curt	5		O	2010-04-21	D	97 - Autre	115 114	0.9700	451 114*
			O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	235 000	0.2300	686 114*
PetroBakken Energy Ltd.									
<i>Droits DCS</i>									
Hatzinikolas, Andrea	7, 5		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 817		1 817
Ruttan, Corey Christopher	4, 5		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 815		3 815
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5		O	2009-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 996		4 996
<i>Droits Incentive</i>									
Press, Richard	5	R	O	2010-03-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 864	0.0500	87 359
Petrobank Energy and Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Oaks, Jerald Lindsay	4								
Jerald L Oaks Trust	PI	R	O	2010-03-22	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(200)		328 200
<i>Deferred Common Shares</i>									
Bloomer, Christopher John Charles	4, 5		O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 505		18 505
Hatzinikolas, Andrea	5		O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 815		5 050
Knight, Allen Edward Albert	5		O	2008-11-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	845		845
Ruttan, Corey Christopher	5		O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 912		20 912
WRIGHT, JOHN DAVID	4, 5		O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 742		110 942
Petrolympic Ltd.									
<i>Options</i>									
Marrelli, Carmelo	5		O	2009-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2800	100 000
PFB Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernwood Limited	PI		O	2010-04-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.3900	938 500
			O	2010-04-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	6.4000	940 600
			O	2010-04-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.2500	940 800
Pinetree Capital Ltd.									
<i>Options</i>									
Stanley, Craig	5		O	2009-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Plazacorp Retail Properties Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Johnson, Stephen Edward	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2007-01-16	I	36 - Conversion ou échange	34 375	1.6000	
			M	2007-01-16	C	36 - Conversion ou échange	34 375	1.6000	34 375
			O	2010-04-22	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(34 375)		0
<i>Déventures convertibles 8.5 Series #3</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Johnson, Stephen Edward	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2004-06-30	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 55 000.00		
			M	2004-06-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 55 000.00		\$ 55 000.00
			O	2007-01-16	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 55 000.00)	1.6000	
			M	2007-01-16	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 55 000.00)	1.6000	\$ 0.00
PNI Digital Media Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rallo, Aaron	4, 5		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	1.5000	26 647
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.5000	51 647
<i>Options</i>									
Rallo, Aaron	4, 5		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	1.5000	393 000
			O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.5000	368 000
Precision Drilling Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Letwin, Stephen Joseph James	7		O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 620	8.1200	31 236
Deborah Letwin	PI		O	2006-12-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245	8.1200	245
Premier Gold Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colin, Jean-Pierre	4		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	4.1000	80 000
Premium Brands Holdings Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Parker, Anita, Jayne	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	27	14.3452	4 394
Yee, Kwong Yue	5		O	2010-04-15	D	97 - Autre	4	14.3452	4 969
Primary Energy Recycling Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
MSD Capital, L.P.	3								
SOF Investments, L.P.	PI		O	2010-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 337 160	0.9500	21 895 170
Primeline Energy Holdings Inc.									
<i>Droits</i>									
Biggs, Andrew Peter	5		O	2007-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	226 250		226 250
Hwang, Victor Yiou Hwa	4, 5, 3		O	2000-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 627 100		2 627 100
Primeline International (Holdings) Inc.	PI		O	2000-10-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	19 546 911		19 546 911
Johnson, Alan Peter	4		O	2000-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000		75 000
Kelty, Peter Condon	4		O	2000-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		150 000
Phipps, Graeme	4								
TDWaterhouse	PI		O	2006-03-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	6 700		6 700
Wang, Guang Ming	4, 5		O	2000-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	579 250		579 250
Progress Energy Resources Corp. (formerly ProEx Energy Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
McLachlan, Brian	4		O	2010-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 073	13.5600	156 759
			O	2010-04-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 088	13.4800	157 847
Sandra McLachlan	PI		O	2010-04-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	13.5600	1 636
			O	2010-04-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	13.4800	1 648
Prolab Technologies inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple catégorie B</i>									
Grenier, Jean-Guy	4, 5								
Fiducie Famille Grenier	PI		O	2000-06-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 656 061
			O	2009-09-10	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 523 258)		132 803
Geemac Pétrole Recherche inc.	PI		O	2000-06-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 705 557
			O	2009-09-10	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 470 280)		235 277
Gestion McLab inc.	PI		O	2000-06-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			300 080
			O	2009-09-10	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(285 076)		15 004
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Grenier, Chantal	4, 5		O	2000-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 000
			O	2009-09-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 950)		1 050
Grenier, Jean-Guy	4, 5		O	2000-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			57 645
			O	2009-09-10	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(54 763)		2 882
ProSep Inc.									
<i>Droits</i>									
Fondation, le fonds de développement de la confédération de	3		M	2009-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 465 607		24 465 607
			M	2009-08-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 718 845)		5 746 762
			M	2009-08-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 746 762)		0
			O	2009-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits Restricted Shares</i>									
Fondation, le fonds de développement de la confédération de	3		O	2009-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 465 607		
			O	2009-08-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 718 845)		
			O	2009-08-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 746 762)		
Provident Energy Trust									
<i>Débetures convertibles</i>									
Forward, William	7								
Scotia Macleod	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 54 000.00
<i>Director Restricted Awards (DRTUs)</i>									
Fergusson, Hugh	4		O	2005-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
Findlay, Randall J.	4, 5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
Gish, Norman Richard	7		O	2003-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
MITCHELL, Robert William	4		O	2003-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
Shaikh, Mazhar H. (Mike)	4		O	2003-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
Smith, Jeffrey T.	4		O	2003-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 141
Zaozirny, John Brian	4		O	1998-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			45 750
<i>Parts de fiducie</i>									
Anderson, Kimberly	7								
Scotia Macleod	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 910
Forward, William	7								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Scotia Macleod	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 695
Katsimihas, George	7								
Scotia Macleod	PI		O	2010-04-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			698
<i>Performance Awards (PTUs)</i>									
Anderson, Kimberly	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			38 308
Buchanan, Murray Nelson	5		O	2006-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			247 188
Forward, William	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			42 558
Gruszecki, Andrew W.	5		O	2003-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			247 188
Katsimihas, George	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			32 949
Moorman, Matthew	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			46 452
O'Byrne, Daniel James	5		O	2005-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			313 696
Rannelli, Lynn Marie	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 513
Walker, Mark Nicholas	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			257 057
<i>Restricted Awards (RTUs)</i>									
Anderson, Kimberly	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 543
Forward, William	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			13 894
Katsimihas, George	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 759
Moorman, Matthew	7		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 144
Rannelli, Lynn Marie	5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 298
Queenston Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cudney, Robert Douglas	3		O	2010-04-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 000		339 600
Northfield Capital Corporation	PI		O	2010-04-16	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	200 650		6 335 150
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dion, Christian	5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	3	24.8314	803
Giasson, Alain	5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	30	24.8314	10 405
Grenier, Guy	5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	6	24.8314	36 756
Guindon, NOrmand	5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	9	24.8314	17 273
Lord, Richard	4, 5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	43	24.8314	1 408 317
Quevillon, Geneviève	5		O	2010-04-28	D	35 - Dividende en actions	3	24.8314	909
Ram Power, Corp.									
<i>Options</i>									
Arana Sevilla, Mario Jose	4		O	2010-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)									
<i>Parts de fiducie</i>									
Hodgson, Patrick William Egerton	3								
Patrick Hodgson RRSP	PI		O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.8000	25 850*
Research In Motion Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jarmuszewski, Perry	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.2200	462 000
McLennan, Craig Arthur	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	2 500	5.1633	4 300
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	72.3100	3 700
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	72.3200	2 000
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	72.3300	1 800

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	3 500	5.1633	5 300
Research In Motion Limited	1		O	2010-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 500 000	69.6787USD	2 500 000
			O	2010-04-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500 000)		0
			O	2010-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	70.8883USD	500 000
			O	2010-04-12	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		0
			O	2010-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	935 800	72.4722USD	935 800
			O	2010-04-13	D	38 - Rachat ou annulation	(935 800)		0
			O	2010-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	66.1940USD	400 000
			O	2010-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		0
			O	2010-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 600 000	66.1940	
			M	2010-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 600 000	66.1940USD	1 600 000
			O	2010-04-14	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600 000)		0
Robinson, Clinton Samuel	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	1 000	24.1233USD	1 000
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	70.0700USD	0
Witteveen, Roger Andrew	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	16 000	5.1633	51 250
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	72.1400	48 350
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	72.1500	43 050
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	72.1700	42 250
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	72.1900	42 150
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	72.2000	40 250
			O	2010-04-22	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 000)		35 250
<i>Options</i>									
Jarmuszewski, Perry	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	5.2200	60 000
McLennan, Craig Arthur	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	5.1633	19 500
			O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	5.1633	16 000
Robinson, Clinton Samuel	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.1233USD	8 000
Witteveen, Roger Andrew	5		O	2010-04-19	D	51 - Exercice d'options	(16 000)	5.1633	64 000
Ressources Caldera Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-04-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500 000	0.1350	3 500 000
<i>Bons de souscription</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-04-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 500 000	0.2000	3 500 000
Ressources Canaco Itée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fu, Shuixing	4, 6								
SinoTech (Hong Kong) Corporation Limited	PI		O	2010-04-28	I	54 - Exercice de bons de souscription	16 000 000	0.0700	48 000 000
Wang, Jingbin	4, 6								
SinoTech (Hong Kong) Corporation Limited	PI		O	2010-04-28	I	54 - Exercice de bons de souscription	16 000 000	0.0700	48 000 000
<i>Bons de souscription</i>									
Fu, Shuixing	4, 6								
SinoTech (Hong Kong) Corporation Limited	PI		O	2010-04-28	I	54 - Exercice de bons de souscription	(16 000 000)	0.0700	0
Wang, Jingbin	4, 6								
SinoTech (Hong Kong) Corporation Limited	PI		O	2010-04-28	I	54 - Exercice de bons de souscription	(16 000 000)	0.0700	0
Ressources d'Arianne Inc.									
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Belisle, Denis	4		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(220 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	220 000	0.1500	270 000
Boivin, Luc	4		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(170 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.1500	220 000
Forrest, Norman	5		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(225 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1500	275 000
Hébert, Lucie	5		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(70 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	70 000	0.1500	120 000
Christian Tremblay	PI		O	2010-04-16	I	97 - Autre	(10 000)		0
			O	2010-04-16	I	50 - Attribution d'options	15 000	0.1500	15 000
Lapointe, Bernard	4		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(285 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	245 000	0.1500	295 000
Servant, Serge	4		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(150 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	134 000	0.1500	184 000
TOLLARI, NADÈGE	5		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(60 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.1500	110 000
Vachon, Alain	4		O	2010-04-16	D	97 - Autre	(130 000)		50 000
			O	2010-04-16	D	50 - Attribution d'options	130 000	0.1500	180 000
Ressources KWG inc.									
<i>Options</i>									
Harrington, Michael S	4		O	2010-04-10	D	52 - Expiration d'options	(110 000)	0.1200	3 079 380
Smeenk, Frank Cornelius	4		O	2010-04-25	D	52 - Expiration d'options	(124 500)		4 454 500
Tremblay, Mousseau	4		M	2005-11-27	D	50 - Attribution d'options	690 000	0.0500	
			M'	2005-11-27	D	50 - Attribution d'options	694 000	0.0500	1 138 000
Mousseau Tremblay	PI		O	2005-11-27	I	50 - Attribution d'options	690 000	0.0500	
Ressources Plexmar Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faucher, Richard Regis	4		O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0850	50 000
Ressources Robex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
doyon, michel	4								
gestion michel Doyon inc	PI		O	2010-04-15	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.1000	730 000
Ressources Sirios Inc.									
<i>Options</i>									
Cloutier, Luc	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	100 000		650 000*
Desbiens, Harold	5		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	150 000		665 000
Doucet, Dominique	4, 5		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	200 000		1 570 000
Doucet, Roger	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	100 000		610 000
Girard, Marie-José	4, 5		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	150 000		1 020 000
Lacroix, André	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	660 000
Ressources Spider inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Novak, Neil	4, 5		O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.1350	3 416 330
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 000)	0.1350	3 354 330
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1400	3 304 330
Ressources Strateco inc.									
<i>Actions ordinaires 122695906 en circulation au 8 décembre 2009</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Empe- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Goodman, Ned	3								
Ned Goodman Investment Counsel Limited	PI		O	2010-04-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.7000	14 697 065
			O	2010-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	0.7080	14 817 065
			O	2010-04-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 000	0.7270	14 910 065
Ressources Teck Limitée									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Chalmers, Anne	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	900	4.1500	1 260
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.5700	960
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	44.5800	560
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	44.5900	360
Seyffert, Warren S. R.	4		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.4750	121 902
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	44.0800	120 102
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	44.0900	116 602
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	44.1000	115 302
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	44.1200	111 202
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	44.1300	108 502
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	44.1400	105 902
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	44.1500	103 902
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	44.1600	101 902
Watson, Tim	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	16 666	4.1500	16 666
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66)	44.2200	16 600
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	44.2300	15 600
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	44.2400	11 800
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	44.2500	6 700
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	44.2600	5 100
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	44.2700	2 900
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	44.2800	0
<i>Options</i>									
Chalmers, Anne	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(900)	4.1500	32 400
Seyffert, Warren S. R.	4		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.4750	36 000
Watson, Tim	5		O	2010-04-23	D	51 - Exercice d'options	(16 666)	4.1500	118 334
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Davloor, Raghunath	5		O	2010-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	18.1200	11 959
Joint Account	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	221	18.1200	35 196
Gelgoot, Raymond Michael	4		O	2010-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	18.1200	53 597
Waks, Frederic Allen	5		O	2010-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	18.1200	201 715
Fred Waks (RESP)	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	18.1200	2 011
Linda Waks ITF Ariel	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	18.1200	2 358
Linda Waks ITF Jessica	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	18.1200	2 056
Linda Waks ITF Marlie	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	10	18.1200	1 636

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Linda Waks ITF Whitney	PI		O	2010-04-08	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	18.1200	1 636
Linda Waks RSP	PI		O	2010-04-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	158	18.1200	25 131
Rocky Mountain Dealerships Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taschuk, Brian Edward	5		O	2010-04-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 434	9.6100	164 388
RONA inc.									
<i>Options</i>									
Bernier, Claude	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	10 700		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	10 700		110 700
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		261 400
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	251 400
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	14.1800	261 400
Charlebois, France	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		25 100
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	8 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	8 000		46 200
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	50 200
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 400	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 400	14.1800	54 600
Chaussé, André	5		O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		10 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	2 500	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	2 500	23.5800	12 500
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 500	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 500	14.1800	16 000
Dandoy, Pierre	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	10 700		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	10 700		110 700
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		211 400
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	141 400
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	10 000	14.1800	151 400
Dumont, Normand	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	9 200		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	9 200		49 200
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	20 000		118 400
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	10 000	23.5800	128 400
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	9 700	14.1800	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	9 700	14.1800	133 100
Dutton, Robert	4, 5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	120 000		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	120 000		600 000
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	150 000		1 550 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	54 200	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	54 200	23.5800	1 604 200
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	65 400	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	65 400	14.1800	1 669 600
Guévin, Claude	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	20 000		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	20 000		120 000
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	25 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	25 000		225 000
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	17 576	26.8700	
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	17 576	26.8700	242 576
			O	2006-09-01	D	50 - Attribution d'options	17 576	21.7800	
			M	2006-09-01	D	50 - Attribution d'options	17 576	21.7800	260 152
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	15 800	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	15 800	23.5800	275 952
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	14 200	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	14 200	14.1800	290 152
Lacroix, Martin	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		25 100
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	15 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	15 000		65 200
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	5 800	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	5 800	23.5800	71 000
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	5 100	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	5 100	14.1800	
			M'	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	5 100	14.1800	76 100
Lalonde, Marie-Claude	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	3 000		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	8 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	8 000		19 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	20 000
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	5 100	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	5 100	14.1800	25 100
Nantel, Luc	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	5 100		5 100
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		30 200
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	4 000	23.5800	34 200
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 300	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 300	14.1800	38 500
Soucy, Marie-Claude	5		O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	1 700	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	1 700	23.5800	6 700
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 100	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 100	14.1800	9 800
St-Louis, Mario	5		O	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	3 000		
			M	2003-12-16	D	50 - Attribution d'options	3 000		3 000
			O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	10 000		21 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	2 900	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	2 900	23.5800	23 900
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 800	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	4 800	14.1800	28 700
Vézina, Serge	5		O	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		
			M	2006-02-24	D	50 - Attribution d'options	5 000		5 000
			O	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	1 900	23.5800	
			M	2007-03-08	D	50 - Attribution d'options	1 900	23.5800	6 900
			O	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 500	14.1800	
			M	2008-02-29	D	50 - Attribution d'options	3 500	14.1800	10 400
RuggedCom Inc.									
<i>Options</i>									
Dalton, Roy Sheldon	5	R	O	2010-04-12	D	50 - Attribution d'options	3 570	21.2000	100 195
Dias, Clive	5	R	O	2010-04-12	D	50 - Attribution d'options	3 570	21.2000	51 820
Gould, Joe	5	R	O	2010-04-12	D	50 - Attribution d'options	3 570	21.2000	69 070
Marquesini, Emiliano	5	R	O	2010-04-12	D	50 - Attribution d'options	3 570	21.2000	34 695
Moore, Roger	5	R	O	2010-04-12	D	50 - Attribution d'options	3 570	21.2000	51 820
S Split Corp.									
<i>Actions ordinaires Class A Shares</i>									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-04-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			366 300
			O	2010-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 700	8.4979	375 000
			O	2010-04-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 200	8.6868	390 200
			O	2010-04-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	8.9607	397 600
			O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.0900	398 600
			O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	8.9500	399 400
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.8500	399 700
<i>Actions privilégiées</i>									
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	10.3700	415 400
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	573	2.2000	10 809
Hamilton, Scott	4		O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	2.2000	104 238
Verhoeve, Michael	5		O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	2.2000	3 004
Saputo Inc.									
<i>Unités UAD non convertibles/Unconvertible DSU</i>									
Bérard, André	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	38 630		38 630
Bouchard, Lucien	4		O	2004-02-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	25 863		25 863
Bourgie, Pierre	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	11 615		11 615
Dottori, Frank A.	4		O	2003-06-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	26 312		26 312
Fata, Anthony M.	4		O	2008-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	5 388		5 388
Gaulin, Jean	4		O	2003-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	2 487		2 487
Meti, Antonio	4		O	2008-08-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	6 331		6 331
Monticciolo, Caterina	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	13 935		13 935
Saputo, Patricia	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	97 - Autre	15 971		15 971
Tanguay, Louis A.	4		O	2003-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-28	D	97 - Autre	34 863		34 863
Savanna Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Moore, Rachel	5								
RSP Account	PI		O	2010-04-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
			O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.9700	2 000
Savant Explorations Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simpson, Ronald	4		O	2007-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	187 500	0.0800	187 500
<i>Bons de souscription Series A</i>									
Simpson, Ronald	4		O	2007-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2009-10-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	93 750		93 750
<i>Options</i>									
Meade, Harlan Donnley	4		O	2010-04-14	D	50 - Attribution d'options	135 000	0.1400	285 000
Simpson, Ronald	4	R	O	2009-06-09	D	50 - Attribution d'options	50 000		210 000
			O	2010-04-14	D	50 - Attribution d'options	135 000		345 000
Seacliff Construction Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Seacliff Construction Corp.	1		O	2008-11-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(146 000)		
			M	2008-11-18	D	38 - Rachat ou annulation	(146 000)		0
Sears Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pershing Square Capital Management, L.P.	3								
Pershing Square II, L.P.	PI		O	2010-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(127 779)	30.0000	0
Pershing Square International, L.P.	PI		O	2010-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(11 837 329)	30.0000	571 604
			O	2010-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(571 604)	30.0000	0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Pershing Square, L.P.	PI		O	2010-04-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 124 168)	30.0000	0
Second Cup Income Fund (formerly Second Cup Royalty Income Fund)									
<i>Parts</i>									
Estate of Gabriel Tsampalieros	3		O	2010-04-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	8.3700	405 839
SemBioSys Genetics Inc.									
<i>Rights DSU</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2010-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 268	0.2050	112 126
Giaquinto, Alexander R.	4		O	2010-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 177	0.2050	91 749
Olukotun, Adeoye Yaovi	4		O	2010-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 177	0.2050	91 749
Smith, Richard Henry	4		O	2010-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 341	0.2050	132 484
Smith, William Hartman	4, 5		O	2010-04-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 177	0.2050	91 749
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Baker, Steve	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	40 000	17.0400	44 520
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	19.4200	4 520
<i>Options</i>									
Baker, Steve	5		O	2010-04-22	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	17.0400	52 500
ShawCor Ltee									
<i>Employee Share Unit</i>									
Cockrell, Michael	5		O	2005-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	477		477
Sherritt International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lalonde, Marc	4		O	2010-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	8.0000	50 000
SILVERCORP METALS INC.									
<i>Actions ordinaires without par value</i>									
Gao, Myles	4, 7, 5		O	2010-04-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.6160	1 295 649
			O	2010-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.3800	1 290 649
			O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.4500	1 285 649
			O	2010-04-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.5500	1 265 649
Simpson, Stephen Paul	4		O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.6000	868 705
<i>Options</i>									
Drake, Earl	4		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	7 500	7.4000	199 399
Feng, Rui	4, 5		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	48 750	7.4000	491 250
Gao, Myles	4, 7, 5		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	37 500	7.4000	512 500
Hall, Greg	4		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	7 500	7.4000	375 000
Liu, Yikang	4		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	7 500	7.4000	212 600
Shen, Shaoyang	5		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	15 000	7.4000	170 000
Simpson, Stephen Paul	4		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	10 000		120 000
Waldman, Lorne	5		O	2010-04-21	D	50 - Attribution d'options	15 000	7.4000	180 000
Solutions Extenway Inc.									
<i>Options</i>									
laurent, francine	4		O	2010-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	75 000		
			M'	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000
South American Gold and Copper Company Limited									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Poch, Fernando Domingo Saenz	4								
Inversiones FERSA S.A.	PI		O	2010-04-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 094 688
Lyss Investments C.V	PI		O	2010-04-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			38 655 600
Maria Soledad Poch	PI		O	2010-04-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 594 000
<i>Débetures convertibles</i>									
Hernandez, Mario	4, 5, 3								
Minera Chanar Blanco Limitada	PI		O	2003-02-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 734 078.00	0.0450	\$ 734 078.00
			O	2010-04-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 329 745.00	0.0400	\$ 1 063 823.00
Poch, Fernando Domingo Saenz	4								
Lyss Investments C.V	PI		O	2010-04-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 150 000.00	0.0400	\$ 150 000.00
Thomson, David Robert Stanley	4, 5								
Minera Auromin Ltd.	PI		O	2000-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 732 331.00	0.0450	\$ 732 331.00
			O	2010-04-21	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 256 278.00	0.0400	\$ 988 609.00
<i>Incentive Stock Options</i>									
Deslauriers, Paul James	4		O	2010-04-05	D	52 - Expiration d'options	(1 285 714)		6 464 286
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 285 714	0.0350	7 750 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	8 750 000
Hernandez, Mario	4, 5, 3		O	2010-04-05	D	52 - Expiration d'options	(2 500 000)		6 500 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 500 000	0.0350	9 000 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 000 000	0.0350	11 000 000
Hill, William	4		O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	4 000 000
Hogg, Peter William	5		O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	4 000 000
Houghton, Stephen	4, 5		O	2010-04-05	D	52 - Expiration d'options	(2 370 000)		16 000 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 370 000	0.0350	18 370 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 000 000	0.0350	20 370 000
Lachcik, Richard Joseph	4, 5		O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	4 000 000
Proano, Juan	4		O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	4 000 000
Seeley, Frederick D.	4		O	2010-04-05	D	52 - Expiration d'options	(1 500 000)		6 250 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 500 000	0.0350	7 750 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 500 000	0.0350	10 250 000
Selters, John	4		O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0350	4 000 000
Thomson, David Robert Stanley	4, 5		O	2010-04-05	D	52 - Expiration d'options	(2 500 000)		6 500 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 500 000	0.0350	9 000 000
			O	2010-04-19	D	50 - Attribution d'options	2 000 000	0.0350	11 000 000
Sterling Shoes Income Fund									
<i>LTIP Rights</i>									
Gumprich, Daniel	5		O	2010-04-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 090)		174*
			O	2010-04-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(174)		0
<i>Parts de fiducie</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Gumprich, Daniel	5								
RRSP	PI		O	2010-04-21	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 090		22 825*
Storm Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Stuart George	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	21 250	3.6100	94 770
<i>Options</i>									
Clark, Stuart George	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(21 250)	3.6100	55 400
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mawani, Al	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	25 000	5.1000	45 000
<i>Options</i>									
Mawani, Al	4		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	5.1000	4 000
Sun Gro Horticulture Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
BÉLANGER, BERNARD	3								
Premier Tech Ltd.	PI		O	2010-04-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164 500	4.0000	5 083 490
Graham, Craig Lawrence	4								
Karen Graham	PI		O	2009-03-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 800
Taseko Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Copeland, David James	4		O	2010-04-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 200)		1 117 839
Technologies Interactives Mediagrif Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gestion de portefeuille Natcan Inc.	3		O	2010-04-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	7.2500	2 099 368
TerraVest Income Fund									
<i>Restricted Trust Units</i>									
Phillips, Robert L.	4		O	2004-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-07-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 936		9 936
			O	2008-07-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 920		14 856
			O	2009-07-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 368		23 224
Thallion Pharmaceutiques Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mandelzys, Allan	4, 5		O	2010-04-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	27 000		77 000
The Brick Group Income Fund									
<i>Deferred Share Units</i>									
Rivett, Paul	4		O	2010-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 675	7675.0000	7 675
<i>Options</i>									
Konkle, Violet	4		O	2000-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Performance Share Units</i>									
Konkle, Violet	4		O	2000-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
The Descartes Systems Group Inc.									
<i>Options</i>									
Diederik, Raimond	5		O	2010-04-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	6.3200	103 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Restricted Stock Unit</i>									
Diederik, Raimond	5		O	2010-04-14	D	97 - Autre	9 419	6.3700	15 463
Jones, Christopher	5		O	2010-04-14	D	97 - Autre	6 329	6.3200USD	64 367
Mesher, Arthur	4, 5		O	2010-04-14	D	97 - Autre	40 032	6.3700	275 168
Pagan, John Scott	7, 5		O	2010-04-14	D	97 - Autre	16 954	6.3700	124 985
Ratza, Stephanie Lynn	5		O	2010-04-14	D	97 - Autre	11 774	6.3700	25 342*
Theratechnologies Inc.									
<i>Options</i>									
Cloutier, Gilles	4	R	O	2005-05-06	D	50 - Attribution d'options	5 000	1.7500	15 000*
De Grampré, A. Jean	4		O	2009-04-22	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		55 000*
Pommier, Paul	4		O	2009-04-22	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		55 000*
Torstar Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Danford, Bruce Murray	7								
CIBC	PI		O	2010-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 200	10.8900	3 450
TransAlta Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Piper, Martha Cook	4		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>									
Anderson, William D.	4		O	2003-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24 443		24 443
Faithfull, Timothy W.	4		O	2003-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28 419		28 419
Giffin, Gordon	4		O	2002-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 609		12 609
Jespersen, Kent	4		O	2004-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 863		20 863
Kanovsky, Michael Manuel	4		O	2004-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28 221		28 221
Kaufman, Donna Soble	4		O	1992-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 366		14 366
lackenbauer, gordon stanley	4		O	2005-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 345		19 345
Piper, Martha Cook	4		O	2006-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 366		16 366
Stephen, Baum	4		O	2008-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 430		6 430
Transat A.T. inc.									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2010-04-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	13.3000	4 463 526
			O	2010-04-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	12.9700	4 663 526
TransGaming Inc.									
<i>Options</i>									
Cristiani, Damian	4		O	2010-04-22	D	50 - Attribution d'options	30 000		141 500
DeCristofaro, Anthony	4		O	2010-04-20	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.7500	412 500
Trican Well Service Ltd.									
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Cobbe, Murray Lynn	4		MP	2001-02-02	D	50 - Attribution d'options	57 500		0
			MP	2002-05-01	D	50 - Attribution d'options	20 000		0
Dusterhoft, Dale M.	5		MP	2002-05-01	D	50 - Attribution d'options	10 000		0
Luft, Donald R.	4, 5		MP	2001-02-02	D	50 - Attribution d'options	57 500		0
			MP	2002-05-01	D	50 - Attribution d'options	20 000		0
Trilogy Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 6, 3								
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-04-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 300	8.4997	1 363 761
Trinidad Drilling Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clemett, Jason John	5		O	2010-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 933		59 933
Dawn M Clemett	PI		O	2010-03-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245 865		245 865
Russell, Robert Lee	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Dargan, Naveen	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 219		39 219
Gibson, Brock William	4		O	2009-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 713		10 713
Heier, Michael Erskine	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 219		39 219
Powers, Lewis Wetzel Jody	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 219		
			M	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 219		39 219
Stickland, Ken Stanley	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 219		39 219
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Clemett, Jason John	5		O	2010-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 995		45 995
Conway, Brent John	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	221 596		221 596
Lachance, Adrian Victor	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	191 119		191 119
Russell, Robert Lee	5		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	191 119		191 119
Whitmarsh, Lyle Clarence	4		O	2008-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	364 852		364 852

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Clemett, Jason John	5		O	2010-03-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	97 454		97 454
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Steele, Alan	5		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.3700	441 393*
			O	2010-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 100	1.5300	454 493*
Unigold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Branchaud, René	4		O	2008-09-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	120 000	0.1700	120 000
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	50.0140	5 874 559
			O	2010-04-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	50.0000	5 875 559
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Madrid, Raul John	5		O	2010-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.8700	118 000
Virginia Energy Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Matthews, Robert V.	5		O	2010-04-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.2000	670 000
<i>Bons de souscription</i>									
Matthews, Robert V.	5		O	2010-04-21	D	53 - Attribution de bons de souscription	150 000		225 000
Viterra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Badger, Matthew Norman Badger	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	9.1622	105
Berger, Steven	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	9.1622	4 787
Brooks, Mike A.	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	9.1622	982
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174	9.1622	20 197
Dean, Raymond J.	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	9.1622	18 347
Fox, Nick	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	9.1622	4 533
Gerrand, Karl	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	9.1622	11 943
Hallborg, Kevin	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	9.1622	5 712
Jeworski, Kyle	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	9.1622	12 903
Kennett, Daren	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	9.1622	1 867
Kesslering, Monte David	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141	9.1622	6 926

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Lokash, Katherine Julia	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	9.1622	3 080
Malkoske, Brett William	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	9.1622	2 156
McLennan, Rex John	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	303	9.1622	10 274
McQueen, Dean	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212	9.1622	15 417
Miller, Robert Dana	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	199	9.1622	12 528
Mooney, William	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	9.1622	8 740
Pizzey, Trevor	4		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	9.1622	3 567
Shipman, Noah Geoffrey	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	9.1622	908
Smith, Kelley Jo	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	9.1622	1 969
Theaker, Grant	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	9.1622	5 799
Vernon, Bruce	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	9.1622	1 603
Wansbutter, Richard	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	9.1622	5 178
Wonnacott, Doug	5		O	2010-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	9.1622	3 017
Wajax Income Fund									
<i>Droits UOP Rights</i>									
Belisle, Sylvain	5		O	2010-04-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	27.4600	3 868
Wallbridge Mining Company Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Soever, Alar	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	450 000	450000.0000	585 000
<i>Options Stock Option Plan</i>									
Soever, Alar	4, 5		O	2010-04-26	D	51 - Exercice d'options	(450 000)	0.0900	1 425 000
Warnex Inc.									
<i>Options</i>									
Chadha, Baljit Singh	4		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		33 333
Chinks, Mattie	4		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		99 999
Gagné, Jacques	4		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		127 999
Gagnon, Gilles	4		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		99 999
Lacasse, Louis	4		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		130 499
Lacombe, Richard	4		O	2010-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		33 333
Laferrière, Richard F.	4, 5		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333	0.1500	146 899
LASSONDE, MICHEL	4		O	2010-04-27	D	50 - Attribution d'options	33 333		66 666
Wescast Industries Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting Shares</i>									
Kernaghan, Edward James	3								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Elizabeth A. Kernaghan	PI		O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	6.6200	162 700
			O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	6.6000	161 600
			O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	6.6500	160 400
			O	2010-04-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	6.6600	159 400
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laplante, Benoit	5		O	2010-04-20	D	40 - Vente à découvert	(2 000)	2.3200	(50 500)
			O	2010-04-21	D	40 - Vente à découvert	(2 000)	2.3300	(52 500)
			O	2010-04-21	D	40 - Vente à découvert	(2 000)	2.3400	(54 500)
			O	2010-04-23	D	40 - Vente à découvert	(800)	2.3500	(55 300)
			O	2010-04-23	D	40 - Vente à découvert	(1 300)	2.3600	(56 600)
			O	2010-04-23	D	40 - Vente à découvert	(600)	2.3600	(57 200)
Western Financial Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dinning, James Francis	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.1400	119 963
Jellinek, Gabor	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	11 500	2.1400	250 667
Jennings, Robert	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.1400	95 975
SPEIRS, JOHN GREGG	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	11 500	2.1400	33 750
Webster, Philip L.	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	2.1400	194 500
<i>Options</i>									
Dinning, James Francis	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.1400	40 000
Jellinek, Gabor	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(11 500)	2.1400	46 000
Jennings, Robert	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.1400	40 000
SPEIRS, JOHN GREGG	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(11 500)	2.1400	46 000
Webster, Philip L.	4		O	2010-04-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	2.1400	40 000
WestJet Airlines Ltd.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Jackson, Allan William	4		O	2004-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 954		13 954
Matthews, Wilmot Leslie	4		O	2002-12-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 816		10 816
Scace, Arthur R.A.	4		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-04-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 760		4 760
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2010-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52	14.4809	30 459
Kanji, Nizar Esmail	4								
Zaar Property Corporation	PI		O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	14.4809	12 639
Pedde, Oswald	4		O	2010-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	14.4809	36 224
Anita Pedde	PI		O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	14.4809	2 488
			O	2010-04-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	15.0700	2 688
XS Cargo Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gazdewich, Curtis	3		O	2010-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.6500	1 059 900

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.5400	36 309 031
			O	2010-04-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	6.5000	36 313 831
ZARGON ENERGY TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lake, Mark Ian	5								
RC Lake Spouse RRSP	PI		O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	19.8600	17 647
			O	2010-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	19.9556	17 649
			O	2010-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	20.1690	17 736
			O	2010-04-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	20.0700	13 336
			O	2010-04-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	20.1200	11 236
			O	2010-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(100)	20.0700	11 136
Zarlink Semiconductor Inc.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Zarlink Semiconductor	1		O	2010-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8000	100
			O	2010-04-26	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Altus Investors Management Partnership				
	Altus Group Income Fund	2010-03-01	2010-04-22	ON
Awde, Jonathan Charles Timothy				
	Northern Star Mining Corp.	2010-04-13	2010-04-27	QC
Clay, Landon				
	American Bonanza Gold Corp.	2009-04-02	2010-04-28	BC
Cloutier, Gilles				
	Theratechnologies Inc.	2005-05-06	2010-04-26	QC
Cox, Bob				
	FP Newspapers Income Fund	2010-03-31	2010-04-23	MB
Cugnet, Kenney Frank				
	Crescent Point Energy Corp.	2010-03-31	2010-04-29	AB
	Crescent Point Energy Corp.	2010-03-31	2010-04-29	AB
	Crescent Point Energy Corp.	2010-03-31	2010-04-29	AB
Dalton, Roy Sheldon				
	RuggedCom Inc.	2010-04-12	2010-04-23	ON
David, Michel				
	Northern Star Mining Corp.	2010-04-13	2010-04-27	QC
Dias, Clive				
	RuggedCom Inc.	2010-04-12	2010-04-23	ON
Douglas Knight				
	IESI-BFC Ltd. (formerly BFI Canada Ltd.)	2010-03-29	2010-04-23	ON
Dumville, Bruce Allister				
	Fronteer Development Group Inc.	2010-04-09	2010-04-29	BC
	Fronteer Development Group Inc.	2010-04-12	2010-04-29	BC
Flint, Dave Charles				
	Allied Nevada Gold Corp.	2010-04-09	2010-04-28	ON
	Allied Nevada Gold Corp.	2010-04-09	2010-04-28	ON
	Allied Nevada Gold Corp.	2010-04-09	2010-04-28	ON
	Allied Nevada Gold Corp.	2010-04-09	2010-04-28	ON
	Allied Nevada Gold Corp.	2010-04-09	2010-04-28	ON
Goodman, Jonathan Carter				
	Dundee Corporation	2010-04-15	2010-04-27	ON
Gould, Joe				
	RuggedCom Inc.	2010-04-12	2010-04-23	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Intertape Polymer Group, Inc.				
	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2008-09-29	2010-04-26	QC
	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2008-09-29	2010-04-26	QC
	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2008-09-29	2010-04-26	QC
	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2008-09-30	2010-04-26	QC
Jessiman, Duncan Draper				
	Exchange Income Corporation	2010-04-07	2010-04-29	MB
Johnson, Donald Kenneth				
	Manicouagan Minerals Inc.	2010-04-13	2010-04-26	ON
Kazakoff, John				
	Centerra Gold Inc.	2008-09-29	2010-04-28	ON
	Centerra Gold Inc.	2009-05-13	2010-04-28	ON
lachance, daniel				
	Altus Group Income Fund	2009-07-29	2010-04-22	ON
Lassonde Industries Inc.				
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-09	2010-04-26	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-13	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-15	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-16	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-19	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-20	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-01-21	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-02-10	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-02-17	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-02-20	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-06	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-10	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-11	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-13	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-16	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-17	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-18	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-20	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-23	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-24	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-25	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-26	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-27	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-27	2010-04-27	QC

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-30	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-31	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-03-31	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-01	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-02	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-03	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-07	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-08	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-14	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-14	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-15	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-16	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-20	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-22	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-04-24	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-09-29	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-05	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-14	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-19	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-23	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-28	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-10-30	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-06	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-09	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-10	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-16	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-19	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-23	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-24	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-11-27	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2009-12-03	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-01-13	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-01-18	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-01-19	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-02-10	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-02-11	2010-04-27	QC
	Industries Lassonde Inc.	2010-02-16	2010-04-27	QC
loeb, kenneth jeffrey	Calian Technologies Ltd.	2009-12-11	2010-04-27	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Marquesini, Emiliano				
	RuggedCom Inc.	2010-04-12	2010-04-23	ON
McCarvill, Gerald Patrick				
	Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)	2007-04-30	2010-04-23	QC
	Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)	2007-06-26	2010-04-23	QC
	Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited	2006-01-26	2010-04-23	QC
Moore, Roger				
	RuggedCom Inc.	2010-04-12	2010-04-23	ON
Nauman, Clynton R.				
	NovaGold Resources Inc.	2010-01-21	2010-04-29	BC
Oaks, Jerald Lindsay				
	Petrobank Energy and Resources Ltd.	2010-03-22	2010-04-28	AB
Poole, Suzanne				
	La Banque Toronto-Dominion	2010-04-14	2010-04-27	ON
Press, Richard				
	PetroBakken Energy Ltd.	2010-03-26	2010-04-23	AB
Reikman, Lisa Anneli				
	La Banque Toronto-Dominion	2010-04-16	2010-04-28	ON
Sanford Investments Limited				
	les aliments High Liner incorporee	2009-03-17	2010-04-26	NS
	les aliments High Liner incorporee	2009-08-12	2010-04-26	NS
	les aliments High Liner incorporee	2009-12-04	2010-04-26	NS
	les aliments High Liner incorporee	2009-12-04	2010-04-26	NS
Sharpley, David				
	Bridgewater Systems Corporation	2010-04-09	2010-04-23	ON
Silas, Richard				
	Northern Star Mining Corp.	2010-04-13	2010-04-27	QC
Simmonds, John Graham				
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-10-23	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-10-27	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-05	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-11	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-16	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-17	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-24	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-26	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-11-30	2010-04-25	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-01	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-07	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-08	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-11	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-24	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-29	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2009-12-30	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-04	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-05	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-05	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-11	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-14	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-15	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-22	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-25	2010-04-25	ON
	Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)	2010-01-26	2010-04-25	ON
Simpson, Ronald				
	Savant Explorations Ltd.	2009-06-09	2010-04-23	BC
	Savant Explorations Ltd.	2009-10-06	2010-04-23	BC
Stilwell, Joseph David				
	Kingsway Financial Services Inc.	2010-04-16	2010-04-27	ON
Van de Beuken, John				
	ALAMOS GOLD INC	2010-04-13	2010-04-26	BC
Waldkirch, Michael				
	Northern Star Mining Corp.	2010-04-13	2010-04-27	QC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe GDG Environnement ltée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2009-07-02	Actions ordinaires	2012-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. - Modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Service automatisé de confirmation de transactions

Vu la demande complétée le 12 février 2010 par Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« Compensation CDS »), filiale à part entière de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (ensemble, la « CDS »), afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») de modifications importantes apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afférentes au Service automatisé de confirmation de transactions («ACT»). Ces modifications comprennent l'ajout de deux nouveaux rapports et l'élimination de la série de rapports ACT existants. Elles découlent de la décision de CDS de conserver uniquement son rôle de caution, et de ne plus agir à titre de centre de traitement à façon et de courtier exécutant dans le cadre du service ACT (les « modifications »);

Vu la déclaration de la CDS à l'effet que les modifications ont été dûment approuvées par le comité d'analyse du développement stratégique de la CDS le 11 février 2010;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de la supervision des OAR et sa recommandation d'approuver les modifications du fait qu'elles favoriseront le bon fonctionnement du marché;

En conséquence :

L'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 23 avril 2010.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° 2010-OAR-0005

Bourse de Montréal Inc. - Dispense de l'obligation prévue au paragraphe 1 de l'article 3.2 du Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché

Vu la demande de la société Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 avril 2010 afin que celle-ci prononce une décision la dispensant de l'obligation, prévue au paragraphe 1 de l'article 3.2 du Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché (le « Règlement 21-101 »), de déposer un préavis de 45 jours avant de mettre en œuvre des modifications réduisant les frais de transaction pour les participants agréés sur les applications et

opérations pré-arrangées de contrats d'options sur actions, sur indices et sur devises (les « modifications »);

Vu les déclarations de la Bourse à l'effet que les modifications ne sont pas susceptibles d'affecter la capacité de la Bourse d'assumer adéquatement ses rôles de bourse et d'organisme d'autoréglementation;

Vu l'article 15.1 du Règlement 21-101;

Vu l'article 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'article 86 de la Loi sur les instruments dérivés, L.R.Q., c. I-14.01;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2;

Considérant que les modifications ne constituent pas une révision du modèle de frais;

Considérant la demande soumise par la Bourse, l'Autorité estime qu'il ne porterait pas atteinte à l'intérêt public de prononcer la décision demandée;

Considérant la recommandation de la Direction de la supervision des OAR;

En conséquence :

L'Autorité dispense la Bourse de l'obligation, prévue au paragraphe 1 de l'article 3.2 du Règlement 21-101, de déposer un préavis de 45 jours avant de mettre en œuvre les modifications.

Fait à Montréal, le 27 avril 2010.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n° 2010-OAR-0006

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Mise en place de services de gestion de réseau de la CDS

a) Description des modifications proposées :

Contexte

La CDS procédera à la migration vers un nouveau fournisseur de services de réseau, Bell Canada. Dans le cadre de cette migration, les services de réseau offerts seront modifiés.

- a. Le *Formulaire de demande de service de réseau* sera révisé.
- b. Le service de connexion par ligne commutée actuel ne sera plus offert et sera remplacé par un service de connexion VPN avec protocole SSL. De nouvelles procédures à l'égard du service de connexion VPN avec protocole SSL seront mises en place.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Description des modifications proposées

Les modifications proposées décrivent les nouveaux formulaires à l'intention de l'adhérent, le retrait de la documentation relative à la connexion par ligne commutée et l'ajout des nouvelles procédures relatives à la connexion VPN avec protocole SSL. Voici les modifications qui seront apportées :

Adhésion aux services de la CDS (Version 6.2)

Chapitre 2 : Utilisation des systèmes de la CDS (mise à jour)

- o s 2.1 Établir une connexion avec les systèmes de la CDS (mise à jour)
- o s 2.1.1 Établir l'accès aux systèmes de la CDS en utilisant la connexion par ligne commutée de MTS Allstream (retrait)
- o s 2.1.2 Établir la connexion avec la CDS en utilisant l'accès par ligne commutée de MTS Allstream (mise à jour)
- o s 2.1.3 Sélectionner des numéros d'identification personnels (retrait)
- o s.2.2 Établir des mots de passe (mise à jour)
- o s.2.3 Établir la connexion avec les systèmes de la CDS (mise à jour)

Chapitre 7 : Adhésion aux services de la CDS et retrait des services de la CDS

- o s 7.26 Service de connectivité de réseau par TCP/IP (mise à jour)

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 18 mars 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc.* par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Helen Karela
 Directrice de projet, Services de la TI
 La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée
 85, rue Richmond Ouest
 Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8549
 Télécopieur : 416 367-2755
 Courriel : hkarela@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications d'ordre administratif

a) Description des modifications proposées :

Veuillez trouver ci-joint les modifications d'ordre administratif proposées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Description des modifications proposées

Les modifications proposées sont d'ordre administratif et sont apportées dans le cadre normal de la révision des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS. Elles comprennent :

- Formulaires CDSX849 et CDSX850 (en anglais seulement) : affichage dans la section *Formulaires en ligne* (formulaires existants créés par la NSCC qui n'avaient pas été affichés antérieurement)
- Formulaire CDSX806F : ajout des renseignements relatifs au banquier, suppression des renseignements relatifs au banquier désigné au CDSX et mises à jour mineures d'ordre administratif
- Formulaire CDSX601F : suppression du bureau régional d'Halifax et ajout des services de la Région C2
- Formulaire CDSX377F : ajout des nouveaux numéros de message pour le dépôt et le retrait
- Formulaire CDSX220F : ajout des champs manquants

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 18 mars 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 3 mai 2010.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Susan Cluff
Directrice, Documentation et Conception de l'information
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8503
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : scluff@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »^{MD}) – Modifications d'ordre technique aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications afférentes au Service de liaison avec New York et au Service de liaison directe avec la DTC

Adhésion aux services de la CDS :

- Chapitre 15 « Gestion des garanties », section 15.1.2 « Livraison d'un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie » (mise à jour)
- Chapitre 16 « Fonds communs de garantie », section 16.6 « Fonds communs de garantie de marge supplémentaire » (mise à jour) et section 16.6.1 « Fonds des adhérents à l'égard de la marge supplémentaire pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC » (nouveau)

Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison avec New York :

- Chapitre 6 « Fonds des adhérents du Service de liaison avec New York »

Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison directe avec la DTC :

- Chapitre 1 « À propos du Service de liaison directe avec la DTC », section 1.3 « Plafonds de débit net » (mise à jour)
- Chapitre 4 « Fonds des adhérents du Service de liaison directe avec la DTC » (mise à jour)

a) Description des modifications proposées:

Contexte

Aux fins d'exactitude et d'exhaustivité, le personnel de la CDS a examiné les Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison avec New York et les Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison directe avec la DTC de la CDS. Au terme de l'examen, il a été déterminé que les deux modifications indiquées ci-après devaient être apportées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS.

Garantie de marge supplémentaire

Dans certaines circonstances (par exemple, un adhérent éprouve des difficultés financières), les adhérents qui s'abonnent au Service de liaison avec New York et au Service de liaison directe avec la DTC peuvent être appelés à fournir une garantie supplémentaire (c'est-à-dire, en plus de leurs exigences relatives au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York, au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison avec New York et au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison directe avec la DTC).

Cette garantie supplémentaire est conservée séparément de la garantie afférente au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York, au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison avec New York et au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison directe avec la DTC.

Le fonds des adhérents de la NSCC à l'égard de la marge supplémentaire existait pour le fonds des adhérents de la NSCC avant l'apport des modifications au Service de liaison avec New York et au Service de liaison directe avec la DTC, lesquelles sont entrées en vigueur le 2 novembre 2009. Toutefois, les Procédés et méthodes externes de la CDS n'en faisaient pas état en détail.

Cette modification aux Procédés et méthodes vise à donner aux adhérents de la CDS de plus amples renseignements concernant les fonds des adhérents à l'égard de la marge supplémentaire pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC.

Plafonds de débit net à la DTC

Le 2 novembre 2009, des modifications ont été apportées à l'égard de l'attribution des plafonds de débit net à la DTC (maximal et minimal) par la CDS aux adhérents.

Les modifications aux Procédés et méthodes relatifs au plafond de débit net visent à apporter des précisions concernant les plafonds de débit net à la DTC (maximal et minimal) attribués par la CDS aux adhérents.

À la mi-septembre 2009, la CDS a fourni aux adhérents du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC une estimation des exigences relatives au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison avec New York et au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison directe avec la DTC qui sont entrées en vigueur le 2 novembre 2009.

Lorsque les adhérents du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC ont reçu l'estimation de leurs exigences relatives au fonds des adhérents qu'ils devraient soumettre à compter du 2 novembre 2009, certains ont demandé à la CDS s'il était possible de réduire les exigences relatives au fonds des adhérents.

La CDS a répondu qu'une réduction des plafonds de débit net à la DTC maximaux était une option à étudier afin de réduire les exigences relatives à son fonds des adhérents. La CDS a, par la suite, fourni aux adhérents une estimation révisée des exigences relatives au fonds des adhérents en tenant compte de la réduction des plafonds de débit net à la DTC proposée. Les adhérents n'avaient pas de souci au sujet de la réduction de leurs plafonds de débit net en raison de l'optimisation des montants ayant été

établie selon l'activité réelle. De plus, puisque dans le cours normal des activités, les adhérents ayant une importante activité de règlement à la DTC ont toujours préfinancé leurs règlements à la DTC, il ne semble pas y avoir d'incidence importante sur leurs activités de règlement.

La CDS a tenu informés tous les adhérents du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC de l'incidence de plafonds de débit net inférieurs sur le préfinancement et les exigences en matière de garantie tout au long du processus. En outre, deux bulletins de la CDS ont été publiés les 9 et 30 octobre 2009 à l'égard des modifications apportées aux plafonds de débit net à la DTC.

La CDS a décidé de garantir les plafonds de débit net à la DTC maximaux pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC d'une manière semblable au fonds commun de garantie des emprunteurs contribuants pour les règlements en dollars américains. Les plafonds de débit net minimaux et maximaux ont été établis selon l'activité de règlement réelle des adhérents cautionnés. Il a été déterminé que les adhérents ayant une importante activité de règlement préfinancent leurs règlements à la DTC même s'ils ont un important plafond de débit net à la DTC. Plusieurs adhérents cautionnés de moindre envergure n'avaient pas une activité de règlement à la DTC suffisante afin de justifier un plafond de débit net minimal de 10 millions de dollars alloué par la DTC. Il a été déterminé que le plafond de débit net le plus élevé établi à 20 millions de dollars pour le Service de liaison avec New York serait optimal en terme de taux d'accroissement et d'exigences en matière de garantie. Il a également été déterminé que le plafond de débit net le plus élevé établi à 10 millions de dollars pour le Service de liaison directe avec la DTC serait optimal en terme de taux d'accroissement et d'exigences en matière de garantie.

La CDS a travaillé de manière proactive de pair avec les adhérents afin d'obtenir des plafonds de débit net optimaux. Le plafond recommandé a été accepté à l'unanimité, et sans inquiétude, par les adhérents.

À la fin du mois de septembre 2009, le Conseil d'administration de la CDS a approuvé les recommandations de la CDS visant la réduction du plafond de débit net à la DTC maximal à 20 millions de dollars américains.

La CDS a, par la suite, fourni aux adhérents du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC une estimation révisée des exigences relatives au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison avec New York et au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison directe avec la DTC qui sont entrées en vigueur le 2 novembre 2009.

La CDS a réduit le plafond de débit net à la DTC maximal à 10 millions de dollars américains pour le Service de liaison directe avec la DTC. Le plafond de débit net à la DTC minimal est passé de 10 millions de dollars américains à 0,0 million de dollars américains pour le Service de liaison avec New York et pour le Service de liaison directe avec la DTC et le plafond de débit net à la DTC maximal est passé de 1 million de dollars américains à 10 millions de dollars américains pour les nouveaux adhérents du Service de liaison avec New York et du Service de liaison directe avec la DTC.

La réduction des plafonds de débit net à la DTC a amoindri le risque de la CDS et les exigences relatives au fonds des adhérents pour les adhérents (c.-à-d., la réduction des exigences relatives au fonds des adhérents compense largement l'augmentation des exigences en matière de préfinancement). Les plafonds de débit net inférieurs réduisent également l'exposition au risque en matière de paiement et de liquidité de la CDS à la DTC. Puisqu'il a été décidé de garantir des plafonds de débit net supérieurs pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC, des plafonds de débit net inférieurs réduisent les exigences en matière de garantie des adhérents cautionnés.

Description des modifications proposées

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont les suivantes :

Adhésion aux services de la CDS :

- Chapitre 15 « Gestion des garanties », section 15.1.2 « Livraison d'un montant en espèces libellé en dollars américains aux fins de constitution de la garantie » – Ajout de renseignements au sujet des fonds communs de garantie de marge supplémentaire.
- Chapitre 16 « Fonds communs de garantie », section 16.6 « Fonds communs de garantie de marge supplémentaire » – Retrait du libellé en raison du fait que la Bourse de Montréal n'informe plus la CDS et que le signal précurseur ne vise pas seulement les membres du fonds commun de garantie pour les règlements en dollars canadiens.
- Chapitre 16 « Fonds communs de garantie », section 16.6.1 « Fonds des adhérents à l'égard de la marge supplémentaire pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC » – Ajout d'un tableau et d'un libellé afférents aux fonds des adhérents à l'égard de la marge supplémentaire pour le Service de liaison avec New York et le Service de liaison directe avec la DTC.

Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison avec New York :

- Chapitre 6 « Fonds des adhérents du Service de liaison avec New York » – Ajout d'un libellé afférent au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison avec New York à l'égard de la marge supplémentaire et au fonds des adhérents de la NSCC pour le Service de liaison avec New York à l'égard de la marge supplémentaire.

Procédés et méthodes de l'adhérent au Service de liaison directe avec la DTC :

- Chapitre 1 « À propos du Service de liaison directe avec la DTC », section 1.3 « Plafonds de débit net » – Modification d'un libellé afin de faire état des modifications apportées à l'attribution des plafonds de débit net à la DTC par la CDS le 2 novembre 2009.
- Chapitre 4 « Fonds des adhérents du Service de liaison directe avec la DTC » – Ajout d'un libellé afférent au fonds des adhérents de la CDS pour le Service de liaison directe avec la DTC à l'égard de la marge supplémentaire.

Les Procédés et méthodes de la CDS avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 18 mars 2010.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

De plus, de la manière indiquée aux Procédés et méthodes, la « CDS se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, à son gré, le plafond de débit net ». Pour cette raison, les modifications proposées sont d'ordre technique puisqu'elles ne font que donner de plus amples renseignements au sujet des modifications apportées par la CDS en novembre 2009.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Robert Argue
Directeur principal de produits, Développement de produits de la CDS
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3887
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : rargue@cds.ca

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.